REVUE

FRANÇAISE.

TOME PREMIER.

15 JUIN. — 1re LIVRAISON.

PARIS,
AU BUREAU DE LA REVUE FRANÇAISE,
RUE DE GRENELLE-SAINT-HONORÉ, N° 55.

1837.

TABLE DES MATIÈRES.

I. — **INTRODUCTION.**

II. — **ITINÉRAIRE** DU CAMP DE DRAAN A LA CALLE, ET DE LA CALLE A BONE. — Alger 1836.

III. — **LITTÉRATURE.** — HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE, comparée avec la littérature étrangère.

IV. — **SCIENCES NATURELLES.** — COURS DE MAMMALOGIE DE M. ISIDORE GEOFFROY-ST-HILAIRE, professé au Muséum d'Histoire naturelle.

ANTIQUITÉS NATIONALES. — MONTAGNE ST-ODILE. — Murs des Payens, Abbaye de Hohenburg.

V. — **NOUVELLES DES SCIENCES ET DE LA LITTÉRATURE.** — Lettre à M. Geoffroy.

VI. — **SALON** de 1837. — COPIE DU JUGEMENT DERNIER. Par SIGALON.

VII. — **BIBLIOGRAPHIE.**

REVUE

FRANÇAISE.

IMPRIMERIE DE P. DUPONT ET Cie
RUE DE GRENELLE-ST-HONORÉ, 55.

REVUE

FRANÇAISE.

TOME PREMIER.

15 JUIN — 1re LIVRAISON.

PARIS,
AU BUREAU DE LA REVUE FRANÇAISE,
RUE DE GRENELLE-SAINT-HONORÉ, N° 55.

1837.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuefranaise01pari

INTRODUCTION.

Il s'élève de toute part contre notre époque des plaintes si amères, des accusations si graves et en apparence si légitimes, qu'il est difficile de ne pas craindre pour elle le jugement de la postérité. Après avoir reconnu notre habileté industrielle et notre puissance mécanique, constaté nos progrès dans les sciences qui n'ont pour but que l'utile et admiré l'ardeur de nos spéculations et le succès de nos entreprises, que dira de nous l'histoire ?

Que dira-t-elle de notre littérature, de notre poésie, de l'art en général, quelle que soit la forme qu'il emprunte? Estimera-t-elle bien haut notre science du bien et du mal, du juste et de l'injuste ? Quel jugement portera-t-elle de notre politique, de nos mœurs, de notre religion? Ses éloges pour nos ports, nos monumens, nos canaux et nos routes nous épargneront-ils ses mépris pour ces orgies de l'intelligence, où l'orgueil se mêle à la faiblesse

et son indignation pour ces tentatives audacieuses de religion sans croyances et de culte sans morale, contrefaçons déplorables qui continuent l'œuvre de l'incrédulité, en détournant les hommes, par l'abus des noms les plus saints, du désir de retrouver la prière dans le temple, Dieu dans le sanctuaire? L'histoire sera-t-elle indulgente pour tous ces partis politiques qui, luttant entre eux d'impuissance et de colère, ne peuvent que retarder le développement régulier du système national et l'action de la France sur l'avenir du monde civilisé?

Ces craintes ne manquent pas de quelque fondement, ces accusations ne sont pas dépourvues de toute justice.

Mais lorsqu'on ne veut voir dans notre époque qu'une époque de corruption et de décadence, lorsqu'on ne craint pas de nous comparer aux hommes énervés du Bas-Empire, on tire de faits malheureusement irrécusables des conséquences exorbitantes. En recherchant les causes et la nature du mal, on attribue à une profonde corruption de tous les élémens de la vie morale ce qui n'est que l'effet des ébranlemens successifs du corps social et du trouble que ces événemens, venant en aide à une philosophie subalterne qui avait pour elle quelques tendances généreuses, ont jeté dans les esprits. On désespère d'un malade qui n'a besoin peut-être que de temps et de repos pour reprendre possession de lui-même et retrouver toute la puissance de ses forces naturelles.

Des esprits superficiels pouvaient seuls imaginer que la profonde commotion politique qui a repoussé du sol français une dynastie et mis en évidence la puissance irrésistible des principes moteurs de 1789, ne serait qu'une crise momentanée, ne laissant d'autres traces de son passage que quelques réformes du système politique, des souvenirs à jamais glorieux, des craintes promptement dissipées. La révolution de 1830 n'a pas été un accident. Les principes de la France nouvelle, en particulier l'égalité civile

et le gouvernement parlementaire se sentaient froissés, compromis, mal à l'aise sous la Restauration. De là, ces longues méfiances, ces vives colères, ces paix trompeuses qui cachaient une lutte constante entre le pouvoir et le pays ; de là tous ces faits variés, déguisés, selon les jours, sous des noms divers, mais révélant chacun la même situation sociale, le même désaccord entre la France et son gouvernement. L'heure du combat ayant sonné, les principes nouveaux, les principes forts, ces principes que la France avait patiemment élaborés par un travail séculaire, se levèrent dans toute leur puissance, et demandèrent à une dynastie nouvelle et à la loi fondamentale réformée la possession du présent et des garanties pour l'avenir. L'égalité civile et le gouvernement parlementaire définitivement établis, sanctionnés de nouveau et mieux garantis, c'est là l'expression vraie, exacte, historique de la révolution de 1830.

Dès lors il est facile de comprendre que la révolution de 1830, et comme révolution politique et comme achèvement d'une révolution sociale, a dû jeter une profonde perturbation dans l'organisation morale du pays. Elle ne pouvait pas ne pas agiter fortement les esprits, ne pas en troubler la direction, ne pas apporter dans leurs travaux un désordre qui devait survivre au rétablissement de l'ordre matériel, les élémens moraux de la société échappant à l'action immédiate et directe des pouvoirs politiques.

Lorsqu'un système quelconque ayant quelque avenir, annonçant quelque durée, prend possession de la société, il s'opère par la force même des choses, par les instincts d'activité et d'ordre naturels à l'homme une certaine division du travail social, un classement des travailleurs qui met toutes les forces nationales en harmonie et leur imprime une marche régulière. La science et l'industrie, l'art et le commerce, la religion et la politique, l'agriculture et la guerre, chaque carrière, chaque profession, chaque fonction sociale absorbe une certaine masse de talens, et toutes ensemble offrent aux es-

prits un aliment, aux imaginations des vues d'avenir, aux forces humaines un emploi. Pour être libre et spontané, ce classement des capacités n'est pas moins réel que dans les pays où la distribution est forcée et les professions héréditaires. C'est ainsi que, là même où le progrès général imprime à la société un mouvement très rapide et fait accourir de tous côtés à l'exploitation du domaine commun des individualités nombreuses, impatientes, âpres au succès, il ne résulte cependant de ce concours ni confusion ni désordre. Arrivant sur le théâtre de son activité, chacun s'y trouve préparé de longue main, par ses dispositions naturelles et par son éducation, au rôle qu'il doit jouer ; chacun connaît d'avance la carrière qu'il se propose de suivre ; ses vœux sont désormais d'accord avec les chances d'avenir, ses moyens proportionnés au but. Telle est du moins la condition du plus grand nombre, et, s'il reste dans l'atelier social quelques ouvriers inactifs, incertains, mécontens, ce sont là des anomalies individuelles ; l'ordre général n'en est point essentiellement troublé, et le travail commun ne perd rien de sa régularité et de son énergie.

C'est ainsi que, lorsque la voix toute-puissante du consul ordonna à la tourmente révolutionnaire de s'apaiser, le génie français, fier de ses conquêtes, fatigué de ses élans, entra avec une ardeur nouvelle dans les voies d'ordre et d'activité régulière que lui ouvrait le vainqueur de Marengo, le fondateur du Code civil. Encore tout ému des hardiesses de la Constituante, et aussi effrayé de la puissance irrésistible, fatale, de la Convention, que fatigué des oscillations et des égaremens du Directoire, le génie français, avide d'ordre, de règle, se délassait dans les laboratoires de la science et dans les ateliers de l'industrie ; il respirait à l'aise en s'occupant à calculer le système du monde, et même le bivouac impérial était pour lui un lieu de repos.

On se tromperait, cependant, si l'on croyait que le principe

organisateur, personnifié dans Napoléon, s'empara également des choses et des hommes, des faits et des idées, des élémens matériels et des élémens moraux de la société. Le principe impérial ne descendait pas d'assez haut. Les intérêts matériels étaient son but, son moyen, sa justification ; son intelligence n'allait pas au delà ; sa puissance se développait en mettant la force au service de l'ordre extérieur.

Dans l'ordre moral, il y eut donc plutôt halte que progrès. Les esprits se calmaient sans s'éclairer. Rien ne les rappelait à la recherche des grandes vérités, rien ne réveillait en eux le besoin des fermes croyances. Tout se réunissait au contraire pour les en détourner, pour jeter les esprits fatigués dans un scepticisme honnête et paisible.

L'esprit analytique, ce véritable génie de la science moderne, enhardi par le succès, avait désormais tout osé, tout envahi, tout dissous jusqu'aux dernières molécules. Il n'y avait plus un fait, une opinion, une croyance dont il n'eût, avec une impitoyable rigueur, recherché, compté, séparé les élémens, pour les exposer ainsi, dépouillés de toute vie, de tout ensemble, aux regards des philosophes, et, disons-le, à la risée du vulgaire. Les procédés de l'analyse ne sont pas toujours assez délicats pour qu'en séparant les parties elle n'en brise pas les liens, elle n'émousse les points de jonction. Et alors, qu'ils sont rares les hommes à qui il est donné de reconnaître ce qui faisait auparavant l'objet de leur croyance, le charme de leur esprit, le repos de leur conscience, de retrouver dans la poudre impalpable des résultats analytiques la fleur dont ils respiraient le parfum, dont ils admiraient la beauté ! Ici, la décomposition, c'est la mort. La vie réside essentiellement dans les rapports, dans le lien, dans l'ensemble. Là est la vérité ; de là naît la certitude ; de là jaillit la croyance. Les liens une fois brisés, les principes de vie dispersés, que reste-t-il pour l'œil étonné du vulgaire ?

Et, cependant, l'analyse allait hardiment des choses aux idées, des faits aux croyances ; ne tenant jamais compte que de ce qu'elle retrouvait dans ses creusets, elle avait, cependant, la prétention de tout comprendre, de tout expliquer. Tout ce qui échappait à ses procédés, elle était disposée à le nier ; tout ce qui ne se prêtait pas à ses combinaisons logiques, tout ce qui ne reparaissait pas dans ses recompositions grossières et incompletes ne fut bientôt pour elle qu'un rêve de notre esprit.

Le génie analytique, après avoir livré des trésors de science à l'intelligence humaine, voulut, en revanche, arracher à l'homme les vérités premières, éternelles, qui formaient le principe de sa vie morale, le fondement de ses croyances. Sans doute c'était vouloir l'impossible. Les élémens de notre nature, nous pouvons les méconnaître, en suspendre l'action ; mais il n'est pas donné à l'homme de se mutiler, de cesser d'être lui-même.

Cependant, par cet abus de sa puissance, l'analyse a faussé les jugemens, égaré les consciences, et, sous prétexte de substituer en toute chose l'investigation à l'intuition, la logique au sentiment, elle a remplacé toutes les convictions par le doute. Après avoir douté de Dieu, du monde, de l'ame, l'homme douta de sa propre raison, et il ne sut plus s'il lui était permis d'affirmer qu'il doutait.

Le doute descendit des hauteurs de l'Académie jusque dans les chaumières. Cependant, l'homme se mentait à lui-même ; ses croyances ont-elles jamais été plus absolues, sa volonté plus ferme, son enthousiasme plus sincère que le jour où, guidé par des incrédules, des sceptiques, il se leva pour reprendre la société tout entière en sous-œuvre et l'asseoir, reconstituée, rajeunie, sur des bases nouvelles, sur le fondement chrétien de l'égalité civile ? Qu'est-ce à dire ? La plus grande, la plus noble des rénovations sociales n'aurait donc été que l'œuvre sordide de quelques intérêts matériels ? Et ces affirmations solennelles, ces déclarations formelles de prin-

cipes, dont quelques publicistes ont blâmé le ton absolu, la raideur dogmatique, n'auraient donc été qu'un jeu, une imposture d'un peuple de sceptiques? L'égoïsme et le doute auraient donc, comme la vérité, comme la vertu, leur enthousiasme, leur dévouement, leurs sacrifices, leurs martyrs!

Qui ne voit pas que l'esprit humain avait emprunté au scepticisme des armes plus encore que des doctrines? Il cherchait dans la nouvelle philosophie un auxiliaire, non un maître. La société nouvelle ne pouvait paraître qu'en se faisant jour à travers une immense destruction; la philosophie analytique fournissait la sape et le marteau; c'était là sa mission.

Si l'œuvre n'eût pas rencontré trop d'obstacles, si le travail de la réforme ne se fût pas transformé dans un combat à mort, l'esprit humain, aussitôt la tâche accomplie, aurait déposé l'instrument. Le scepticisme est critique, frondeur, puissant pour détruire; la société nouvelle voulait au contraire agir, décider, reconstituer. Ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre; ils se convenaient aussi peu que la cuirasse et la lance conviennent à la vie civile, dans les temps de paix.

Malheureusement la lutte entre la vieille société et la nouvelle, entre le privilége et l'égalité, fut longue et sanglante. Pendant ce terrible combat, l'esprit sceptique, loin d'être repoussé par ceux dont il était l'auxiliaire, ne pouvait pas ne pas étendre son influence, même sur les essais de reconstruction, auxquels, par une admirable puissance, les combattans travaillaient sans quitter le champ de bataille. Chose remarquable! les tentatives de reconstruction étaient d'autant plus hardies que, sortis de l'école du scepticisme, les auteurs de ce grand mouvement ne doutaient cependant de rien, que, loin d'admettre le doute, ils proscrivaient l'examen, que tout essai de transaction leur paraissait un crime. Les obstacles se multipliaient, grandissaient en raison de la hardiesse des projets. C'est alors que le scepticisme reparaissait sur la scène, prêtait ses armes et développait sa puissance. Le but

final, l'établissement de la société nouvelle sur la base de l'égalité civile, conséquence nécessaire des progrès de l'humanité, rien ne pouvait l'obscurcir, le déplacer. La philosophie, qui avait douté de toutes choses, n'avait pas douté de ce résultat providentiel de la civilisation. C'était sur les moyens de l'atteindre que le scepticisme exerçait son empire. On maintenait le but fixe, immuable; les moyens, on les variait sans crainte, sans remords, sans scrupule. Le bien et le mal, le juste et l'injuste, la licence la plus effrénée, la plus odieuse tyrannie étaient employés tour à tour; il n'y avait pas d'armes qu'on n'empruntât à l'arsenal du scepticisme pour assurer une conquête dont la justice par son évidence même excitait l'enthousiasme et faisait des martyrs.

Et lorsque l'abus des moyens poussa un petit nombre d'hommes jusqu'aux dernières limites du crime, c'est par le scepticisme, plus encore que par les préventions et les haines, qu'on peut expliquer cette attitude morne, passive, d'un grand peuple qui ne voulait ni approuver par son concours ni blâmer par sa résistance les excès qui se commettaient en son nom.

Dans cette terrible période, il n'y eut aucun parti qui restât pur de tout excès, pas une opinion qui ne fît plier les principes de la justice et de la morale aux exigences de ses intérêts. Qu'on couvrît de sang la place de la Révolution, ou qu'on portât les armes contre la patrie, qu'on jetât sur les sables de Cayenne les hommes les plus honorables, ou qu'on provoquât l'étranger à l'envahissement du sol français, qu'on brulât les châteaux des nobles ou qu'on se livrât au brigandage sous le nom de chouans, où était la vérité, où était la justice?

Toutes les erreurs trouvèrent des champions, tous les crimes se vantaient de leurs héros; tous indiquaient le but comme principe de légitimité, tous comptaient pour leur justification sur le succès.

Les notions du bien et du mal se troublèrent ainsi de plus en

plus ; et lorsque enfin la lassitude ayant jeté la France dans les bras d'un soldat plus qu'heureux, tous les partis vinrent s'abriter sous son bouclier, lorsque toutes les erreurs purent également se cacher sous la gloire de l'empire, et que tous les reproches et toutes les récriminations furent étouffés par le bruit des conquêtes, sans doute le génie de Napoléon accomplissait une œuvre de la plus haute politique et acquérait des droits impérissables à la reconnaissance des Français. Cette fusion était nécessaire non seulement à l'empereur, mais à la France, qui avait besoin de se reconnaître, de se réorganiser et de fermer à tout prix les blessures de la guerre civile.

Mais la transaction consulaire pouvait-elle en même temps effacer des esprits les ravages du scepticisme, relever et raffermir les notions du bien et du mal, du juste et de l'injuste ?

Les masses ne sont que trop disposées à modifier leurs notions primitives de moralité selon l'enseignement des faits extérieurs. Certes, dans l'ordre des choses humaines, la peine ne suit pas toujours le crime, ni le malheur la faute ; mais cela arrive souvent ; le contraire n'est point établi en principe; les idées de mérite et de démérite trouvent ordinairement dans les faits extérieurs une confirmation suffisante et point de démenti formel.

Le gouvernement consulaire interrompit sous ce rapport le cours régulier des choses. Par un éclectisme puissant, avoué par la politique, il parut tout adopter, tout justifier à la seule condition qu'on n'aurait dorénavant d'autres idées, d'autres tendances, d'autre volonté que la sienne. Le Vendéen et le régicide, l'émigré et le jacobin se rencontrèrent dans le palais de la vieille monarchie, également accueillis, protégés, honorés ; tous furent présentés à la nation comme également dignes de siéger dans ses conseils, de combattre sous son drapeau, de prononcer les arrêts de la justice humaine.

Encore une fois, c'était là un grand acte de puissance, une me-

sure utile à la France, nécessaire à Napoléon; mais, considéré dans ses rapports avec l'ordre moral, ce résultat de vingt années de luttes et de discordes civiles ne pouvait que raffermir les esprits dans l'indifférence du bien et du mal. C'était le triomphe pratique du scepticisme. Ceux dont l'esprit éprouvait le besoin de se reposer dans quelques croyances, ayant ainsi perdu toute saine intelligence des événemens passés et subissant l'influence magique des événemens du jour, en vinrent à croire qu'il n'y avait de vrai que le succès, de réel que l'intérêt.

De nouveaux ébranlemens, de nouvelles angoisses agitèrent plus tard la France, par les excès mêmes de la puissance à laquelle elle devait l'ordre et la gloire. La France, fatiguée de ses conquêtes, étonnée de ses revers, dégoûtée de tant d'essais, se résigna à la Restauration, adopta la Charte. La Charte renouait la chaîne des idées de 1789. L'égalité civile et le gouvernement parlementaire, ces deux grands principes, vrai symbole de la révolution française, y étaient formellement proclamés, et la dynastie restaurée, quel que fût l'artifice du langage, paraissait devant la nation faisant amende honorable des proclamations de Brunswick et des folies de Coblentz.

Sans doute l'accord n'était pas sincère; on octroyait à contre-cœur; on acceptait avec méfiance. Sous une paix apparente se cachaient des élémens de guerre qu'il était peut-être au dessus de la sagesse humaine de conjurer. La Restauration subissait les conditions de sa nature : elle ne pouvait arborer franchement les couleurs nationales sans abdiquer ses vieilles amitiés, ses soutiens naturels, son histoire, sans paraître à ses propres yeux ingrate, hypocrite; elle ne pouvait se livrer, même d'une manière détournée, à ses penchans propres sans blesser au cœur le pays. On l'a beaucoup blâmée, beaucoup accusée; elle était encore plus à plaindre; tous ses torts se résumaient dans un seul et premier tort, celui de s'être crue possible.

Mais, empressons-nous de le dire, elle n'était pas seule à le croire.

Ceux-là même qui en observaient la marche avec méfiance et anxiété, qui épiaient avec le plus de sollicitude les mouvemens du pouvoir et sonnaient l'alarme à la moindre velléité contre-révolutionnaire, avaient cependant cru que le pacte entre la Restauration et la France obtiendrait peu à peu la sanction du temps, et qu'après de longs dissentimens et des luttes variées, on arriverait à une paix définitive. La nation, dans leur pensée, devait absorber la Restauration. Il serait peu généreux de leur faire aujourd'hui un reproche de ces loyales espérances et de leur tourner à crime leurs efforts pour les réaliser. Les théories que révèlent des événemens accomplis ne peuvent être avec justice transformées en actes d'accusation.

Elles le peuvent d'autant moins qu'à partir de l'ordonnance de septembre 1817 la possibilité d'une restauration durable, définitive, était une croyance presque générale : aussi dès ce jour l'ébranlement de 1814 tendait à se calmer ; le pays, dominé par le besoin de l'ordre et le sentiment instinctif du progrès, s'empressait, malgré ses défiances et ses craintes, de rentrer dans les voies régulières de la société. On vit alors la nouvelle génération s'élancer avec toute l'ardeur de la jeunesse vers les travaux de la science, de l'art, de l'industrie ; tout rechercher, tout remuer dans le domaine de l'intelligence, et secouant les vieux préjugés, franchir de nouveau les frontières pour conquérir, non plus des royaumes, mais les trésors de la science et de la littérature étrangère. Époque mémorable que celle où l'industrie tentait des voies toutes nouvelles, où le commerce ranimait les ports français et demandait que le sol de la France se couvrît d'un vaste réseau de routes et de canaux, où l'histoire s'éleva riche, hardie, brillante, à une hauteur que la France n'avait pas encore connue, et la philosophie, brisant les chaînes du sensualisme, empruntait des voix puissantes pour rappeler les compatriotes de Malebranche et de Descartes à l'étude de l'ame, à la connaissance de Dieu, à l'investigation des vérités premières. L'art, la poésie, le sentiment religieux,

s'agitaient en même temps. Le génie du scepticisme devenait de jour en jour moins arrogant, le doute moins insouciant, l'art plus audacieux, comme l'homme égaré qui, impatient de retrouver le but, s'élance à l'aventure, et trouve, dans le besoin d'arriver, des excuses pour toutes les hardiesses, des forces pour toutes les tentatives.

La Restauration aussi, disons-le, eut sa part de ce mouvement glorieux, par cela seul qu'elle procura à la nation quelques années de vie régulière, par cela seul que le travail social put de nouveau s'organiser dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral, et que les travailleurs purent se distribuer dans les diverses carrières que leur ouvrait la France nouvelle. L'inquiétude qui restait toujours au fond des esprits était plutôt un aiguillon qu'un obstacle au travail. Ceux même qui, moins confians dans le présent ou plus hostiles au système établi, entrevoyaient confusément ou espéraient une lutte définitive, une guerre à mort, n'étaient point agités par cette attente au point d'interrompre le cours ordinaire de leur vie sociale. Jusqu'à l'avénement de son dernier ministère, la Restauration, si elle avait à plus d'une reprise inquiété la France, ne l'avait jamais provoquée à un duel qui ne pût se vider que sur le terrain d'une révolution.

Mais aussi le jour où le gant fut jeté, les esprits se sentirent de nouveau lancés malgré eux hors de leur état régulier. Comme en 1792, comme en 1815, comme dans toutes les grandes commotions politiques, le travail de la société fut brusquement interrompu, les travailleurs se trouvèrent de nouveau déclassés, les directions changées, les projets renversés par des projets plus hardis, les espérances modestes et paisibles des jours ordinaires cédèrent la place aux convoitises ardentes, ambitieuses, des époques révolutionnaires.

Le but des révolutions, de ces grands faits nationaux, les limites que

la Providence leur a tracées, sont pour la multitude chose obscure, vaguement sentie, confusément aperçue. La bataille gagnée, il est des combattans qui se croient encore au jour du combat; ils continuent d'obéir à une impulsion qui n'a plus de but, par cela seul que leurs esprits n'aperçoivent pas les bornes du réel. Dans la chaleur du combat, leurs imaginations se sont allumées, leurs facultés se sont tendues, leurs espérances se sont exaltées; ce qu'ils tiennent leur paraît insuffisant et vulgaire; ils aspirent à l'impossible.

Hélas! après cinquante ans de révolutions, quel est celui qui pourrait affirmer que son cœur n'a jamais palpité trop fort, que son imagination ne lui a jamais tendu de piéges, que son esprit a toujours nettement distingué les limites du possible?

Les révolutions agissent comme la nature dans la formation des montagnes, par soulèvement. Dans ces grands déchiremens, la partie supérieure du sol, ébranlée par la secousse, se détache violemment de la masse soulevée, et roule vers la base; les parties qui lui étaient inférieures se trouvent occuper le sommet; la masse entière étant ainsi brusquement élevée, ce n'est pas en un seul jour, sans bruits souterrains, sans une succession de phénomènes nouveaux, bizarres, effrayans, que l'ensemble parvient enfin à s'asseoir majestueusement sur les nouvelles bases, et que le travail de la nature reprend son cours régulier.

La secousse produite par la révolution de 1830 ne doit pas être mesurée à la courte durée du fait matériel. Ce fait agissait sur un corps social déjà trop souvent ébranlé depuis 50 ans; les intervalles n'avaient pas été assez paisibles ni assez longs pour que l'état régulier s'affermît et que les esprits, finissant par se réunir dans des croyances communes, il pût s'établir l'accord si nécessaire des convictions avec les habitudes. Ces intervalles avaient été au contraire si courts qu'au jour de la crise il se trouvait sur le champ de bataille des hommes ayant traversé tant de systèmes et tant d'époques di-

verses que leur esprit avait perdu toute fermeté, leurs idées toute clarté, leur conviction toute profondeur. A part quelques principes qui forment toujours un fond commun de croyances politiques, qu'il est rare aujourd'hui de rencontrer des hommes qui sachent nettement d'où ils viennent, où ils vont, qui se rendent un compte exact de leurs principes, du but vers lequel ils tendent, des moyens nécessaires pour l'atteindre! Qui peut se flatter d'avoir traversé impunément les divers systèmes qui ont successivement pesé sur la France? Quel pêle-mêle d'idées diverses, incohérentes! Ces idées, on se les rappelle plus qu'on ne les accepte, on s'en sert dans l'occasion sans s'astreindre à les approfondir; c'est une sorte d'éclectisme involontaire et superficiel qui répond à tout et n'engage à rien; la raison le supporte par lassitude, la conscience comme un résultat en grande partie indépendant de la volonté. Ceux qui, par leur âge, ont échappé à l'action successive de ces flots venant ainsi effacer un jour les impressions du jour précédent et ne laissant à la fin que des traces légères de toutes choses et pas une seule empreinte nette et profonde, ont cependant, eux aussi, subi les influences du temps par l'éducation, par l'enseignement, par les livres, par la discussion, par l'exemple. Eux aussi flottent incertains entre mille idées diverses; et comme l'énergie se proportionne à la jeunesse et que leur vie intellectuelle n'est pas encore étouffée sous le poids et les soucis de la vie matérielle, ils ne trouvent pas, comme les hommes plus âgés, du repos dans le doute, du calme dans l'indifférence; ils aspirent à la croyance, et en attendant la lumière, ils suppléent à la foi par le désir d'en avoir.

Cela est vrai en toutes choses, dans l'art, dans la philosophie, en morale, en religion. Ce qu'on appelle le mouvement religieux de nos jours est, nous le croyons, une espérance plus encore qu'un fait. Il y a moins de préjugés, moins d'antipathies, mais peu de sympathies réelles et de croyances rétablies. Le prêtre artiste peut se faire écouter, admirer; mais l'Église n'est pas rentrée dans les limites de la société in-

tellectuelle; elle ne s'est pas fait accepter aux intelligences modernes. Trop préoccupée du souvenir de sa puissance et des accidens du monde matériel, le monde moral, tel que les décrets de la Providence l'ont fait par la succession des événemens, semble être pour l'Église un mystère dont l'intelligence ne lui est pas encore départie.

Cet état est grave, sans doute. Les conséquences s'en font sentir tous les jours et par tout ce qu'on fait et par tout ce qu'il est impossible de faire. Vivre au jour le jour, en toutes choses ne suffire qu'au besoin du moment, livrer l'avenir à la fortune plus encore par impuissance que par insouciance, c'est là ce que trop de personnes prennent aujourd'hui pour une règle, j'ai presque dit pour une science. Toute opinion est accueillie, toute tentative tolérée, toute erreur excusée; la parole du prêtre a perdu de son austère simplicité; la critique est un formulaire convenu. On désire le bien, on repousse le mal; mais le bien ne paraît plus si bon, ni le mal si mauvais qu'ils le paraissaient à nos pères.

Quelque graves que puissent être les conséquences de cette fatigue, de cette incertitude des esprits, on ne saurait cependant s'en effrayer comme d'une de ces époques de corruption et d'épuisement qui aboutissent à un affaissement complet, à une dissolution irréparable du corps social.

Évidemment ce n'est pas à la fin d'une grande époque historique que nous nous trouvons, mais au commencement d'une époque nouvelle. Nous ne sommes pas les hommes corrompus, épuisés, du vieux monde, mais les hommes du monde nouveau, surpris, incertains, fatigués.

Ce monde, conquête brillante et laborieuse, nous le tenons sans le bien connaître, nous en avons acquis la propriété incommutable avant d'en avoir exploré toutes les parties, apprécié toute la valeur. Arrivés d'hier, haletant encore, ayant perdu dans les combats nos coutumes, nos traditions, nos croyances, nous sommes

encore sous la tente, nous vivons d'expédiens, nous travaillons sans suite, sans élan, sans méthode à la nouvelle cité. On dirait, à en juger par la mollesse et les hésitations de notre vie sociale, que rien n'est plus facile que d'enlever à la France le fruit de sa conquête, qu'on peut tout obtenir par l'adresse ou tout arracher par l'audace, qu'on peut ramener la France vers son point de départ, ou l'entraîner malgré elle à de nouveaux combats, dans des périls nouveaux.

Il n'en est rien cependant. Et d'abord, dans l'ordre politique, la France sait à merveille ce qu'elle ne veut pas : point de doutes, point d'incertitude à cet égard ; ses expériences ne sont plus à faire, son jugement est irrévocable. Il n'est plus de séduction possible, pas de noms dont elle ne connaisse la signification, pas de promesse dont elle ne sache la valeur ; que la Restauration se déguise en souveraineté du peuple, que la république vante ses économies, cinq millions de propriétaires français et une masse non moins imposante d'intérêts industriels et commerciaux opposeront toujours un obstacle insurmontable à la réalisation de ces anachronismes.

Quiconque se propose un but qu'il ne pourrait atteindre sans se faire nécessairement précéder du désordre et suivre de la guerre civile n'a plus rien à espérer. Si des troubles sont encore possibles, une révolution nouvelle ne l'est pas.

En déterminant bien nettement ce qu'elle ne veut pas, la France a tracé les limites assez étroites de ce qu'elle veut. C'est dans ces limites seulement que ses incertitudes, son scepticisme, et cette facilité d'opinions qui est le résultat de la fatigue, peuvent rendre long-temps encore sa marche incertaine, vacillante, l'entraîner dans l'erreur, lui faire chèrement acheter son éducation politique.

Ces mêmes intérêts matériels, positifs, qui enchaînent au rivage le vaisseau de l'état, occupent aujourd'hui une partie si grande, trop

grande peut-être de la vie humaine, ils sont si puissans, si vivaces, si faciles à alarmer, ils éprouvent un besoin de repos et de stabilité si impérieux, que leur action organisatrice doit se faire sentir peu à peu, non seulement dans l'ordre matériel, mais aussi dans l'ordre intellectuel.

Ces intérêts sont aujourd'hui plus intelligens qu'ils ne l'ont jamais été ; ils saisissent mieux les rapports des faits avec les idées, des résultats avec les doctrines. Ils ont le sentiment confus de la stérilité de toute action que la croyance n'a pas fécondée, de la caducité de tout système qu'aucun principe moral ne vivifie. Le scepticisme ne leur est plus indifférent comme doctrine, il ne les rassure pas comme garantie. Ils le redouteraient également dans la chaire philosophique et sur la chaise curule ; ils ont besoin de fixité, de suite, de certitude ; le passé n'est rien pour eux, ils ne vivent que de l'avenir.

Ces intérêts, par le sentiment de leur conservation, viennent donc en aide aux instincts moraux de notre nature ; ils en augmentent la puissance, ils doivent en accélérer l'action, en rapprocher les résultats.

Cette liaison est un anneau de cette chaîne providentielle qui, aidant la faiblesse humaine, rattache si souvent l'utile au juste, l'intérêt au devoir, et prévient de fréquentes interruptions de l'ordre social.

C'est ainsi que nous voyons souvent dans la vie privée des pères incrédules confier l'éducation de leurs enfans à des hommes religieux, le pyrrhonien ne point admettre le doute à son foyer domestique, et les hommes les plus matériels s'enquérir avec anxiété de la marche de l'éducation publique, de son esprit et de ses résultats.

D'un autre côté, la littérature, après avoir tout osé, s'étonne de la courte renommée de ses hardiesses, et semble ne plus croire que, pour atteindre le beau, il suffise de donner à la laideur des formes colossales, et de rendre le crime fabuleux par son immensité et ses extravagances.

Les travaux de longue haleine avaient été, il est vrai, abandonnés ; il n'y avait plus de travailleurs pour ces œuvres laborieuses de l'intel-

l'gence qui assurent, comme des monumens impérissables, la gloire d'un siècle. Il est si rare que l'action et la pensée grandissent ensemble, et qu'alliées inséparables, elles se partagent avec équité l'empire de la société! Dans les grandes commotions politiques, l'action domine; brusque, intolérante, irrégulière, elle s'empare également des choses et des esprits; tout s'agite, tout se meut dans un but matériel et imminent; l'étude n'est plus de saison; la méditation n'est qu'indolence, et la lente préparation de l'avenir paraît un anachronisme aux esprits lancés à la conquête du présent. Ce qui est sagesse et nécessité dans l'ordre des faits politiques se répète, par une imitation aussi naturelle que malheureuse, dans l'ordre intellectuel. Le domaine de l'intelligence, abandonné des anciens cultivateurs, reste livré à de nouveaux venus, qui, prenant une issue accidentelle pour un but essentiel et constant, et oubliant les longs et pénibles travaux de leurs devanciers, au lieu d'exploiter laborieusement les champs de la pensée, ne veulent que les traverser rapidement comme le chemin le plus court vers les gloires éphémères de la vie matérielle. Et alors surgissent tous ces réformateurs qui, nous jetant à la course quelques pages improvisées, exigent le gouvernement de la société aujourd'hui même, pas demain; alors des penseurs d'hier s'empressent de faire part au monde de leurs découvertes; car, par une erreur que nul n'est tenté d'appeler un mensonge, ils sont parfaitement certains de ne nous donner que du neuf. C'est la formule reçue. Daigneraient-ils, autrement, se faire auteurs?

Le public a été complice de ce désordre. Un ouvrage important, sérieux, de longue haleine, qui l'aurait lu? Un livre! mais, pendant quelques années, on n'a osé en risquer la publication qu'en faisant en sorte qu'il ne parût pas en être un. On le fractionnait par moitié, par tiers, par quart, par dixième, par centième : on l'administrait au lecteur parcelle par parcelle, goutte à goutte, comme les alimens à un estomac délabré.

Tout se rapetissait. Heureux encore l'écrit qui, à force de s'a-

mincir, parvenait à se glisser dans les mains du lecteur et à surprendre son attention pendant quelques minutes !

C'était encore là un effet des causes que nous avons signalées. Mais aussi l'affaiblissement de ces causes se manifeste, entre autres, par la reprise des travaux de longue haleine, par le retour aux études sérieuses et aux recherches patientes et laborieuses.

Les préoccupations de la vie politique sont moins exclusives qu'elles ne l'étaient, les luttes moins ardentes, et les rangs des combattans acharnés s'éclaircissent tous les jours. On revient ainsi peu à peu à cette division du travail social, qui seule rend possible le développement complet et régulier de la puissance nationale. Bientôt toutes les carrières seront de nouveau remplies, toutes les études cultivées, et, ni l'éclat éphémère des productions légères, ni les prestiges du pouvoir, ni les séductions de l'intérêt matériel, ni les exigences de la politique ne pourront plus enlever tous les esprits de quelque valeur aux profondes méditations, aux investigations consciencieuses, aux ouvrages durables de la science. L'ordre et la liberté contribueront également à cet heureux résultat. L'ordre, en rendant aux esprits le calme nécessaire aux travaux spéculatifs, favorise, par la marche régulière du monde extérieur, le développement des principes fondamentaux du monde moral ; la liberté, en ouvrant toutes les carrières, stimule tous les courages, et les porte à réaliser, dans le domaine de la science, cette riche et féconde variété qui est le caractère distinctif du génie européen.

Ce serait sans doute une erreur de croire que dans cette renaissance des fortes études, des fermes croyances, de la science dans sa plus haute expression, nous ne donnerons au monde que la reproduction exacte, la copie de l'une des époques du passé. En toutes choses nous serons nous-mêmes. Deux périodes historiques peuvent être plus ou moins analogues ; il n'y a jamais parfaite ressemblance. Ce serait bien mal connaître les trésors de la nature humaine, la richesse et

la variété des dons qui lui ont été départis, que d'imaginer le retour nécessaire des mêmes phases historiques, comme si les élémens invariables de notre être ne pouvaient dans leurs manifestations extérieures se combiner de mille manières, et témoigner de leur puissance par les révélations les plus diverses, les plus variées, les plus inattendues.

Comme dans l'ordre social et politique nous nous sommes frayé une route toute neuve dont la France a, la première, indiqué l'entrée au monde civilisé, de même et par une liaison nécessaire nous devons, dans l'ordre intellectuel, atteindre des régions inconnues.

Loin de nous la prétention de les signaler. Nous savons tout ce qu'il y a de témérité dans de semblables prédictions. Cependant ce n'est pas trop oser que de prédire, par l'observation des faits sociaux et par l'étude de leurs tendances, que, dans les sciences exactes et naturelles, c'est surtout par les travaux d'application que brillera notre époque, et que c'est dans le domaine des sciences politiques et morales et de la haute littérature que l'esprit humain veut aujourd'hui déployer toutes ses forces et tenter de mémorables conquêtes. Nous appelons de tous nos vœux le prompt accomplissement de cette tâche glorieuse. Nous voulons de notre faible voix encourager tous ceux qui, avec des moyens et des préparatifs proportionnés au but, se voueront à ce grand travail national. Tout essai désintéressé, toute tentative sérieuse, a droit aux encouragemens et à la reconnaissance du public; si la témérité ne mérite que le mépris, le courage ne doit pas être privé de sa part d'éloges, quand même ses efforts n'ont pas été couronnés par le succès.

Tel est le but principal de la *Revue Française*. Encourager toutes les études fortes et sérieuses, secouder toutes les tendances honorables et utiles de notre époque, et signaler pas à pas la route que le génie français suit dans sa marche vers de nouvelles destinées, c'est là la tâche que s'impose la *Revue*, le but qu'elle se flatte d'atteindre. Dans ce sens, la

nouvelle *Revue Française* n'est que la continuation de l'ancienne. Le but général est le même : les moyens doivent se proportionner aux temps et aux circonstances.

Nous serons heureux d'accueillir les écrits originaux qui nous paraîtront se diriger vers le but de la *Revue Française*. Mais, ce que nous désirons avant tout, ce qui nous paraît un besoin de notre temps et un moyen de ramener les esprits à un travail opiniâtre et aux études sévères, c'est de voir la critique reprendre le rang qui lui appartient et l'occuper avec cette franchise, cette dignité et cette élévation de vues et de sentimens qui honorent à la fois le critique et l'auteur : aussi nous proposons-nous de rendre compte des ouvrages dignes de fixer l'attention; le titre, placé en tête des articles, annoncera aux lecteurs de la *Revue* une analyse fidèle et un examen impartial des idées de l'auteur, et pas seulement une occasion fournie au rédacteur d'exposer les siennes.

Tout ce qui se rattache au développement moral de l'homme et de la société, histoire, haute littérature, art, philosophie, législation, instruction publique, religion, occupera sans doute une grande place dans les travaux de la *Revue*.

Mais nous ne sommes point exclusifs : la *Revue Française* suivra avec intérêt la marche et le progrès des sciences exactes et naturelles, de l'économie politique, de la statistique. Le droit national et la politique y occuperont aussi la place qui leur est due.

Aux sciences exactes et naturelles, nous leur demanderons surtout les résultats de leurs travaux, leurs puissantes applications et tout ce qui est susceptible d'être mis à la portée de tout le monde, par une traduction en langage non technique.

La statistique et l'économie politique sont au nombre des sciences destinées à exercer une grande influence dans le mouvement actuel de la société française. Il leur reste beaucoup à faire pour remplir leur mission, beaucoup aussi pour se rendre populaires et se faire

jour à travers les erreurs qui les défigurent et les intérêts qui les repoussent.

Notre droit national dans toutes ses branches, et particulièrement notre droit public, doit se mettre en harmonie avec notre système social et politique, avec les conditions morales et matérielles de la nouvelle société française. Des questions neuves, importantes, graves, surgissent tous les jours et de toute part. Pourrait-il en être autrement, notre droit positif ayant été en très grande partie sanctionné avant le complet développement de l'état actuel de la France? Nous aborderons ces questions avec autant de calme que de franchise, et nous ne refuserons pas d'entrer même dans le domaine de la politique, en amis sincères et dévoués de la liberté et en défenseurs inébranlables de l'ordre social. Ces déclarations sont banales, nous le savons : aussi demanderons-nous à n'être jugés que par nos œuvres; qu'on sache seulement à l'avance que nous ne nous occupons pas des personnes; la *Revue* repousse la satire et n'ouvre pas ses pages aux apothéoses, également avare de blâme et d'éloges, lorsqu'ils ne sont pas le résultat naturel et légitime de la discussion des faits : les questions, les choses, la marche des événemens, les tendances générales, voilà notre thème, et ce thème sera traité *sine ira et studio quorum causas procul habeo.*

Voyages.

ITINÉRAIRE DU CAMP DE DRAAN A LA CALLE ET DE LA CALLE A BONE.

ALGER 1836.

Le camp fortifié de Drâan est établi à six lieues au sud de Bone, dans une excellente position militaire ; il occupe le sommet d'un coteau à pentes douces, élevé comme une île au milieu de la plaine de 350,000 hectares qui s'étend de la mer et du mont Edough à l'Atlas, des montagnes des Ouled Dieb au golfe de Stora.

Nous en partîmes le 23 septembre, M. Prosper de Chasseloup et moi, munis des recommandations, alors puissantes, du commandant Jussuf pour les tribus dont nous devions traverser le territoire, et accompagnés de plusieurs Arabes, dont le plus qualifié était Sidi Mahmoud, sheick des Merdès. Les domestiques européens, quelquefois plus exigeans en voyage que les maîtres, ne sont qu'un embarras dans une course du genre de celle que nous commencions ; nous n'avions point emmené les nôtres : il est plus commode et plus sûr, en pareille circonstance, de recourir aux indigènes : sous ce rapport, la prévoyance obligeante du commandant n'avait rien laissé à ajouter à nos arrangemens.

De Drâan au Douar des Merdès, où nous devions nous arrêter, il y a sept lieues, toujours en plaine. Le sol consiste en une argile mêlée

de sable dont la fécondité est attestée par la vigueur et la profusion des chardons et autres grandes plantes qui le couvrent ; leur hauteur dépasse le plus souvent celle d'un homme à pied, quelquefois celle d'un homme à cheval : tout cela est inculte, et nous n'avons rencontré qu'une douzaine d'arbres épars.... *Ager frugum fertilis, bonus pecori, arbori infecundus.* (Sall.)

Nous avions passé aux gués de Sidi Denden et de Sidi Abd-el-Aziz la Seybouse et la Mafrag (1), qui, à leur sortie des montagnes, offrent à la navigation un lit aussi facile que celui de la Saône. Nous n'apercevions plus ni la Casbah de Bone, ni le drapeau de Drâan ; nous étions enfin dans l'Afrique des Arabes ; rien autour de nous ne rappelait l'Europe, qu'un fusil de la manufacture de Saint-Etienne mêlé aux longs fusils à platine carrée dont étaient armés nos compagnons de voyage. Nous remontions depuis une demi-heure la rive droite de la Mafrag, et nous atteignions la montagne, lorsque deux de nos cavaliers se dirigèrent ventre à terre vers un vallon peu profond, où était établi un douar : les chefs vinrent à notre rencontre, baisèrent la main du sheick Mahmoud, nous saluèrent en portant leur main droite sur leur cœur, et nous conduisirent à leurs tentes. Là, on s'empara des chevaux ; ils furent bientôt attachés par les paturons de devant à une longue corde tendue entre deux piquets ; on étendit des tapis par terre, et nous fûmes établis pour la nuit.

L'établissement des douars est partout à peu près le même. Ils se composent en général d'une vingtaine de huttes ou tentes, suivant la saison ; chaque famille a la sienne. L'étoffe de la tente, tissue en laine noire et fort épaisse, se gonfle à l'humidité, et peut être considérée comme imperméable. On épargnerait à nos troupes bien des maladies, en substituant, dans leurs campemens, cette étoffe à la toile, qui, appropriée à la température de l'Europe, ne fait que tamiser l'eau des pluies à torrent de l'Afrique. Par une économie bien entendue l'Arabe réserve l'usage de la tente pour les mois d'hiver ; d'ailleurs, dans cet heureux climat, des saisons entières se passent sans que l'azur du ciel

---

(1) Le nom de *Mafrag*, que nous avons étendu à toute la rivière, n'en désigne, pour les Arabes, que l'embouchure : ils l'appellent *Oued-Merdès* au point où nous l'avons traversée, et elle change de nom toutes les fois qu'elle passe d'un territoire sur un autre. Il en est de même de la Seybouse et de toutes les rivières de la Régence dont le cours a quelque longueur. Cette coutume des Arabes est la source d'erreurs topographiques contre lesquelles il est bon d'être prémuni.

soit un instant voilé, et l'on se contente, les deux tiers de l'année, de simples abris dont la toiture en branchages est portée sur des piquets de bois ; des claies en broussailles se posent du côté du vent. Ces huttes, espacées de dix en dix mètres environ, forment un cercle dont l'aire est toutes les nuits occupée par le bétail : des chiens nombreux, qui s'attachent, comme nos chats, au douar plutôt qu'à l'homme, font la garde, et malheur à l'étranger qui, pour un motif quelconque, veut aller à dix pas de sa natte ! il est à l'instant signalé par les aboiemens de la meute affamée, et risque, s'il se laisse effrayer, d'être mis en pièces par elle.

Les douars changent de place quand les pâturages environnans sont épuisés ; il est rare qu'ils conservent la même plus de trois mois : quoi qu'il en soit, le séjour du bétail stimule énergiquement la fertilité de la superficie occupée ; on la laboure deux ou trois années de suite, et c'est là le seul parti que l'agriculture arabe sache tirer des engrais.

Nous employâmes les deux heures de jour qui nous restaient à explorer le voisinage du douar : deux sources assez pauvres et des plantations de maïs et de tabac font le principal mérite du vallon ; à peu de distance sont les ruines d'une habitation romaine ; des sommets voisins, l'œil suit distinctement la direction E.-S.-E. de la longue vallée par laquelle la Mafrag descend de l'Atlas. La roche de la montagne est de grès rouge : cette formation paraît comprendre une très vaste étendue ; de Drâan à la Calle et de la Calle à Bone, je n'en ai pas aperçu d'autres. Les premiers gradins de l'Atlas ont un caractère que nous avions déjà remarqué dans le Boudjareah ; une riche verdure tapisse leurs flancs, et pour les empêcher de se garnir d'arbres, il faut, quoi qu'en ait dit Salluste, toutes les habitudes destructives des Arabes.

Les musulmans prennent, après le coucher du soleil, un repas, et les apprêts du nôtre s'achevaient à notre retour de la promenade. Des nattes sont étendues sur le sol ; les convives s'accroupissent autour, à l'exception de l'hôte, qui, sans toucher aucun mets, se tient debout vis-à-vis de nous, veillant à l'ensemble du service et épiant nos moindres désirs. On apporte dans des vases de bois des œufs durs, des crêpes au miel, des volailles bouillies et du couscoussou ; les crêpes devaient, par malheur, être recouvertes d'une immense sauce couleur d'ocre dans laquelle notre interprète Mohammed trempa les doigts pour la goûter ; n'en trouvant pas les condimens suffisamment mélangés, il se mit, pour la rendre digne de nous être offerte, à la malaxer de ses mains ; mais,

prévoyant ses intentions, nous avions prélevé notre part des crêpes avant qu'il ne versât la sauce, ce qui lui donna une médiocre idée de notre goût. Les volailles, dépecées sans fourchette ni couteau, étaient bonnes, quoique poivrées à l'excès pour des palais européens. Enfin nous arrivons au couscoussou : c'est le fond de la cuisine arabe ; le couscoussou est à la fois le pain, la soupe, le bouilli et le dessert : point de repas sans couscoussou. Les femmes arabes, après avoir broyé le froment dans des moulins à bras, en jettent la farine dans un vase de la forme d'un grand tambour de basque ; elles y ajoutent un peu d'huile, et la font passer rapidement sous leurs doigts jusqu'à ce que le tout se forme en grumeaux de la dimension d'un grain de millet : on obtient ainsi une semoule qui se cuit à la vapeur et se mange avec du lait, du bouillon, du beurre ou tout autre apprêt. Le couscoussou est un aliment nourrissant, salubre et agréable ; il peut paraître sur les tables les plus somptueuses aussi bien que sur les plus modestes ; c'est mieux que les puddings anglais, et c'est une conquête à proposer à nos artistes en cuisine. Le pain, les fourchettes, les assiettes, les verres sont inconnus et le vin proscrit dans les douars ; de momens en momens, des jattes d'eau et d'excellent lait circulent entre les convives, et chacun y trempe les lèvres à son tour. Le repas fini, on apporte de l'eau et du savon, et tous les convives, en commençant par les plus qualifiés, lavent dans un vase commun leurs mains graisseuses, leur barbe et leur visage ; plusieurs des nôtres ne faisaient aucune difficulté de se rincer la bouche avec cette lessive ; nous n'avons pas poussé si loin l'amour de la propreté.

La civilisation des peuples, a dit Brillat Savarin, se mesure à l'état de leur cuisine : cette maxime servira d'excuse à ces détails. Il y aurait de l'ingratitude à ne pas ajouter que rien n'est plus cordial que l'hospitalité des Arabes ; elle s'exerce envers les inconnus comme envers les voisins, et forme entre celui qui la reçoit et celui qui la donne un contrat religieux de protection mutuelle.

Il ne faut point chercher le sommeil sous les tentes des Arabes ; elles fourmillent d'ennemis du repos des humains ; étendus en plein champ sur des nattes qui sortaient de ces tentes, nous n'avions, pour nous distraire de nos souffrances, que le concert des longs aboiemens des chiens répondant aux vagissemens des chacals. A minuit, le sheick Hafsi, de la tribu des Beni-Urjin, vint nous tirer de peine, et nous partîmes avec une soixantaine de cavaliers, par un clair de lune magnifique. Pendant la première heure, nous marchâmes sur une terre forte ; puis nous

entrâmes sur un terrain marécageux que le soleil avait desséché et dont la longueur nous parut au moins de deux lieues ; les terres fortes reprennent ensuite, et elles ont l'avantage d'être traversées par quelques ruisseaux ; enfin, après un repos, nous recevions, à huit heures du matin, l'hospitalité dans le principal douar des Ouleb Dieb. C'est là que se termine la plaine ; des montagnes couvertes de bois encadrent de gras pâturages ; les palmiers, les agaves, les cactus, qui donnent à la campagne d'Alger sa physionomie africaine, ne se montrent point ici, et, avec quelques maisons éparses dans le paysage, nous aurions pu nous croire dans les forêts de la Bourgogne. La forêt sur la lisière de laquelle était le douar garnit les deux versans d'une montagne dont le lac Boumalah baigne le pied. Le grès rouge perce de distance en distance le sable qui constitue le sol ; ce sable lui-même est souvent d'une humidité remarquable. L'essence de ces bois est presque exclusivement de chêne-liége, et le nombre des écorces exploitables est immense : l'on n'en tire aucun parti ; elles tombent de vétusté ou sont noircies par le feu que les Arabes mettent périodiquement aux broussailles ; cette funeste habitude n'a d'autre objet que de rendre plus facile l'exploitation des arbrisseaux dont ils se contentent pour leur chauffage et d'écarter les bêtes féroces. Les forêts s'étendent, en laissant entre elles quelques vallons en culture, au nord jusqu'à la mer, à l'ouest jusqu'au cap Rose, et à l'est jusqu'à la frontière de la régence de Tunis ; je ne saurais, si on me permettait d'énoncer ici une estimation faite à vue de pays, en évaluer la superficie à moins de 20,000 hectares : tous ces bois sont domaniaux.

Arrivés à l'extrémité méridionale du lac Boumalah, il nous était facile de pousser jusqu'à la Calle : mais nous étions accompagnés d'une soixantaine de nos nouveaux amis, et il était douteux qu'on pût, à la Calle, nourrir les hommes et les chevaux. Nos compagnons auraient dû revenir coucher au douar des Ouled Calla, et c'était beaucoup pour ceux d'entre eux qui, nous ayant rejoints chez les Merdès, étaient sur pied depuis dix heures du soir. Le paysage était charmant quoique un peu marécageux, et pendant que nous délibérions sur la continuation de notre route, la tribu nous avait dressé une tente. Comment d'ailleurs résister à un caïd arabe qui nous sollicitait en patois provençal? Nous cédâmes donc à ben Messaoud, vieil ami des Français de la Calle, fils et petit-fils de deux de leurs drogmans : grace à lui, la soirée fut bien remplie, et nos observations sur l'économie intérieure des ménages arabes purent prendre une bonne direction.

Lorsqu'on voit l'Arabe à cheval, au milieu de ses vastes plaines, se livrant avec une joie d'enfant à la fougue de ses caprices, on est tenté de croire qu'il possède seul la vraie liberté, et l'on se sent porté à dédaigner cette liberté de convention qui, dans notre Europe, ne peut faire un mouvement sans se sentir coudoyée. En y regardant de plus près, on reconnaît que la vie pastorale n'est pas plus qu'une autre exempte d'amertume, et l'aspect prolongé d'un douar excite dans l'ame un profond sentiment de tristesse : c'est l'effet de la dureté de l'esclavage, auquel est soumise la femme. Les soins du ménage et de la maternité, qui passent parmi nous pour les plus fatigans, sont un délassement pour la femme africaine : plusieurs fois le jour, tantôt à la pluie, tantôt sous un soleil brûlant, elle va, le dos chargé d'une vaste amphore, chercher de l'eau à la source ; elle coupe le bois au loin, disparaît sous le faix en le rapportant, le fend et le débite au retour; on a pour ses forces, quand le douar change de place, beaucoup moins de ménagemens que pour celles du cheval : aussi la taille de ces malheureuses prend-elle bientôt le pli que leur impriment les fardeaux : rentrées sous la hutte, elles ont à moudre à bras tout le grain qui s'y consomme, puis à réduire, sans l'aide d'aucun moyen mécanique, la farine en couscoussou : ces travaux accablans renaissent, comme la faim et la soif de la famille, sans cesse ni répit. Cependant la saison avance, et si le travail de la journée ne laisse pas le temps de filer la laine des troupeaux et de tisser la tente qui doit, l'hiver, remplacer la toiture de feuillage, il faut le prendre sur les heures destinées au sommeil. Aux labeurs de son sexe, la femme ajoute ainsi ceux de l'homme, de la bête, et même des machines : c'est à ce prix cruel que sont achetés les loisirs de l'Arabe : la femme est pour lui un être d'une espèce inférieure ; il ne sait jouir de sa supériorité que par l'abaissement de celle-ci, et se fait un lâche point d'honneur de ne point la soulager et de ne point la plaindre. C'est par l'introduction de nos machines les plus simples, du moulin et du métier à tisser, que commencera l'affranchissement de la femme arabe. Je ne sais quel instinct sauvage avertit les Arabes que notre contact changera parmi eux la condition des femmes et élèvera ces pauvres esclaves à leur niveau. Cette révolution est, de tous les effets de notre présence, celui qu'ils semblent craindre le plus : ils y gagneront cependant autant que leurs compagnes ; les liens de famille, dont ailleurs la femme est le centre, n'existent dans les tribus que pour la guerre et la vengeance ; on n'y aime ni mère, ni sœur, ni épouse, ni fille, et le sexe féminin y est en complot permanent contre l'autre ; partant ni repos, ni con-

fiance, ni douces joies. La gracieuse fierté des attitudes des femmes arabes dans la jeunesse, l'expression noble et douce que l'excès de la souffrance n'efface que tardivement sur leurs traits flétris, disent, du reste, combien Mahomet s'est trompé en refusant une ame à leur sexe.

Ces réflexions furent interrompues par le souper. La lune, dans tout son éclat, argentait la surface du lac; sa clarté se mêlait, sous notre tente ouverte, à celle d'un grand feu de roseaux secs; les visages expressifs de nos Arabes, accroupis autour, partagés entre les histoires et le mouton rôti de ben Messaoud, ressortaient sur notre draperie noire; au dessus de leurs têtes s'avançaient celles de leurs coursiers numides. Où étaient les crayons du capitaine Leblanc? et pourquoi faut-il que le bivouac pittoresque du bord du Boumalah soit destiné à faire quelque jour place à de prosaïques auberges?

Le 25, nous étions à cheval à la pointe du jour, et bientôt les bords du lac Ouedengarah offraient à notre admiration un paysage dont il nous semblait avoir lu la description dans Walter-Scott: c'étaient les eaux, les bois, les rochers de l'Écosse, et une brume passagère achevait de compléter l'illusion. Deux heures après le départ, nous apercevions la Calle à nos pieds. La Calle n'est aujourd'hui qu'un monceau de décombres, reste de l'incendie du 27 juin 1827 : le 22 juillet dernier M. de Berthier est venu, à la tête de cinquante zouaves, reprendre possession de ce sol que nos pères ont occupé pendant trois cents ans, et le *Cygne* a salué de ses bordées le drapeau tricolore qui n'avait pas flotté sur cette plage depuis 1812. Déjà le port était plein de corailleurs, et le marché des indigènes établi sur la grève; un détachement de remonte du 3e de chasseurs recevait des chevaux que les Arabes Aneuchas amenaient des montagnes situées à douze lieues au sud; en un mot, la Calle renaissait par la seule présence de notre pavillon, et tout ce qui pouvait s'y faire sans un crédit ouvert au budget se ressentait de l'intelligente activité du commandant.

Le port de la Calle a quatre hectares d'étendue, la nature en a fait tous les frais: il est ouvert à l'O. N. O., et défendu du large par un banc de rocher, de 450m de long sur 60 à 80 de large: c'est sur ce rocher, réuni à la terre par un isthme de sable, qu'est assise la ville. Sur la porte de terre est inscrite la date de 1677. Le port éprouve un violent ressac par les vents de N. O.; il est assez calme par tous les autres; il n'admet pas de bâtimens de plus de cent tonneaux, mais 180 bateaux corailleurs peuvent y trouver un asile; il est dominé au sud par le mamelon du poste du moulin, où gisent encore les canons

innocens de l'ancienne Compagnie d'Afrique. Sur la plage du fond, sont, outre un puits et une source d'eau excellente, les ruines d'un lazaret et d'une mosquée : ces édifices, jadis bâtis par nous, sont tout-à-fait séparés de la ville ; les tribus affaiblies des environs, dont notre commerce faisait autrefois la puissance et la prospérité, reprennent déjà l'habitude de tenir autour leur ancien marché du dimanche.

Avant 1794, époque à laquelle nos établissemens d'Afrique périrent étouffés par les fautes de la Convention, la population de la Calle était d'environ six cents ames ; l'enceinte ne pouvait pas en contenir davantage, et, comme l'exploitation du commerce de la compagnie n'exigeait pas un moindre nombre d'individus mâles, l'accès de cette échelle était interdit aux femmes ; le gouverneur lui-même ne pouvait pas y faire entrer la sienne. De grands désordres intérieurs résultaient de la singularité de ce régime, et, s'il faut en croire la chronique scandaleuse du temps, le Coran n'élevait pas toujours une barrière infranchissable entre nos jeunes compatriotes et les Africaines des environs. Sous une administration sage, la population de la Calle excèderait bientôt son maximum d'autrefois ; les causes qui resserraient les constructions dans d'étroites limites n'existent plus, et trois mille ames s'établiraient commodément sur les emplacemens à bâtir adjacens. Quelques dispositions sont déjà prises pour attirer des habitans. Tout est domanial à la Calle, et le ministre de la guerre a approuvé que les carcasses de maisons qui en couvrent la surface fussent gratuitement concédées pour cinq ans à charge de les réparer : elles seront vendues dès que des capitaux et des acheteurs se seront agglomérés sur les lieux. Déjà quarante bateaux corailleurs y sont restés pour faire la pêche cet hiver, et y forment un magasin de munitions navales.

Le passé de la Calle est la garantie de son avenir. L'ancienne compagnie d'Afrique y faisait la pêche du corail : elle n'a jamais eu plus de cinquante bateaux, et cette industrie, si propre à former des matelots, se perpétuera, non seulement parce que c'est dans les parages de la Calle que la reproduction paraît la plus prompte et les qualités les plus belles, mais aussi parce que ce port, le plus oriental de nos possessions, est le seul bien placé pour l'exploitation de la côte de Tunis dont la pêche nous appartient en vertu des traités. Indépendamment des affaires assez considérables que faisait la Compagnie à Bone et à Collo, elle exportait moyennement de la Calle même 90,000 hectolitres de froment : le prix de la charge locale (153 kil.) variait de 7 fr. 50 à 15 fr., ce qui revient à un prix réduit de 5 fr. 51

l'hectolitre. Pendant les disettes de 1701 à 1709, les concessions ont expédié en France par le Hâvre et Marseille jusqu'à 200,000 hectolitres de blé par an : les exportations d'orge, de maïs, de fèves, étaient aussi fort considérables, et le prix de ces denrées était la moitié de celui du blé : enfin, les Arabes apportaient sur le marché de la Calle deux mille cuirs d'animaux, et une centaine de quintaux de cire (1). Ce commerce doit se ranimer et s'agrandir. Ces immenses forêts de liége que nous avons traversées n'ont jamais été exploitées, et nos importations de cette écorce sont bien propres à leur donner de la valeur : celles-ci ont été en

	Commerce général.	Mise en consommation.
1830	2,478,159 fr.	912,698 fr.
1831	1,768,049	575,145
1832	2,718,490	794,721
1833	2,929,768	862,811
1834	3,565,315	1,112,416
1835	3,830,719	1,444,396

Cette consommation est de celles qui s'étendront; aux développemens que prennent nos verreries, on peut hardiment le prédire, et notre position géographique, nos exportations de vins, mettent dans nos mains une branche de commerce avec l'étranger qui fructifiera. Le tabac des environs de la Calle paraît aussi destiné à devenir un important article de culture et de relations avec la France : j'ai adressé à M. Pasquier, directeur de l'administration des tabacs, des échantillons des récoltes des Ouled Djed : le procès-verbal des essais auxquels ils ont été soumis constate la bonne qualité de ce tabac : les tabacs d'Amérique analogues valent 100 fr. le quintal métrique, et la régie déclare qu'elle emploierait avec avantage quatre à cinq cent mille kilogrammes par an de celui de la Calle. Cette branche de commmerce reviendrait à la marine de Marseille et de Toulon, et dédommagerait les départemens des Bouches-du-Rhône et du Var du petit préjudice qu'ils éprouvent de la suppression, d'ailleurs très bien entendue, de la culture du tabac sur leur territoire. Ces détails ne touchent pas uniquement à des intérêts matériels, s'il est aussi vrai que je le crois qu'en

(1) Ces renseignemens sur le commerce de la Calle ont été fournis ou vérifiés par M. Rimbert, ancien agent de la Compagnie d'Afrique, aux connaissances locales duquel on ne recourra jamais sans avantage : ils sont conformes aux documens remis dans le temps aux ministères de la marine et des affaires étrangères.

achetant du tabac aux Arabes, et en les mettant à l'exploitation du liége, on avancera beaucoup plus nos affaires en Afrique que par des expéditions dont le bon sens de la nation commence à faire justice. Ces mêmes forêts, bien aménagées, fourniraient à l'armée son chauffage, que nous tirons à grands frais, et en marchant vers un prochain épuisement, de la petite île d'Ivice. Cet inventaire abrégé des germes de richesse qui existent à la Calle prouve que nous pouvons faire mieux que le duc de Guise, qui, inhabile à diriger l'exploitation des concessions, la cédait, en 1663, se contentant de dix chevaux barbes par an pour toutes redevances.

Les collines élevées qui bordent la côte de la Calle sont couvertes d'arbrisseaux, et l'on y remarque, comme un souvenir de la France et un gage d'avenir, un groupe de magnifiques mûriers : elles ne se distinguent du reste par aucun accident pittoresque ; mais, de leur sommet, se déroule, du côté de la terre, le plus magnifique panorama. De riches vallées s'étendent entre des montagnes boisées dont les sommets variés se projettent au sud sur l'azur du ciel, à l'est sur les flancs sombres du Djebel Khoumir : les crêtes tranchantes de cette haute montagne offrent aux régences d'Alger et de Tunis une frontière naturelle pour terminer un débat de limites qui dure depuis un siècle. Le terrain s'abaisse doucement jusqu'aux deux lacs Ouedengarah et d'Ouedleurgh qui, séparés par de verdoyantes collines, pénètrent dans les replis formés par la base des montagnes. L'Ouedengarah ne communique pas avec la mer : il occupe un bas-fond, et son niveau s'élève ou s'abaisse suivant les saisons ; on l'accuse d'être le foyer des fièvres qui règnent à la Calle depuis le mois de juin jusqu'à la fin d'août, et dont l'intensité s'accroît avec la fréquence des vents du Sud. Les plantations sont souvent un moyen efficace d'améliorer l'état sanitaire d'un pays, et l'on atténuerait probablement beaucoup le mal en couvrant la Calle d'un rideau de grands arbres : la beauté des mûriers contemporains de la Compagnie témoigne qu'un peu de soin suffirait pour amener à l'état de futaie les bois qui s'étendent jusques au lac.

Il m'aurait été doux d'apporter à la Calle les moyens d'en relever les ruines ; je ne pouvais que faire quelques dispositions du domaine public dont l'effet sera peut-être d'attirer les artisans et les ouvriers les plus nécessaires pour rendre ce poste habitable.

Ces mesures prises, nous nous dirigeâmes vers Bone par les hauteurs, et, au bout de deux heures de marche, nous apercevions à notre droite, au dessus d'une anse bordée de sable blanc, les ruines du bastion de

France. Il y avait jour pour jour deux cent deux ans que le révérend père Dan, supérieur de l'Ordre de la Rédemption des captifs, homme de cœur et de sens, dont j'aime à retrouver la trace, admirait *la chapelle, l'hôpital, les logemens, les magasins du bastion, la forteresse couverte en plate-forme, munie de deux pierriers et de trois moyennes pièces de canon de fonte.* A quelques pas du bastion, il vit *vingt familles arabes campées pour le service de ses habitans au nombre de quatre cents.* « Ceux qui font là leur demeure, dit-il, sont tous Français, dont il y en « a eu jusques à sept ou huit cents du temps que le feu sieur Samson Na- « poléon y était gouverneur. On y fait ordinairement un trafic avanta- « geux et riche, qui est de quantité de corail, de blé, de cire, de cuirs « et de chevaux barbes que les Maures et les Arabes voisins y viennent « vendre à très bon prix, et que l'on transporte par après en Provence. » Ce bastion, élevé en 1561 par deux Marseillais, Thomas Linches et Carlin Didier, fut, dans des circonstances dont je parlerai peut-être ailleurs, détruit par les Turcs, en 1637 ; la plage est aujourd'hui déserte et les Arabes se sont éloignés ; mais les vallées dont Pierre Dan remarquait la fertilité sont toujours là ; les montagnes sont parées comme de son temps de *quantité de bois de haute futaie et de taillis fort épais.* Si, sous Louis XIII, l'Arabe se plaisait à dresser sa tente à l'ombre de l'établissement français, pourquoi, au dix-neuvième siècle, les deux races ne rendraient-elles pas à ce rivage le spectacle de leur union et de leur prospérité d'autrefois ?

A l'Ouest du bastion de France, le lac Boumalah communique avec la mer par un chenal de six à huit cents mètres de long dans lequel s'établissent des courans alternatifs, suivant les hauteurs respectives des eaux : comme le lac s'avance de deux lieues dans les terres, et que le chenal ouvert dans un terrain sablonneux pourrait être facilement rendu navigable, il importerait de savoir quelle profondeur ont d'un côté l'atterrage par mer, et de l'autre le lac lui-même. Des ordres sont donnés par l'amiral Rosamel pour cette vérification, et il en sera fait une semblable sur l'Ouedleurgh qu'un canal plus long unit également à la mer. L'établissement de ces ports intérieurs, ne fussent-ils fréquentés que par des barques, serait d'un immense avantage pour l'exploitation des terres et des bois.

Les forêts de liége continuent jusqu'à l'arête du cap Rose ; elles ne sont interrompues que par la délicieuse vallée habitée par la tribu de Djaballa : son sol, défendu des vents du sud et de ceux de la mer par l'élévation des terrains environnans, consiste en un loam riche et

léger dont la fertilité est augmentée par des irrigations bien entendues : le ruisseau qui les alimente forme au bord de la mer une aiguade d'un abordage aisé. C'est ce que les corailleurs italiens appellent *Porto delle Canelle*, et ce que nos cartes désignent sous le nom de *Port Canier*. Ce lieu paraît réunir au plus haut degré toutes les conditions nécessaires à l'établissement d'une madrague. Le terroir de Djabala, presque entièrement divisé en champs cultivés, produit en abondance du tabac, du maïs, du froment ; les bœufs et les chevaux se ressentent dans leurs formes et leur volume de la richesse de la végétation. La tribu peut compter une cinquantaine de tentes presque toutes réparties dans les champs au lieu d'être agglomérées en douar. Cette tribu oubliée au milieu des bois a, par le fait, renoncé à la vie nomade.

Une falaise élevée se détache du cap Rose et se prolonge, en perdant de sa hauteur, jusqu'à l'embouchure de la Mafrag ; l'inclinaison du terrain se dirige vers le Sud, et les eaux coulent à la rivière, en s'éloignant de la mer. Une zone sablonneuse et garnie d'arbustes descend des montagnes et s'étend le long du golfe de Bone ; mais, en arrivant au premier douar des Seybas, on retrouve la fertilité de la plaine ; de beaux champs de tabac et de blé se montrent de loin en loin, et l'on traverse un ruisseau qui a l'avantage, assez rare en Afrique, de présenter un volume d'eau suffisant pour faire tourner des usines. La tribu des Seybas est forte de cent tentes, et c'est une des plus riches en troupeaux de la plaine. Nous y reçûmes pour la nuit une hospitalité cordiale.

Arrêtons-nous un instant, et voyons si, du spectacle qui vient de passer sous nos yeux, ne ressortent pas quelques enseignemens sur la manière de fonder notre établissement en Afrique.

Il est impossible d'être en relation avec les Arabes sans être frappé de l'intelligence qu'ils ont de leurs intérêts, de la vivacité avec laquelle ils saisissent tout ce qui est empreint de justice et de bon sens : quand une race, même barbare, se distingue par cette qualité, il est toujours possible de s'entendre avec elle ; elle reconnaît facilement la supériorité de ceux qui savent apprécier ses véritables besoins et y satisfaire graduellement. Ce n'est malheureusement pas ce que nous avons fait depuis six ans de séjour ou plutôt de campement sur le sol de la régence ; aussi y sommes-nous au commencement de 1837 beaucoup moins avancés qu'en 1830.

Si l'Arabe vit sous la tente, s'il se résigne à toutes les duretés de la vie nomade, ce n'est pas qu'il ne conçoive une meilleure exis-

tence : la sienne est la conséquence forcée du régime sous lequel il vit, et particulièrement de la constitution de la propriété. Hors du voisinage des villes, la terre est, sauf de rares exceptions, la propriété commune de la tribu ; il n'y a de propriété individuelle que le troupeau, la tente et son mobilier : le labour donné à un champ ne confère de droits que sur la récolte, et l'année suivante, ce même champ rentre dans le pacage commun (1). La vaine pâture, restreinte à la morte saison, est considérée parmi nous comme absolument inconciliable avec une bonne agriculture ; en Afrique, la vaine pâture dure toute l'année, et l'homme est obligé de vivre dans les conditions déterminées par les besoins de son troupeau : il ne saurait s'approprier aucune portion de terrain sans usurper le patrimoine de tous et soulever contre lui l'association entière à laquelle il appartient ; il ne peut donc ni bâtir, ni planter, ni cultiver dans des vues d'avenir qui dépassent quelques mois, et cela seul suffirait pour expliquer comment il a une tente au lieu d'une maison. La manière dont se perçoivent les tributs a pu être, dans l'origine, une conséquence de cet état de choses, mais elle concourt puissamment à le maintenir ; elle présente toutes les circonstances de l'état de guerre. Une troupe de gens armés, chargée à la fois de la taxation et du recouvrement, de la détermination et de l'application des peines, parcourt le pays ; ses exigences sont toujours proportionnées aux ressources qu'elle suppose aux contribuables, et ses violences égalent sa cupidité ; elle cherche à surprendre ceux qu'elle veut dépouiller, et ceux-ci la fuient à leur tour, emportant toutes leurs richesses : rien n'égale le talent des Arabes à faire courir vite et long-temps un troupeau ; se fixer sur le sol, ce serait donc pour eux offrir une prime aux avanies, et malheureusement nous ne leur avons pas encore donné lieu de penser qu'à cet égard nos beys eussent des vues plus élevées que leurs prédécesseurs. Enfin, indépendamment des confiscations particulières qui s'opèrent en Afrique de la manière la plus arbitraire, les beys jouissent du droit incontesté de déplacer les tribus, de les expulser du territoire qu'elles occupent et de les disperser au loin dans les lieux qu'ils leur désignent ; les exemples de l'exercice de ce pouvoir exorbitant ne sont nullement rares, et ils n'ont jamais été plus fréquens dans la province de Con-

(1) Ceci s'applique aux Arabes, et non aux Kabaïls, race distincte par ses mœurs et son langage, aussi bien que par son origine.

stantine que depuis six ans : la translation des tribus de notre voisinage a été l'un des grands moyens de la politique d'Hadji Achmet.

Si les Arabes devaient rester dans cet état barbare, les gouverner ne serait pour nous qu'une charge sans compensation. Il faudrait s'empresser de rejeter ce fardeau : notre domination aurait pour eux tous les inconvéniens de celle des Turcs, accrus de ceux de la différence de religion, de mœurs et de langage. Le seul avantage auquel nous pussions raisonnablement prétendre serait alors de tirer de cette côte un peu plus de blé, de cuirs, de laine, que ne l'ont fait nos aïeux. Mais elle veut être plus largement comprise, cette mission que nous a départie la Providence de fonder, à la place d'où a disparu la piraterie barbaresque, un nouvel état civilisé, destiné à agrandir un jour la puissance de la France, et à élargir, par les relations dont il deviendra le lien, les bases de la paix et de la prospérité du monde. Notre mission en Afrique c'est d'y accomplir une véritable et complète révolution sociale. Entre se résigner à cette longue tâche, ou se restreindre à l'occupation de quelques comptoirs commerciaux sur la côte, il n'y a que la continuation et l'aggravation du système déplorable que nous suivons. Qu'on se rassure toutefois ; il en coûtera beaucoup moins pour bien faire que pour faire mal, pour sauver l'Afrique que pour la perdre.

Les révolutions sociales, vers lesquelles les révolutions politiques ne sont qu'un acheminement, ont un caractère commun parmi les peuples civilisés : c'est de modifier la répartition de la propriété et de se consolider par l'établissement d'un nouveau mode de transmission ; la révolution française est beaucoup moins dans la Charte que dans le Code civil : c'est vers notre Code civil que gravite aujourd'hui l'Angleterre ; l'égalité du partage des successions, la division des terres sont au fond de ses agitations ; l'universalité des suffrages n'est qu'à la surface. Pour nous, la révolution que nous avons à faire dans la régence, c'est d'individualiser la propriété territoriale en renonçant, pour toutes les tribus où s'opèrerait cette réforme, au funeste droit de les faire transhumer. Une nouvelle civilisation arabe, l'amélioration progressive de la population se développeraient bientôt sur cette base.

Ce besoin n'est, il est vrai, pas encore senti par l'universalité des Arabes ; ils ne se rendent pas bien compte des vices de leur état social ; mais le sentiment de la propriété est instinctif chez l'homme, et si neuf que soit un peuple, on ne risquera jamais d'être mal compris en disant à l'être qui vit dans la crainte d'une spoliation toujours immi-

nente : « Ce champ est désormais à toi ; les fruits que tu y feras naî-
« tre, les troupeaux que tu y nourriras ne te seront plus enlevés, et,
« après toi, tes enfans en jouiront comme toi-même. »

C'est dans la réalisation de cette grande mesure et dans les conséquences inévitables qu'est la véritable colonisation ; car la propriété des Européens ne sera certaine et garantie que lorsque celle des Arabes le sera également ; et ceux-ci ne seront paisibles et gouvernables que lorsqu'on les aura fixés par de nouveaux intérêts. Rendre l'Arabe propriétaire privé, c'est le rendre laborieux : l'exemple des femmes prouve que l'oisiveté des hommes tient à leurs habitudes, et non pas à leur constitution, et la production intérieure ouvrira au commerce, ce grand civilisateur des peuples, les voies qu'il se plaint de trouver aujourd'hui désertes.

En donnant la propriété individuelle pour base à la nouvelle société, on résoudrait une difficulté jusqu'à présent insurmontable : c'est la perception du tribut. Les indigènes n'y verraient plus alors que le prix légitime de notre renonciation au droit de déplacement de tribus et de confiscation.

Jusqu'à présent notre capacité gouvernementale s'est rarement élevée, en Afrique, au dessus de l'imitation maladroite du système détesté des Turcs, dont nos proclamations de 1830 annonçaient aux Arabes que nous venions les délivrer. Pour qu'ils viennent à nous il faut qu'ils trouvent quelque chose à y gagner, et nous ne leur avions donné, depuis quelque temps, que le spectacle de la dévastation. Il est évident, au contraire, que l'Arabe, devenu propriétaire sous la domination française, s'y attachera comme à son champ et ne craindra rien tant que le retour de l'ancien état de choses.

Je répète que toutes les tribus ne sont pas mûres pour une réforme si profonde. Les mœurs, les habitudes, le voisinage ou l'éloignement des villes, les difficultés des communications, la nature des terrains les placent à cet égard dans des conditions très différentes. Mais j'ose affirmer que les tribus des Kharesas, des Beni-Urjin, des Seybas, des Ouled-Calla, et surtout de Djabala, toutes contiguës et occupant, dans le voisinage de Bone ou le long de la mer, une superficie de près de quatre-vingts lieues carrées, sont prêtes à comprendre et à accepter cette révolution avec reconnaissance. Il n'en faut d'autres preuves que les cultures auxquelles elles se livrent déjà.

Une fois le premier exemple donné, et ce germe progressif de civilisation planté, la constitution de la propriété ne devrait être accordée,

comme des chartes locales, qu'aux tribus qui la demanderaient. Elles y seraient suffisamment incitées par le contraste qui s'établirait entre les conséquences du régime actuel et celles du régime qui lui succèderait sous leurs yeux ; l'aggrégation formée par des intérêts si positifs s'étendrait rapidement, et bientôt il suffirait de ses propres forces pour mettre son repos à l'abri des insultes des tribus nomades. Quelques circonstances irrésistibles minent d'ailleurs sourdement les conditions de l'existence vagabonde des Arabes, et servent de précurseurs à cette révolution que nous avons à faire dans l'état de la propriété.

On ne peut pas considérer l'Arabe en l'isolant de son cheval : l'état social de celui-ci (qu'on excuse l'expression) est tellement identifié avec celui de l'homme, que tout ce qui atteint l'un réagit sur l'autre : le noble animal est de moitié dans tous les actes importans de la vie de son maître, et celui-ci renoncerait plutôt à sa famille qu'à lui. Aussi, dans cette course de plusieurs jours, l'équitation arabe a été pour nous un sujet continuel d'observations. L'équipement de cheval des Arabes est connu : c'est la selle à pommeau et trousquin élevés comme celle des mamelloucks, la bride à œillères et le mors à bascule : l'étrier est très court et placé presque d'à-plomb sous la hanche du cavalier ; celui-ci ne laisse pas comme nous tomber verticalement sa jambe ; il a le jarret très plié, le pied fort en arrière du genou ; son talon, armé d'un éperon pointu dont la branche a souvent plus de 0^{m}. 15 de longueur, attaque le flanc du cheval tout près du grasset et y trace, toutes les fois qu'il manœuvre, des arcs de cercle saignans. Cette position est extrêmement fatigante pour l'homme qui n'y est pas accoutumé, et, au trot, elle manque absolument de solidité : l'inconvénient n'est pas grand ; cette allure est à peu près étrangère aux Arabes ; ils aiment mieux intercaler dans la marche au pas, des temps plus ou moins fréquens de galop ; je ne sais si les chevaux se trouvent bien de cette méthode, mais elle est beaucoup plus agréable au cavalier que la nôtre. Mettez un cheval entre les mains d'un enfant qui ne le craigne pas, l'enfant abusera de tous les moyens de l'animal : ainsi font les plus vieux Arabes. Au milieu d'une longue marche, à la fin d'une journée pénible, un espace uni se présente-t-il ? l'Arabe se dresse sur sa selle ; il rejette avec une grace sauvage sur son épaule droite les plis flottans de son bournous, brandit son long fusil ; tantôt la troupe entière se précipite comme dans une charge ; tantôt des cavaliers isolés se défient, tirent leur coup de fusil ventre à terre, et reviennent en décrivant un grand cercle vers leurs compagnons ; d'autres fois, c'est au milieu des rochers et des

broussailles qu'ils se plaisent à faire caracoler leurs chevaux ; l'on peut dire que partout où passerait l'animal seul, galope aussi l'Arabe monté. Ces exercices capricieux sont ce que l'on appelle la *fantasia*.

Elevés dès l'enfance à manier des chevaux, les Arabes sont incontestablement des cavaliers plus exercés que nous ; mais leur équitation est loin de valoir la notre : l'art de beaucoup obtenir de l'animal en le fatigant peu leur est inconnu ; ils l'attaquent par saccades brutales du mors et de l'éperon, et c'est malgré la manière dont il est conduit, que le cheval barbe conserve de la grace et de la vigueur : à chevaux de forces égales, une bonne cavalerie européenne lasserait infailliblement la cavalerie arabe. Quelque heureusement doués de la nature que soient les chevaux de la Régence, ils ne sauraient résister long-temps aux habitudes de leurs maîtres ; ils sont promptement usés, et la consommation en est énorme ; elle a pu se soutenir tant que le cheval a été sans valeur ; mais déjà nos achats en ont presque triplé le prix et ont mis en lutte l'intérêt et le goût des Arabes : il est probable que le premier l'emportera. Ce n'est pas tout : nous introduisons dans le pays une consommation de viande à laquelle il n'était pas accoutumé : la valeur du bœuf s'élève progressivement, et la consommation de la viande ne peut s'étendre, ni même se maintenir sur le pied actuel, qu'aux dépens du nombre des chevaux communs. La concurrence du mouton leur sera encore plus dangereuse ; les toisons grossières de la race du pays ne valent pas plus d'un franc ; il serait facile de la changer par l'importation de mérinos. L'éducation du mouton sera bien long-temps le meilleur, si ce n'est l'unique moyen, de tirer parti de beaucoup de terres d'Afrique, et dès que nous serons entrés dans un système d'administration raisonnable, on verra se reproduire, entre Européens et Arabes, les anciennes associations de baux à cheptel qui ont été pour nos aïeux, dans la Régence et en Egypte, un gage de paix et une source de richesse. Depuis vingt-cinq ans les magnats de Hongrie remplacent leurs haras sauvages par des troupeaux de mérinos : la même réforme s'opèrera d'elle-même dans nos possessions. La cherté des chevaux, conséquence inévitable de ces circonstances convergentes, mettra beaucoup de cavaliers à pied ; elle rendra des bras disponibles, et ce sera autant de gagné pour la cause de la paix et du travail. Le premier effet de ce nouvel état de choses sera l'élévation du prix des transports, et comme un cheval traîne six fois ce qu'il porte, il faudra renoncer aux animaux de bât. Qu'on favorise ce mouvement par l'ouverture de quelques routes, l'Arabe

qui aura une charrette sera bien près de bâtir une maison. L'amener à ce point est tout le problème de notre établissement en Afrique.

Nous quittâmes vers quatre heures et demie du matin nos amis les Seybas ; à sept heures nous étions à l'embouchure de la Mafrag : elle était complétement barrée par un bourrelet d'environ 80 mètres de largeur de sables amoncelés par la lame du large. La rivière avait l'aspect d'un lac profond : dans les crues, elle force la barre et rien n'est plus variable que son accès. Les dunes que perce la Mafrag pour s'écouler dans la mer sont de sable pur, et telle est la force de végétation du sol africain qu'elles sont couvertes de la verdure la plus brillante : l'olivier, le caroubier, le liége, s'y disputent l'espace, et la vigne sauvage grimpe au milieu de leurs branches. C'est aussi dans des sables mouvans que prospèrent les vignes renommées du cap Breton, et la facilité du fossoyage dans ceux qui s'étendent de Bone à la Calle semble leur réserver, pour tout le temps où la main-d'œuvre sera chère en Afrique, la culture exclusive de la vigne.

Le territoire compris entre la Mafrag et la Seybouse est occupé, sous notre protection, par la tribu des Beni-Urjin, que le général d'Uzer y a sagement établie lorsqu'elle fuyait les persécutions d'Hadji Achmet ; elle touche aux portes de Bone, et s'est singulièrement enrichie par la vente de ses denrées. De la Mafrag à la Seybouse, on suit le fonds d'un vallon qui sépare deux lignes de dunes successivement formées par la mer, et par lequel, dans le temps des grosses eaux, les deux rivières se mettent en communication ; elles pourront, quand le pays sera plus avancé, être à peu de frais réunies par un canal creusé sur cette direction, et une excellente navigation fluviale de trente lieues d'étendue se rattachera au port de Bone.

De la Calle à Bone nous avons marché treize heures et demie. Ce temps serait fort abrégé par le simple tracé d'une route : les mille petits détours des sentiers que l'on suit allongent beaucoup le chemin.

Peu de voyageurs ont traversé la contrée que nous venons de parcourir sans rencontrer un lion énorme, ou tout au moins l'empreinte récente de son pied formidable au passage d'un ruisseau. Nous sommes honteux, M. de Chasseloup et moi, d'avouer que malgré l'attention la plus soutenue, nous n'avons absolument rien aperçu de semblable.

Littérature.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE, COMPAREE AVEC LES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES.

1re LEÇON (1).

Nous ne pouvions aborder l'histoire de la littérature française à ses commencemens, c'est-à-dire au douzième siècle, sans avoir étudié l'histoire de l'esprit humain en France jusqu'à cette époque ; et comme les monumens français nous manquaient alors, nous avons dû nous adresser aux monumens latins. Maintenant que nous avons rencontré des monumens français, nous ne les quitterons plus, et la littérature latine, qui se continue aux époques que nous allons traverser, ne pourra plus nous occuper que d'une manière accessoire. Ainsi, nous changeons aujourd'hui de terrain, d'horizon, de langue ; nous entrons dans un nouveau monde, dans un nouvel ordre de faits.

Remarquons d'abord que cette époque où nous entrons est une époque tranchée, qui se sépare nettement de celle qui la précède ; la fin du onzième siècle est signalée par une crise générale qui se fait ressentir dans toutes les parties de la société et de la civilisation ; l'Eglise, entre les

(1) La *Revue française* contiendra, en résumé seulement, tout ce que les cours scientifiques et littéraires du haut enseignement offriront de plus substantiel. Si la leçon du professeur (M. J.-J. Ampère) se trouve ici reproduite en entier, c'est qu'elle forme l'introduction et comme le programme d'une nouvelle partie de son cours, et compose ainsi un fragment important à connaître dans son ensemble.

mains de Grégoire VII, est arrivée à proclamer sa souveraineté et à organiser sa puissance; la féodalité est aussi en pleine organisation, et manifeste cette organisation par le grand fait des Croisades. A côté de la féodalité, les communes paraissent, l'art nouveau commence, des idiomes nouveaux se produisent d'un bout de l'Europe à l'autre, aussi bien les nouveaux idiomes germaniques que les nouveaux idiomes latins : c'est une transformation générale, c'est un commencement, ou, si l'on veut, une renaissance universelle; et au sein de cette grande transformation, de cette grande rénovation sociale qui s'accomplit d'un bout de l'Europe à l'autre, se place, avec quelque convenance et quelque grandeur, le berceau de notre langue et de notre littérature.

L'époque dans laquelle nous allons entrer dure trois siècles; et pour exprimer par des chiffres ce qui, dans la réalité, n'est pas susceptible d'une précision si rigoureuse, mais ce qu'il faut bien préciser pour s'entendre, nous dirons que cette époque, le moyen âge de la littérature française, s'étend de 1100 à 1400, et par conséquent comprend les douzième, treizième et quatorzième siècles. Il y a une unité littéraire pour ces trois siècles, en ce qui concerne la France : c'est l'unité de la langue. Ces trois siècles voient fleurir celle qu'on a appelée romane, et que je préfère appeler plus simplement la vieille langue française. On n'a pas de monumens de cette langue plus anciens, au moins de beaucoup, que l'année 1100; on ne peut guère en citer de postérieurs à 1400, où elle se montre encore dans son intégrité : or, cette langue a eu sa vie propre, ses lois, ses règles, oubliées, ignorées dès le seizième siècle, règles que Marot ne connaissait plus, sur lesquelles il se trompait quand il cherchait à rajeunir le Roman de la Rose, et qui ont été retrouvées seulement dans notre temps, par M. Raynouard. Ce sont donc ces trois siècles que j'appellerai le moyen âge. Cette expression a été plus ou moins étendue, plus ou moins restreinte; on est fort libre à cet égard; ce qui importe, c'est de déterminer nettement ce qu'on entend par là et d'appliquer cette détermination à une époque qui forme réellement un tout, un ensemble historique qui ait son commencement, son milieu et sa fin. Or, c'est ce que je trouve dans l'époque qui sépare l'année 1100 de l'année 1400; l'époque antérieure, c'était la continuation et la fin de la culture latine, au sein de laquelle se manifestaient les germes de ce que nous appellerons le moyen âge. Après le moyen âge, à partir du quinzième siècle, ou mieux du seizième siècle (le quinzième n'étant qu'une transition entre ce qui le précède

et le seizième), à partir du seizième siècle, commence l'histoire véritablement moderne ; eh bien ! entre la fin de ce qu'on peut appeler les bas temps, et les temps modernes, il y a un âge intermédiaire, un âge moyen, le moyen âge. Le moyen âge, ainsi défini, comprend un intervalle de temps qui nous offre une certaine unité, qui est comme un grand drame à l'espagnole, un drame en trois journées ; ici les journées sont des siècles ; dans celui-ci n'ont manqué aucune des conditions du genre : ni les coups d'épée, ni les aventures, ni la galanterie, ni même les bouffons et les *graciosos*. On verra en effet que la satire a trouvé autant d'interprètes que la veine héroïque. Quant à présent, mon but est de tâcher d'établir que cette nouvelle période de trois siècles forme un tout et suit une marche qu'on peut dire, en faisant abstraction de mille accidens secondaires, une et régulière dans toute l'Europe et dans tous les ordres de faits sociaux et intellectuels. Ensuite, après avoir tracé, pour ainsi dire, la figure, le profil du môyen âge, après avoir cherché à mettre sous vos yeux cette ligne, cette courbe tracée par la main de Dieu, et que décrit le moyen âge, je m'efforcerai de montrer sommairement la place qu'y tient la France, les rapports principaux qui la lient au reste de l'Europe, les influences qu'elle communique et les influences qu'elle reçoit, soit de l'Europe, soit de l'Orient, qui agit sur elle comme sur tous les autres pays européens ; enfin, d'indiquer par avance les rapports de cette époque avec ce qui précède et avec ce qui suit, ou plutôt de faire pressentir toutes ces choses, que nous aurons à développer plus tard.

Si l'on considère pendant cette période, que j'appelle le moyen âge, l'ensemble de l'histoire de l'Europe, on remarque que cette histoire peut être envisagée comme un développement qui se compose de trois parties, une partie ascendante, une partie que l'on me permettra d'appeler *culminante*, et une partie descendante ; alors il y a partout et en toutes choses un mouvement ascensionnel, un apogée et un déclin. Prenons rapidement les différens états de l'Europe ; et, avant d'aller plus loin, j'ajoute que naturellement, en raison des circonstances accidentelles et locales, la date de ces diverses phases du développement général varie ; qu'il est ici un peu plus avancé, là un peu plus retardé ; que tel pays est plus tôt à son point culminant, et tel autre à son déclin ; mais c'est en général le douzième siècle qui est l'époque d'ascension. Vers le milieu du treizième siècle on arrive à l'apogée, et depuis lors, surtout pendant le quatorzième siècle, on descend. Prenons d'abord la France.

Pendant le onzième siècle la dynastie nouvelle s'est établie obscurément et petitement sur le trône de France; c'est au douzième siècle, sous Louis-le-Gros, que la dynastie commence à montrer quelque activité, et que la France commence à se former; c'est à la fin du douzième siècle et au commencement du treizième, sous Philippe-Auguste, qu'elle grandit et devient glorieuse; et enfin, c'est au milieu du treizième siècle, au temps de saint Louis, que la France du moyen âge est à l'apogée de sa civilisation. A partir de ce moment le déclin se fait sentir. Quant aux luttes avec l'Angleterre, qui remplissent presque toute la durée de trois siècles, il y a dans la première partie pour les deux pays des chances à peu près égales; mais la deuxième est le temps des batailles de Crécy et de Poitiers; la fortune de la France descend: le quatorzième siècle est un temps d'anarchie, d'agitation et de dislocation; c'est le temps de Charles-le-Mauvais, de Marcel, des Jacques, des Maillotins; et enfin ce siècle, où la France du moyen âge se désorganise, expire dans la démence d'un roi.

L'Angleterre, avec des diversités, suit cependant, en somme, une marche à peu près parallèle; c'est de même le treizième siècle qui est son grand siècle; c'est le temps de la lutte pour la grande charte signée en 1215; c'est le temps où les communes arrivent, où le gouvernement parlementaire est fondé. Au commencement du quatorzième siècle, le règne honteux d'Edouard II, venant après le règne brillant d'Edouard Ier, annonce le déclin; Edouard III relève l'Angleterre; mais des désordres, des dissensions, une dislocation sociale assez semblable à celle de la France remplissent les dernières années du quatorzième siècle, qui se termine, en Angleterre, par une révolution analogue à celle de 1688, dans laquelle un roi est détrôné, et le chef d'une branche qui n'est pas la branche légitime est appelé au trône en 1399; ceci marque aussi nettement en Angleterre qu'en France la fin d'une période historique.

L'Italie, grace à ses villes commerçantes, à ses républiques maritimes, a pris dans l'histoire de la civilisation les devans sur le reste de l'Europe. Cependant elle suit dans l'ensemble à peu près les mêmes phases; le douzième siècle est son époque héroïque, ascendante, c'est l'époque de la grande ligue lombarde; le treizième siècle est l'ère la plus brillante des républiques italiennes, c'est précisément au milieu de ce siècle, en 1250, que s'accomplit la révolution guelphe, à Florence, et que cette république jette le plus vif éclat. Venise et Gênes se partagent l'ascendant dans le Levant; et Gênes le perd à la fin

du treizième siècle. Pise, qui avait brillé avant Venise et Gênes, voit finir sa puissance, en 1294, à la bataille de Meloria. Venise tombe vers la même époque sous l'oligarchie. Dans la plupart des républiques italiennes se manifeste, dès la fin du treizième siècle, et pendant le quatorzième surtout, cette fâcheuse décadence qui remplace presque partout la liberté par la tyrannie ; c'est le temps où, sur les débris des républiques, se fondent tant de petites principautés. C'est aussi au treizième siècle qu'en Espagne la question qu'on a agitée les armes à la main depuis Pélage, la grande question de l'expulsion des Arabes, est tranchée ; après l'admirable lutte du douzième siècle, lutte un peu balancée, décidément il devient clair que les Arabes n'auront pas l'Espagne, et alors est fondé leur dernier royaume, qui ne doit tomber qu'au temps d'Isabelle et de Ferdinand, mais hors duquel ils ne mettront plus les pieds, le royaume de Grenade. Alors aussi l'Espagne jette les fondemens de son unité future ; les royaumes de Léon et de Castille s'unissent dans les mains de saint Ferdinand. Au milieu du treizième siècle, le roi Alphonse X joue en Castille un rôle à peu près analogue à celui de saint Louis, législateur, civilisateur, comme lui, de plus, savant et écrivain ; c'est pour l'Espagne du moyen âge l'apogée de sa civilisation et de sa grandeur, et, dans le siècle qui suit, la décadence et la désorganisation ne tardent pas à se faire sentir. Tout le quatorzième siècle est rempli par des dissensions intestines, des querelles de palais, de familles ; l'on va ainsi jusqu'à Henri de Transtamare et Pierre-le-Cruel, et le moyen âge de la chevaleresque Espagne finit dans un fratricide.

L'empire, dans la première moitié du moyen âge, est représenté glorieusement par l'illustre famille de Souabe ; au douzième siècle, par le terrible Frédéric Barbarousse ; au treizième, par le brillant Frédéric II qui meurt au milieu de ce siècle, en 1250, et qui a répandu plus d'éclat qu'aucun autre sur le diadème impérial ; ensuite, le déchirement de l'empire et sa décadence commencent et se constituent jusqu'à la fin du quatorzième siècle, sous Charles IV, qui mutile et aliene les possessions impériales ; et enfin dans la dernière année du quatorzième siècle, en 1400, on dépose le dernier empereur du moyen âge, le faible Venceslas.

En face de l'empire est la papauté ; son histoire, prise en grand, est encore la même. L'idéal que Grégoire VII avait posé à la fin du onzième siècle a été réalisé autant qu'il pouvait l'être par quelques grands papes qui ont suivi, et qui remplissent la première moitié du

moyen âge; c'est Alexandre III, l'adversaire de Barberousse, celui qui le força un jour à s'humilier devant la tiare dans l'église de Saint-Marc; c'est Innocent III, se posant en pacificateur, en arbitre entre le roi de France et le roi d'Angleterre, entre le roi de France et l'empereur; ce sont là de grands papes, et dans le même temps le dogme arrive par les soins de la papauté à toute la rigueur de ses formules; c'est au concile de Latran, en 1215, que le mot de transsubstantiation est pour la première fois employé et imposé; c'est vers ce temps que sont fondés les ordres mendians, ces légions puissantes au service de l'Eglise, qu'est créée l'inquisition, son arme terrible; en un mot, c'est l'ère du plus grand ascendant et de la plus complète organisation de la papauté. Mais dans la dernière moitié du moyen âge la papauté décline, et le commencement du quatorzième siècle est marqué par le plus violent affront qu'elle ait éprouvé, le soufflet qu'elle reçoit dans la personne de Boniface VIII; ce pape, inférieur à ses grands prédécesseurs, et chez qui les passions cupides avaient remplacé la grande ambition des Innocent et des Alexandre, mourut de rage et de faim entre les mains de ses ennemis, après avoir été souffleté et bâillonné par eux; et en lui mourut la grande papauté des siècles passés. Après lui, la papauté s'est exilée, elle devient l'hôtesse du roi de France et son esclave, et quand elle veut résister au roi de France ou à Louis-de-Bavière, il se trouve des écrivains qui l'attaquent vigoureusement au nom du pouvoir temporel, comme Occam, tant le quatorzième siècle est pour elle une époque de misère et d'abaissement, et ce siècle se termine par un dernier coup par le grand schisme au sein duquel finit et s'abîme le moyen âge de la papauté.

Nous allons voir que cette marche de l'histoire des différens états à cette époque se retrouve dans l'histoire des différentes portions de la vie sociale, de la civilisation.

Prenons la chevalerie; son âge héroïque ascendant, c'est l'âge des croisades, c'est le douzième siècle et la première partie du treizième; les croisades sont l'expression, la mise en action pour ainsi dire de l'esprit chevaleresque; c'est au commencement du treizième siècle que la chevalerie est considérée comme la plus grande des distinctions, qu'un roi de France, Philippe-Auguste, arme son fils chevalier, peu de temps après que, suivant le récit des croisés, Saladin avait demandé cet honneur. Mais à peine la première moitié du treizième siècle est-elle passée que l'esprit chevaleresque commence à dé-

croître; l'enthousiasme qui produisait les croisades s'éteint de jour en jour; le sentiment chevaleresque s'affaiblit, il ne subsiste plus guère que comme une tradition et une imitation de ce qui a précédé. Ce qui peut le mieux servir à marquer les progrès et la décadence de la chevalerie, c'est l'histoire des ordres chevaleresques qui sont la chevalerie passant de l'idéal des sentimens et des mœurs dans une institution; ici les dates sont frappantes. Le premier ordre chevaleresque, celui des Hospitaliers, est établi précisément la dernière année du onzième siècle, en 1100, au commencement de la période que nous étudions. Les Templiers paraissent peu de temps après, en 1118; ils sont brûlés en 1314, au commencement du quatorzième siècle, quand la main qui allumait leur bûcher venait de frapper à mort, au moins pour l'époque du moyen âge, la papauté. C'est aussi dans cet intervalle que commence et que continue à se produire l'élément nouveau, les communes. Elles ont paru dans le nord de la France à la fin du onzième siècle; à cette époque celles qui existaient dans le midi, et qui se rattachaient aux anciennes municipalités romaines, ont subi une rénovation. En Espagne, et en Aragon surtout, elles avaient surgi dans la première partie du onzième siècle; en Angleterre, c'est précisément en 1100, comme pour ouvrir la période que nous appelons le moyen âge, qu'on voit paraître la première charte de corporation, celle de Londres. Pendant le onzième siècle, les communes italiennes s'unissent pour résister à Frédéric-Barberousse, et celui-ci cherche un appui contre elles dans les libertés qu'il accorde aux villes impériales de l'Allemagne. Mais si ce nouveau germe se produit, et se développe simultanément avec les autres élémens sociaux, sa destruction n'est pas pareille; et quand la papauté, la féodalité, la chevalerie s'abîment au quatorzième siècle, les communes grandissent; les communes qui, au treizième siècle, ont été appelées dans le parlement en Angleterre en aide à l'aristocratie, sont, au commencement du quatorzième, appelées par Philippe-le-Bel en aide à la royauté; le quatorzième siècle est marqué en France par plusieurs réunions des états-généraux; en un mot, l'élément nouveau, l'élément populaire, démocratique, grandit précisément dans cette décadence et cette déroute de ceux des élémens du moyen âge qui lui appartiennent en propre. Un fait général dans l'histoire du quatorzième siècle, c'est le triomphe de ce qui dans le moyen âge est en opposition avec lui, de ce qui doit le combattre et lui survivre. Ainsi, c'est l'épo-

que des légistes, c'est-à-dire de ceux qui achèveront d'enterrer la féodalité sous ses ruines, et d'élever au dessus d'elle la royauté, son ennemie; c'est l'époque où l'on retrouve l'antiquité, où Pétrarque et Boccace commencent à l'exhumer, où Charles V fonde la bibliothèque du Louvre, et où les traductions des auteurs anciens se multiplient; or, l'antiquité doit détrôner le moyen âge; c'est l'époque des tentatives de réforme, soit complète, comme celle de Wiclef en Angleterre, soit modérée, se manifestant dans le sein du catholicisme, sans en dépasser les limites, comme celle de Dailly à Paris; en un mot, par ce côté, le quatorzième siècle, qui d'autre part nous a présenté la décadence du moyen âge, nous offre comme une anticipation de l'âge suivant, de l'âge qui sera celui de la renaissance et de la réforme.

L'art partage les mêmes vicissitudes; pour ne prendre que l'architecture, où elles sont plus tranchées, les dates varient, il est vrai, dans les diverses contrées de l'Europe, et selon que l'une d'elles est plus ou moins avancée que les autres. Mais, enfin, ouvrez un traité de l'histoire de l'architecture en France, celui de M. de Caumont, par exemple, et vous verrez que l'architecture à ogives commence au douzième siècle; que son âge de simplicité, d'austérité, de grandiose primitif remplit la deuxième partie du douzième siècle et le commencement du treizième; qu'ensuite, surtout durant le quatorzième siècle, la décadence s'introduit dans cette architecture; elle devient surchargée d'ornemens, lourde, recherchée; entre cette simplicité primitive du douzième et cette décadence du quatorzième siècle elle a atteint son point de perfection au milieu du treizième, sous saint Louis.

Il en est de même pour la littérature que pour la société et pour l'art. Au douzième siècle et au commencement du treizième appartiennent les principaux troubadours, les tentatives épiques les plus remarquables des trouvères, telles que le chant de Ronceveaux, l'élan de la poésie lyrique et de la poésie épique chez les uns et les autres, les grandes chroniques en vers comme le Roman de Brut et le Roman de Rou, les légendes de Gautier de Coincy. C'est sous saint Louis que notre culture poétique du nord de la France, héritière des traditions de la culture méridionale dès lors en décadence, atteint sa perfection et sa fleur. C'est l'âge de Thibaut, comte de Champagne, et des plus élégans trouvères lyriques. Alors l'esprit français se dessine entièrement dans les fabliaux de Rutebeuf, et surtout dans les diverses branches du Roman du Renard, cette épopée satirique du moyen âge, notre œuvre et notre gloire. Puis la veine poétique tarit, les versions en prose

des romans en vers se multiplient, les traductions des auteurs anciens abondent. La pédanterie arrive en attendant la science ; d'autre part la satire et la réalité triomphent sur les ruines de l'enthousiasme et de l'idéal. Les deux parties du Roman de la Rose font sentir cette différence de la première à la seconde moitié du moyen âge. Guillaume de Lorris est un poète chevaleresque pour le fond des sentimens, bien que déjà la forme soit allégorique. Jean de Meung est un pédant plein de verve qui, dans le livre où son prédécesseur a placé d'élégantes et un peu mignardes personnifications des sentimens chevaleresques, jette à pleine main l'érudition, la satire, les idées hardies et les images grossières. Enfin, rien ne caractérise mieux les trois momens de la trilogie du moyen âge que nos trois historiens : Villehardoin, Joinville et Froissart. Villehardoin, simple et grave, porte encore dans sa prose épique le caractère du douzième siècle où il est né. Villehardoin est comme ce siècle sérieux et fort : il a taille de héros. Joinville est héroïque aussi, mais son langage a moins de grandeur ; il n'est pas majestueux comme l'épopée ; il est naïf, enjoué comme le fabliau. Joinville est déjà un Français qui écrit des mémoires. La rude chevalerie du compagnon des farouches vainqueurs de Constantinople a fait place à la chevalerie courtoise et galante qui songe en combattant les Sarrasins qu'il en sera parlé dans la chambre des Dames. Pour Froissart, il vient après l'époque où la chevalerie était réellement vivante ; il en va chercher les traditions là où elles se conservent avec une patience qui ressemble un peu à la manie d'un antiquaire ; aussi le brillant et diffus conteur ne reproduit-il plus les faits avec la fidélité de ses devanciers. Il est encore naïf comme eux ; mais il n'est plus si vrai ; il délaie, il exagère, il peint la réalité de couleurs empruntées aux romans de chevalerie. Il est de la famille de ceux qui mirent alors en prose ces longs romans. Ses poésies, *l'Orloge amoureux*, *l'Epinette amoureuse*, sont dignes de figurer parmi le bel-esprit sophistique et pédantesque du quinzième siècle. Froissart meurt en 1400, avec le moyen âge, dont il a curieusement brodé le linceul, et ciselé amoureusement le tombeau.

Cependant, il faut le dire tout d'abord, il nous sera impossible de traiter l'histoire de la littérature française dans un ordre chronologique ; nous n'avons pas comme pour les siècles précédens tous les monumens à notre disposition. Les bénédictins s'étaient chargés de donner de fort bonnes éditions de la plupart des ouvrages, si obscurs et si ignorés qu'ils fussent d'ailleurs, dont j'avais à vous entretenir. Mais il y a

comparativement à ce qui existe en manuscrits, il y a infiniment peu de monumens de l'ancienne langue française qui aient été publiés ; malheureusement, il n'y a pas eu de bénédictins pour notre vieille littérature comme pour la littérature latine des siècles antérieurs ; cependant, il faut être juste, depuis plusieurs années on a montré beaucoup de zèle pour les monumens primitifs de notre langue ; mais ce qu'on en a publié ne forme cependant pas la centième partie de ce qui existe, soit dans nos bibliothèques de Paris, soit dans celles de l'Angleterre et de la Belgique. Or, il est impossible de faire ce cours sur des manuscrits inédits ; ce qui, au lieu de trois années, nous demanderait trois siècles. Pour ce qui est publié déjà, il est souvent difficile de savoir précisément la date des ouvrages ; enfin, il y aurait un grave inconvénient à séparer dans notre étude certains monumens qui, pour offrir tout l'intérêt qui leur est propre, doivent être rapportés à une classe, à une famille à laquelle ils appartiennent ; il en est ainsi pour les poèmes qui se rapportent à Charlemagne, à Arthur, à Alexandre ; on ne peut séparer les ouvrages qui font partie d'un de ces cycles, sans leur ôter une grande portion de leur valeur ; ces considérations de convenance et de nécessité nous obligeront à traiter l'histoire de la littérature française au moyen âge, non pas chronologiquement, mais par genre, en cherchant toutefois à établir le plus possible dans l'intérieur de chaque genre une succession chronologique. Quant à la série des genres, je suivrai l'ordre qui me paraît indiqué par la nature des choses, et qui, s'il n'est pas chronologique par rapport aux dates, me paraît historique à sa manière, c'est-à-dire conforme au mouvement général de l'esprit. J'aborderai d'abord les genres les plus analogues à ceux qui étaient traités en latin avant l'époque où nous sommes, et qui ont continué à l'être après cette époque ; ceux qui, par conséquent, tiennent de plus près à la littérature latine antérieure, de laquelle s'est détachée la culture française ; c'est la littérature théologique comprenant les légendes, c'est tout ce qui est didactique, scientifique, philosophique, puis les chroniques et l'histoire.

Ensuite j'arriverai à ce qui dans la littérature française du moyen âge est déjà plus populaire sans l'être tout-à-fait, à ce qui est traité par des poètes de profession il est vrai, mais s'exprimant en langue vulgaire ; à la poésie épique et lyrique des troubadours et des trouvères. Allant toujours vers ce qui est de plus en plus populaire, j'arriverai aux genres qui le sont complétement, aux fabliaux et aux satires, et enfin à la poésie populaire par excellence, à

la poésie dramatique. Dans chacun de ces genres, je tâcherai d'établir de grandes divisions, à classer les monumens dans un ordre vrai selon leurs rapports réels, et je chercherai, dans le peu de monumens publiés, des échantillons de chaque classe. Il en résultera que si nous ne pouvons, dans l'état actuel des publications, faire une histoire complète de la littérature française au moyen âge, nous aurons du moins étudié l'ensemble de cette littérature, toutes ses grandes divisions et des exemples de chacune d'elles. De plus, pour donner à mon sujet l'étendue dont il est susceptible et qu'il réclame, j'étudierai la littérature française dans ses rapports avec la littérature étrangère, surtout la littérature qui lui est contemporaine.

L'Europe est une au moyen âge, et vous verrez que la littérature participe à cette unité ; vous verrez par exemple que c'est la même poésie chevaleresque, sauf quelques différences locales, qui couvre l'Europe, et de plus, par un accident de l'histoire qui a sa raison, il se trouve que c'est de la France qu'émane, au moyen âge, presque tout le mouvement poétique de l'Europe. La langue française a dès lors ce caractère d'universalité qui ne lui a jamais manqué depuis. Les causes de ce fait sont de deux sortes ; il y a, ce qui tient à la nature même de la langue, à certains avantages qui la distinguent, et aussi ce qui tient à des circonstances historiques ; ainsi il est naturel que le français ait été porté, dès le commencement du moyen âge, en Angleterre par les Normands, en Sicile par les Normands, à Jérusalem, à Athènes et dans la Morée par les croisés. Quand je parle du français de cette époque, j'entends surtout désigner ce qu'on appelait la langue d'*oïl*, mère véritable du français ; mais je ne puis exclure complétement la langue qu'on parlait dans l'autre moitié de ce qui est aujourd'hui la France, dans le pays d'outre-Loire, et qu'on est convenu d'appeler la langue provençale. Ainsi je tiendrai compte, avant tout, des influences de la littérature provençale sur notre littérature de la France du nord et sur celle des autres pays de l'Europe; puis, prenant en masse les deux moitiés de notre passé littéraire, les troubadours et les trouvères, nous verrons leur influence littéraire rayonner dans toute l'Europe. Ainsi, en Espagne, la Catalogne, où l'on parle un dialecte plus semblable au dialecte provençal qu'à l'espagnol ; la Catalogne, dont les souverains ont possédé d'une partie de la Provence, a dû naturellement être envahie par les troubadours et par leur poésie ; de là cette poésie a passé facilement dans le reste de l'Espagne, en Castille et même en Portugal. D'autre part, le midi de la France était en contact avec l'empire par le

royaume d'Arles, qui appartenait à l'empereur ; Barberousse s'y fit couronner ; il s'en est suivi des rapports fréquens entre la Provence et l'empire. Il ne faut pas oublier que le royaume de Bourgogne, partie considérable de la France actuelle, et la Lorraine, qui contenait plusieurs de nos provinces, appartenaient auss à l'empereur ; par là toutes les voies des communications se sont établies entre notre littérature du midi et du nord et celle de l'Allemagne ; par là sont arrivées aux minnesingers les inspirations de notre poésie chevaleresque, comme elles étaient arrivées aux ménestrels de l'Angleterre. Les troubadours n'ont pas eu moins d'influence sur les origines de la poésie italienne. Les premiers qui, en Italie, cultivent la poésie chevaleresque, sont ou des Provençaux écrivant en italien, ou des Italiens tantôt écrivant en provençal, tantôt imitant en italien la poésie des troubadours. Frédéric II a fait des vers provençaux ; Dante en a fait ; il y en a dans la Divine Comédie ; son maître a écrit un livre en français. Ces faits et beaucoup d'autres nous montrent (et je le dis par avance pour avertir votre curiosité plutôt que pour la satisfaire) combien les destinées de la littérature étrangère au moyen âge sont liées à celle de la littérature française, et combien il nous sera impossible de les séparer. Enfin nous ne pourrons nous borner à l'Europe, et, sans sortir de notre sujet, nous nous trouverons en contact avec l'Orient, qui a agi d'une manière si considérable sur toutes les littératures européennes, et sur la nôtre en particulier. Le contact a eu lieu d'abord par les Arabes d'Espagne, eux-mêmes en contact avec certaines provinces de la France méridionale dès le temps où ils formaient des alliances, sous la deuxième race, avec les chefs aquitains, et plus tard, durant leur longue lutte avec les Espagnols ; car des Français passaient souvent en Espagne pour guerroyer contre les Mores. Il y avait des Français au siége de Tolède avec le Cid ; d'autres allaient apprendre les mathématiques et l'astronomie chez les Arabes, comme Gerbert. Il faudra tenir compte des croisades, à la suite desquelles nous sont venus d'Asie tant de récits, de contes, d'apologues, qu'a brodés le génie de nos romanciers, de nos fabliers du moyen âge ; tant de superstitions, d'imaginations orientales qui se sont mêlées à notre poésie : en outre, il y avait au moyen âge, entre l'Europe et l'Orient, d'autres points de contact moins connus et aussi réels ; tels étaient ces innombrables voyages qui s'entreprenaient sans cesse et conduisaient au fond de l'Asie des religieux, des marchands et des aventuriers de l'Europe. Il y avait un commerce actif qui s'étendait sur une ligne immense depuis la mer de Chine jusqu'à la mer Blanche,

depuis l'île de Ceylan jusqu'à Archangel; par lui se faisait une importation continuelle d'idées, de croyances, d'inventions diverses. Il y avait des Juifs colportant toutes choses entre l'Orient et l'Occident, traduisant les auteurs arabes dont ils savaient souvent la langue, et prêtant à la poésie du moyen âge leurs propres fictions, les fictions rabiniques; nous tiendrons compte de toutes ces communications et de toutes ces influences.

En outre, nous considèrerons le moyen âge dans ses rapports avec ce qui l'a précédé et ce qui l'a suivi. Nous commençons à connaître ce qui l'a précédé, et je n'aurai guère, à cet égard, qu'à vous rappeler ce que je vous ai dit. Quant à ce qui a suivi, j'attacherai une grande importance à montrer, quand l'occasion s'en présentera, les rapports du moyen âge avec les époques postérieures. Ainsi, quand nous ferons l'histoire des fabliaux et de l'apologue, quand nous verrons ce grand nombre de contes et de fables apportés du fond de l'Orient, de l'Inde, voyageant à travers la Perse et l'Arabie, entrant en Europe, et là passant de main en main, pour ainsi dire, d'un peuple à l'autre, d'une langue à une autre langue, arrivant dans notre vieille langue française, et, après avoir été mis, au treizième siècle, en vers français, et plus tard mis en prose, tombant enfin, par mille voies détournées, par une succession de recueils plus ou moins obscurs, aux mains de La Fontaine, nous aurons suivi toute la généalogie, et une généalogie souvent piquante et curieuse des matériaux sur lesquels a travaillé son génie. Quand nous verrons naître l'idéal chevaleresque, cet ensemble de sentimens, de mœurs, de préjugés, qui a formé la chevalerie, et, à mesure qu'il se produit et se développe, ce type idéal produire et développer autour de lui une poésie immense, nous serons aux sources de ce qui, après beaucoup de transformations, après beaucoup de phases et de successions diverses, doit être un jour l'ame de notre grande poésie dramatique. A cet idéal naïvement rêvé remonte l'inspiration qui, passée des romans de la chevalerie en vers et en prose du moyen âge dans les romans du dix-septième siècle, a produit le *Cid*, presque tout Racine, *Tancrède, Zaïre*, et, de nos jours, a trouvé encore un mélodieux écho dans le *Dernier des Abencérages*; c'est cette génération des idées et des sentimens, cette filiation des esprits qui donnent aux époques reculées leur intérêt le plus véritable, en les rapprochant des époques célèbres, en montrant la dépendance qui existe entre les unes et les autres; alors on s'accoutume à s'intéresser à l'histoire complète de l'esprit humain; on ne disgracie plus une portion de

l'humanité, des âges tout entiers; on voit que les générations obscures élaborent en silence l'étoffe que doivent ensuite travailler, broder des générations plus heureuses, des génies plus favorisés. Long-temps on a traité très lestement l'histoire de l'imagination humaine ; on accordait à trois, à quatre siècles tout au plus, l'honneur de la représenter. Hors les siècles de l'art, on eût dit qu'elle n'existait pas : *Eppur si muove....* Elle est comme la terre, elle ne s'arrête jamais. Je ne veux pas faire le procès à l'art, méconnaître sa grandeur et sa suprématie ; certainement les siècles de l'art resteront à leur place à la tête des siècles ; mais ces siècles mêmes, on les comprendra mieux, on les appréciera mieux, si l'on sait d'où ils viennent, comment ils se sont faits, et comment ils ont été préparés et produits. Il ne faut mépriser personne, pas plus dans l'histoire littéraire qu'ailleurs ; il n'y a pas, comme on l'a souvent paru croire, des siècles de *rien;* tous les siècles ont leur valeur, tous concourent à l'œuvre générale de l'humanité ; et de même que, dans un état, il ne faut pas dédaigner le citoyen le plus obscur, parce que dans son obscurité il travaille pour tous et prépare les jouissances des heureux de la terre ; de même ces âges ignorés ont souvent travaillé pour nos jouissances, et sont dignes, à ce titre, de notre estime ; et plus on y regarde de près, plus on se convainc de ce rapport étroit, de cette dépendance mutuelle , de ce besoin que les temps comme les hommes ont les uns des autres. J'attache une grande importance à établir cette filiation entre les diverses périodes de l'histoire de l'esprit humain ; c'est pour moi le plus grand intérêt de cette histoire ; et si je parvenais à vous faire partager ma sympathie pour l'homme dans tous les états, sous tous les aspects, dans toutes les langues, dans toutes les croyances ; si je pouvais vous communiquer ce sentiment qui est en moi, que c'est toujours au fond la même tendance, la même nature, la même humanité, je croirais avoir joint à l'intérêt historique de mon cours un intérêt qui ne manquerait pas de moralité ; en effet, cette équité et cette sympathie universelles sont une application à l'histoire du principe chrétien; c'est la charité dans la science. *Homo sum, humani nihil a me alienum puto :* Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger; ce beau vers, dans lequel le peuple romain salua par d'unanimes applaudissemens comme une annonce sublime de la grande fraternité humaine que le christianisme allait révéler ; ce vers, qui doit être la devise de l'homme moral, me paraît aussi devoir être la devise de l'historien de l'humanité.

Sciences Naturelles.

COURS DE MAMMALOGIE, DE M. ISIDORE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, PROFESSEUR AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

La mammalogie est la classe la plus importante du règne animal; elle comprend toutes les espèces les plus semblables à l'homme et les plus rapprochées de lui par la perfection de leur organisation et le développement de leur intelligence. Le célèbre Linnée a le premier établi cette grande division, dans laquelle il réunit aux quadrupèdes vivipares les animaux marins, connus sous le nom de cétacés, qui jusqu'à lui avaient été considérés comme des poissons, dont ils semblent partager les mœurs, mais se rapprochant des mammifères par leur organisation, qui leur permet de respirer l'air en nature, d'allaiter leurs petits, etc. Linnée désigna les animaux de cette grande division, la première dans sa classification, comme dans toutes celles qui l'ont suivie, sous le nom de *mammalia,* tous ayant, pour caractère commun et facilement apercevable, des mamelles. (1)

(1) La classe des mammifères peut être définie ainsi : « Petits vivans, mamelles, allaitement, cœur à deux ventricules, poumons, sang chaud, cerveau volumineux, à corps calleux, sens complets, diaphragme musculaire entre la poitrine et l'abdomen, sept vertèbres verticales, excepté une espèce qui en a neuf. » (*Dict. class. d'hist nat.*)

Ce sont les animaux de ce grand embranchement que M. le professeur Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire est chargé de faire connaître dans son cours. Comme c'est à cette même classe qu'appartient l'espèce humaine, on sent de suite quels résultats dignes de la plus haute attention le philosophe doit retirer de son examen, indépendamment des applications pratiques que peut y trouver celui que préoccupe l'étude des animaux domestiques. D'ailleurs, en promettant d'aborder toutes les questions philosophiques que soulèvent inévitablement aujourd'hui nos notions avancées en histoire naturelle et les généralisations partielles établies dans cette science, et qui sont dues pour la plupart à des faits de mammalogie, le professeur a donné à son cours un intérêt que sentiront tous les hommes qui, pénétrés des lumières qui doivent ressortir de la filiation légitime de nos connaissances, s'occupent de leur coordination.

Dans l'étude des sciences on peut, dit M. Geoffroy-Saint-Hilaire, réduire toutes les méthodes à deux seulement, l'*observation* et le *raisonnement*. L'observation pure et simple a donné naissance aux faits anatomiques, physiologiques, zoologiques, etc. C'est à elle qu'il faut rapporter le fondement de ces sciences. Le raisonnement ensuite a permis de saisir entre ces faits des contrastes, des analogies, d'où sont découlées des généralités, des théories, des lois qui mettent de l'ensemble dans nos connaissances. L'état parfait d'une science serait donc celui dans lequel l'observation et le raisonnement seraient l'un et l'autre employés dans une juste mesure. Tel serait l'idéal de la perfection. Malheureusement il n'en a point été ainsi, aucune science n'a atteint ce but désiré. Dans le commencement, l'esprit humain, semblable en cela à l'enfance, se jette à la suite de quelques faits dans des raisonnemens et des théories qui ne peuvent lui donner ce que l'observation seule peut faire acquérir. Alors, dans cette première étude des choses, il déploie sans doute, mais inutilement, des efforts énormes d'intelligence, les dépense en vain, et abuse ainsi outre mesure du raisonnement; c'est la première époque de la science. Averti par le défaut complet de résultat, l'homme revient au moyen qu'il a négligé; l'observation l'absorbe à son tour en entier, et l'emploi de cette méthode remplit la seconde époque. Si la première a été stérile, celle-ci, en revanche, est féconde; les plus grands services sont rendus, les matériaux des sciences sont trouvés, et leurs fondemens posés. Mais si cette seconde époque est une époque de haut progrès, une troisième lui succède, qui est encore plus riche d'avenir: c'est celle dans laquelle entre aujourd'hui

la zoologie. Le raisonnement se joint à l'observation : seulement cette troisième phase ne fait de nos jours que commencer ; les préjugés de la première dominent tellement que ses efforts sont presque généralement encore frappés de réprobation. De là deux écoles que nous voyons aujourd'hui se juger défavorablement : l'une qui repousse, au nom de l'observation, qu'elle admet seule, l'emploi du raisonnement et les déductions théoriques ; l'autre qui s'appuie sur l'observation, mais fait intervenir comme corollaires nécessaires les inductions légitimes de l'intelligence ; celle-ci reproche à la première l'étroitesse de son point de vue. Cependant la science marche incessamment, et le professeur annonce que s'il se bornait à l'examen seul des faits d'espèces, de genres, de familles, etc., sans exposer les conséquences anatomiques et physiologiques qui découlent de cette étude, il réduirait son enseignement à des proportions d'autant plus incomplètes qu'une foule d'aperçus et de considérations s'offrent naturellement dans le cours de mammalogie pour corroborer les lois qui ont été établies à la suite de l'observation, et qui dominent aujourd'hui les sciences naturelles. Ces lois sont au nombre de six :

Deux sont anatomiques, la *théorie des analogues,* ou *unité de composition,* et la *loi de l'arrêt de développement.*

Deux sont anatomiques et physiologiques, la *loi de rénovation des organismes* et la *loi du développement centripète.*

Deux autres sont physiologiques, la *loi d'harmonie des êtres entre eux et avec les circonstances qui les entourent*, et la *loi des influences extérieures sur les êtres.*

La théorie des analogues, connue aussi sous le nom de loi de l'unité de composition organique, a été établie par M. Geoffroy-Saint-Hilaire père ; elle fut, dit le professeur, mal comprise lorsqu'on a voulu par elle indiquer l'unité des animaux ; elle exprime seulement les rapports analogiques ou la *tendance unitaire* de toutes les variétés offertes par l'organisation considérée dans la série zoologique. D'ailleurs, une loi n'exprime jamais qu'une tendance ; ainsi la loi newtonienne elle-même, si générale, si unanimement admise, n'a pas une autre portée. Tel est le cas de la loi de l'unité de composition chez les animaux ; elle exprime ce fait, si simple et si clair, que tous offrent une organisation qui présente des analogies. C'est une démonstration qui ressort particulièrement de l'étude des mammifères.

La théorie des inégalités de développement ou de l'arrêt et du retardement de développement est nécessairement un corollaire de la loi

précédente, puisqu'en admettant une unité de plan pour toutes les espèces (ce qui ne saurait être contesté en mammalogie), celles-ci ne sont plus alors que les manifestations diversifiées d'un seul type. Partant d'une organisation primitive dont les élémens sont analogues, et marchant toutes vers le même point, les différentes espèces, quelques nombreuses qu'elles soient, se sont inégalement arrêtées dans leur développement uniforme. De là leur variété. On conçoit que dans ce déroulement organique, des parties entières peuvent venir à manquer complétement, si l'arrêt d'évolution les frappe avant l'époque de la formation (1); alors nécessairement l'animal ne présente plus de vestiges de l'organe dont l'analogue se retrouve dans les échelons supérieurs de la série; mais c'est à tort qu'on y a trouvé une objection à la loi de tendance unitaire, puisque la théorie de l'inégalité de formation en donne l'explication naturelle.

Une autre loi, celle de *la rénovation des organismes*, explique également une des difficultés les plus graves faites à la loi de l'unité de composition, c'est-à-dire qu'il existe chez des êtres inférieurs des organes que l'on ne retrouve pas chez les êtres d'un degré supérieur, et chez l'homme en particulier. Cette loi, moins connue que les précédentes, par la raison toute simple que les faits qui la constituent, plus rares, ne se laissent en général apercevoir que chez les êtres des classes intermédiaires, les insectes, les reptiles, etc., est fondée sur ce fait, qu'une fonction peut être remplie successivement par deux sortes d'organes, les premiers transitoires et les autres définitifs. Les premiers disparaissent; en un mot, ils tombent, quand les seconds se développent; tel est le cas des premières dents chez l'homme, qui, par leur chute, font place à la seconde dentition. Mais d'autres fois les organes transitoires décroissent et se résolvent successivement au fur et à mesure que les parties définitives se produisent; ainsi, chez le têtard, la queue, organe provisoire de mouvement, diminue d'étendue, et finit par disparaître entièrement à mesure que les membres, organes définitifs de mouvement, se développent; mais, en mammalogie, on fait d'autant moins d'application à cette loi de la rénovation des organismes (du moins chez les animaux parfaits, car en embryogénie cette loi intervient souvent dans l'explication des phénomènes) que cette succession

---

(1) Ce qui arrive quand l'arrêt de développement porte sur des organes dont le déroulement préside à l'ordre d'apparition et d'évolution de ces parties.

d'organes ne peut s'observer que dans les classes intermédiaires de la série; les êtres inférieurs en effet ne dépassent pas le premier degré de formation organique, et les supérieurs sont arrivés au complément de développement.

La loi du développement centripète, due à l'un de nos anatomistes les plus distingués, M. Serres, est établie sur ce fait, que les organes se forment de la circonférence au centre, et non point du centre à la circonférence, comme on l'avait cru autrefois. Ainsi les organes simples et placés sur la ligne médiane du corps résultent de la réunion de deux organes latéraux; deux sternum soudés constituent un sternum unique; deux coronaux forment l'os simple appelé coronal, etc. L'étude de la mammalogie confirmera cette théorie, qui, appliquée à la formation des ouvertures, constitue la loi de symétrie.

La loi des harmonies des êtres entre eux et avec les circonstances extérieures, aperçue naturellement dès le commencement de la science, prit une extension exagérée, et fut considérée sous un point de vue faux. C'est l'ensemble des faits qui la constituent qui ont en effet donné lieu à la philosophie des causes finales, si célèbre, et dont on a fait un si grand abus. En effet, un animal étant placé dans des circonstances données, présente les conditions les plus harmoniques avec ces circonstances; voilà le fait dans sa grande simplicité. On en avait conclu de suite à l'interprétation des vues intentionnelles de la Providence, et par conséquent à la formation de l'être en vue du milieu qu'il habite. Cette extension, toute conjecturale d'une grande généralisation vraie en principe, trouva dans M. de Lamark une solution tout opposée. Les animaux ne sont pas faits *pour* mais *par* les circonstances. M. Geoffroy ne dit pas que l'une ou l'autre de ces opinions ne soit pas; mais ce n'est qu'une hypothèse que les faits de mammalogie sont appelés à éclairer; il se borne à maintenir la grande généralité du fait exprimé par les termes de la loi qui est posée.

La loi de l'influence des circonstances locales sur les êtres, résultat d'un grand fait, et qui doit avoir tant d'influence sur l'avenir de la science, n'est encore admise que par un petit nombre de savans: aussi devrons-nous, dit le professeur, y insister chaque fois que les faits se présenteront; car son importance est telle, que de son interprétation ressortira nécessairement ce qu'on doit entendre par les mots genres, espèces, races, etc., déterminés jusqu'ici plutôt d'une manière abstraite (1)

(1) Cuvier, *règne animal*, s'exprime ainsi à cet égard : « On est donc obligé d'ad-

que sur l'interprétation rigoureuse des faits. Les espèces, en zoologie, ont été supposées, créées initialement et s'être transmises immuables depuis leur origine. C'est sur cette supposition qu'est établie la classification, et on peut dire que naguère encore toute la philosophie de la science y puisait ses fondemens, et cependant les faits s'accumulent pour prouver l'influence des circonstances extérieures sur les formes animales ! Ainsi le renard de la Suède, comparé au renard du midi de l'Europe, présente d'énormes différences, qui les eussent, sans nul doute, fait considérer comme deux espèces différentes, si l'observation préalable des renards des contrées intermédiaires, entre autre de celui de France, le renard commun, n'eût fait saisir l'enchaînement qui liait l'une à l'autre les deux variétés du même animal étudié aux extrémités opposées de l'Europe. Déjà Buffon avait fait observer l'influence que les nouvelles circonstances physiques exerçaient sur les êtres, lorsqu'il parle des modifications qu'ont subies les générations d'animaux transplantés jadis en Amérique. Cette loi de l'influence des milieux est riche en déductions pour l'avenir de la science quand on pense que la zoologie entière, quant à sa distribution méthodique, est fondée, d'après l'invariabilité abstraite des êtres, sur la coordination des espèces en genres, des genres en familles, des familles en ordres, etc. Et quand on réfléchit que l'espèce elle-même dans la pratique est établie d'après l'expérience de chaque zoologiste, par un pur empirisme, et non sur des déterminations raisonnées, on tremble pour l'échafaudage entier des méthodes actuelles d'histoire naturelle, et on pressent quel avenir est réservé à l'influence de la loi en question dans une nouvelle fixation de l'espèce.

Le professeur annonce qu'il saisira dans son cours tous les faits, tous les cas, toutes les circonstances propres à élucider ces nouvelles théories qui annoncent pour l'histoire naturelle une voie si large et si neuve à parcourir. Cependant toutes ne trouveront point une solution claire, nette, solide dans les faits de mammalogie ; ainsi la loi de rénovation des organes ne sera rappelée que rarement, puisque les faits qui lui donnent naissance se trouvent généralement dans d'autres embranchemens du règne animal ; mais en revanche, la loi d'unité de composition, celle surtout des inégalités de développement, qui ré-

---

mettre certaines formes qui se sont perpétuées depuis l'origine des choses, sans excéder ces limites, et tous les êtres appartenant à l'une de ces formes constituent ce qu'on appelle une espèce.] »

sume si bien les faits mammalogiques, puisque tous les êtres de cette classe peuvent être considérés comme un seul animal dont l'évolution s'est inégalement arrêtée dans le cours successif de son développement, seront le sujet de nombreuses applications. Quant à la loi du développement centripète, elle sera confirmée par une multitude de faits, et la loi d'harmonie, dont l'évidence ressort naturellement de tout ce qui nous entoure, sera le plus souvent l'objet seul de notre admiration; mais pour la loi des influences locales, niée par une foule de savans, même du premier ordre, le professeur devra y insister et la développer par toutes les preuves que le cours de mammalogie lui fournira; sous ce rapport, les faits ne pourront manquer. Une question qui se rapporte à ce grand fait, question si souvent agitée et si diversement jugée, sera soulevée dans les prochaines leçons : c'est celle des races humaines, et la détermination de leur origine unique ou multiple.

M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, en signalant dans les cours du Muséum une lacune, l'enseignement sur l'ensemble de la zoologie, promet, chaque fois que l'occasion s'en présentera, d'y suppléer pour tout ce qui se rapporte à la mammalogie, et de rallier aux principes généraux de l'histoire naturelle la généralisation particulière des faits fournis par l'embranchement qu'il est chargé d'enseigner.

Cette exposition des vues et du plan du professeur, qui fait sortir son enseignement des limites étroites de la classification et de l'étude particulière de chaque groupe de mammifères, promet un ensemble d'idées philosophiques qui n'ont que trop souvent été bannies de l'enseignement de l'histoire naturelle ; elles annoncent la prochaine et immense intervention des sciences physiologiques dans la grande synthèse des connaissances humaines, nécessairement incomplète sans elles.

Avant d'aller plus loin, et dans sa seconde leçon, le professeur a cru devoir exposer, pour ce qui regarde la mammalogie, la classification de M. Cuvier, aujourd'hui classique en zoologie. Il a été ainsi conduit à parler d'abord des méthodes dites naturelles, et de l'erreur dans laquelle on est assez généralement de croire que les êtres y sont coordonnés d'après la plus grande somme de ressemblances saisies à l'aide de l'examen extérieur et de l'anatomie minutieuse des parties internes. La presque impossibilité physique de parvenir à ce but par cette étude, le laps immense de temps qu'il faudrait d'ailleurs pour disséquer tous les êtres, et le mince résultat auquel on parviendrait,

ont forcé les naturalistes à avoir recours à un autre moyen, *la considération des organes fondamentaux*. Il résulte en effet de l'observation qui, du reste, s'accorde ici avec cette harmonie unitaire qu'on observe dans tous les phénomènes de ce monde, que les parties d'un être ayant toutes une convenance mutuelle, il y a telle modification organique qui en entraîne ou exclut telle autre, de sorte que certaine conformation des dents nécessite une disposition donnée du canal digestif; la disposition du crâne suffit seule pour faire reconnaître les autres caractères propres aux animaux rongeurs, etc. En un mot, il y a des organes dominateurs, *caractères importans*, et des organes secondaires, *caractères subordonnés*. L'examen des premiers, suffisant pour donner la certitude de la disposition des derniers (1), suffit également pour classer et rapprocher les animaux, les grouper en genres, en familles, etc., de manière que ceux de la même coupe soient plus voisins entre eux que de ceux des autres coupes. Ce classement rigoureux est pour la méthode naturelle l'idéal auquel elle doit tendre; mais pour M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, ce but final de tous les classificateurs ne sera jamais atteint d'une manière complète; jamais la place d'un être dans la classification ne traduira fidèlement ses affinités naturelles, et jamais elle ne sera l'expression rigoureuse de celle qu'il occupe véritablement dans la nature. Une classification parfaite est sous ce rapport une espèce de pierre philosophale à la recherche de laquelle on consumerait en vain son temps et ses efforts, mais assez semblable en cela aux alchimistes qui, en cherchant la transmutation des métaux, ont trouvé les fondemens de la chimie, les naturalistes, en poursuivant une perfectibilité idéale dans les coordinations méthodiques, ont découvert une foule de rapports qui les ont fait approcher du but; et s'ils ne peuvent atteindre jamais la perfection, ils approcheront du moins d'une classification dont la bonté relative couronnera les efforts qu'ils feront pour améliorer de plus en plus les méthodes; sous ce rapport ils arriveront à des résultats utiles bien qu'imparfaits. La question du classement naturel des êtres est donc en zoologie ce que sont en géométrie ces problèmes dont quelques uns s'opiniâtrent encore, contre toute évidence, à vouloir

(1) Cette subordination des organes les uns à l'égard des autres trouve également sa confirmation dans les faits embryogéniques; et ce qui a été dit à propos de la loi de l'arrêt et du retardement de développement, ainsi que dans la note du même passage, le fait du reste facilement pressentir.

trouver la solution exacte, tandis que les véritables savans se contentent d'une solution approximative dont ils resserèrent autant que possible, par le calcul, les limites de variation, sans jamais parvenir à les combler, ce qui serait même une tentative inutile. Telle est la portée d'une méthode et son but. Quant à celle de Cuvier, sans entrer dans la partie critique de son examen, le professeur démontre le mode à l'aide duquel notre grand naturaliste a procédé, du moins quant à sa première classe de vertébrés, conservée telle que l'avait établie précédemment Linnée. Linnée l'avait complétée par l'adjonction des *cétacés* et désignée sous le nom de *mammalia*, traduit d'abord en France par le terme de *mammaux*, et ensuite par celui de *mammifères*, qui a entièrement prévalu.

Dans la méthode à *marche décroissante* de Cuvier, les mammifères devaient former et forment en effet la première classe de la série. Le professeur dissèque en quelque sorte cette classe et fait voir comment l'auteur a procédé dans les divisions secondaires qu'il y a établies.

Prenant d'abord en considération le nombre des membres, Cuvier a séparé les mammifères pourvus de quatre extrémités de ceux qui n'en présentent que deux, les postérieures manquant. Ces derniers forment un premier groupe distinct, les *cétacés* (lamantins, dauphins, etc.).

Les mammifères à quatre membres, autrefois désignés sous le nom de quadrupèdes, ont ensuite été divisés en ceux dont les doigts sont entièrement renfermés dans un ongle énormément développé, connu sous le nom de sabot; ils forment les mammifères *ongulés* (chevaux, éléphans, etc.); et en ceux qui ont ces mêmes parties, les doigts, plus ou moins mobiles et seulement recouverts ou armés d'un ongle ordinaire; ils forment les mammifères *onguiculés*. (La dispositition de l'ongle humain peut servir d'exemple.)

Les *mammifères ongulés* ou *à sabots* ont ensuite été partagés en deux groupes; dans l'un les pieds sont terminés par deux doigts et par deux sabots qui se regardent par une face aplatie, en sorte qu'ils ont l'air d'un sabot unique qui aurait été fendu : de là le nom de *pieds fourchus* donné à ces animaux. Avec cette disposition coïncide une organisation particulière du canal digestif, et par suite la faculté singulière de mâcher une seconde fois les alimens, de ruminer; les animaux de cette division constituent les ongulés *ruminans* (le bœuf, etc.).

Le second groupe des mammifères ongulés est formé par ceux qui ne ruminent pas; ils sont désignés sous le nom de *pachydermes*; mauvaise

dénomination, observe M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, puisque ce mot de pachyderme, qui signifie peau épaisse, sert à désigner des animaux qui, comme le cheval, n'ont pas le derme plus épais que le bœuf, placé dans les ongulés ruminans.

Restent enfin les mammifères *ongniculés;* comme ils sont très nombreux, différens caractères tirés de la disposition des doigts, de la forme et du nombre des dents, ont servi à les distinguer. Ainsi, tandis que chez les animaux à sabots le système dentaire est disposé d'une manière uniforme, que chez tous, les grosses dents, les molaires, sont à couronne plate, propres à broyer de l'herbe, ce que favorisent encore des mâchoires qui se meuvent horizontalement, les ongniculés présentent des dispositions plus variées, analogues aux différences que présente leur régime ; les uns, en effet, sont omnivores, d'autres carnivores, ceux-ci rongent leurs alimens, etc. De là des variations dans la structure des dents ; du reste, ces organes qui ont été distingués, particulièrement d'après leur insertion, en trois classes, les incisives, les canines, les molaires, n'existent pas sous ces trois formes chez tous les ongniculés. Chaque sorte présente également des variations analogues au genre de nourriture, etc.

Ainsi, tandis que, chez les herbivores, les molaires sont à couronne plate, elles sont hérissées de pointes coniques, et même tranchantes, propres enfin à déchirer les chairs chez les carnivores ; et de plus, chez eux, les mâchoires, serrées comme des ciseaux, ne peuvent que s'ouvrir et se fermer. Chez les mammifères rongeurs, les dents antérieures sont disposées de telle manière que, taillées en biseau, elles sont propres à limer, à réduire en parcelles les substances les plus résistantes. Leur action est aidée par le mouvement horizontal d'avant en arrière et d'arrière en avant de la mâchoire inférieure. Leurs molaires à couronne plate ont les éminences situées transversalement pour être en opposition à ce mouvement de la mâchoire, et mieux favoriser la trituration des alimens. Quant aux dents canines, placées, comme on le sait, entre les dents incisives ou antérieures et les molaires ou postérieures, elles sont très aiguës, très fortes, dépassant presque toujours les autres, et servant, dans les espèces où elles sont énormément développées (*défenses*), d'armes d'attaque ou de protection ; elles sont extrêmement propres à saisir et déchirer une proie vivante. Les dents dont la forme révèle en quelque sorte l'organisation de l'intestin, et, par suite, une partie des instincts de l'animal, sont par conséquent des organes fondamentaux. Leur inspection a donc pu fournir à l'auteur du Règne

animal d'excellens caractères pour établir des divisions chez les mammifères onguiculés; ce qui ne l'a point empêché d'avoir également recours aux modifications que présente l'extrémité des membres ou l'organe du toucher.

Il a d'abord formé un groupe des mammifères onguiculés chez lesquels on ne rencontre pas de dents, ou du moins chez lesquels manquent les dents antérieures; ce sont les *édentés* (les tatous, les fourmiliers), et un autre groupe avec les onguiculés, qui manquent également de dents; mais à la partie latérale de la mâchoire, entre les molaires et les incisives, là où se trouvent ordinairement les canines, on observe en effet un espace libre; cette particularité caractérise les *rongeurs,* dont les incisives présentent du reste la disposition décrite plus haut.

Viennent enfin tous les autres onguiculés, qui ont les trois sortes de dents, mais qui sont facilement distingués par un caractère saillant. Les uns, en effet, présentent un doigt interne, le pouce, qui est libre, s'oppose aux autres doigts, et constitue ainsi à l'extrémité du membre une main ou espèce de pince à deux branches, l'une formée de quatre doigts, et l'autre du pouce seul, qui se rend à leur rencontre. Ce sont les *onguiculés à mains.* Tous les autres onguiculés, à trois sortes de dents, mais sans mains, constituent les *carnassiers* (le chien, les lions, etc.)

Chez les onguiculés à pouce opposable, on a deux grandes divisions. Dans l'une, les êtres présentent des mains aux quatre extrémités; ce sont les *quadrumanes* (les singes); dans l'autre, les membres antérieurs seuls présentent une main; ils caractérisent les *bimanes* (l'homme).

Dans l'ordre où sont placés les différens êtres qui forment la grande classe des mammifères, il ne faudrait pas croire que des différences tranchées marquassent toujours les divisions établies dans le règne animal. Souvent les limites qui séparent tel groupe de tel autre sont difficiles à saisir; ainsi des édentés, qui sont placés immédiatement à côté des animaux à sabots, présentent dans la disposition du pied des rapports très grands avec les ongulés; ils ont, comme eux, embrassée dans de gros ongles, l'extrémité des doigts, qui sont par conséquent fort gênés, mais non cependant complétement privés du mouvement, comme dans les animaux à sabot. Il y a encore un autre ordre établi par Cuvier dans la classe des mammifères, aux dépens d'animaux onguiculés, qui tiennent de l'organisation des édentés, des rongeurs et des carnassiers, et qui forment ainsi avec eux une série en quelque sorte collatérale ou parallèle : ce sont les *animaux à bourse,* caractérisés par des mamelles placées dans une poche dans laquelle passent prématurément les petits

qui naissent encore à l'état embryonnaire et incapables de mouvement. Cette poche est soutenue par un os attaché aux pubis. Ce groupe constitue l'ordre des *marsupiaux* (sarigues, kanguroos).

Voici maintenant dans son ensemble le tableau de la méthode de Cuvier. Un simple coup d'œil suffira pour faire reconnaître l'ordre qu'il a suivi dans sa distribution des mammifères.

- MAMMIFÈRES.
  - Onguiculés.
    - Toutes sortes de dents.
      - Des mains aux extrémités antérieures..... L'homme.
      - Quatre mains..... Quadrumanes.
      - Point de pouce opposable aux membres..... Carnassiers.
    - Dents variables.....
      - Mamelles placées dans une poche soutenue par un os, petits naissans peu développés..... Marsupiaux.
      - Point de canines, de grandes incisives séparées des molaires par un intervalle libre..... Rongeurs.
      - Point d'incisives..... Édentés.
  - Ongulés...
    - Non ruminant..... Pachydermes.
    - Ruminant..... Ruminans.
  - Bipèdes..... Cétacés.

Antiquités Nationales.

MONTAGNE DE SAINTE-ODILE.

Mur des Païens.

Dans sa plus grande longueur la montagne de Sainte-Odile s'étend du S.-S.-O. au N.-N.-E. Elle se compose de quatre plateaux de forme irrégulière, réunis par des crêtes étroites. Trois de ces plateaux se trouvent à peu près alignés dans l'axe de la plus grande longueur de la montagne; le dernier s'en détache au nord. Du côté de Strasbourg on s'approche du mont Sainte-Odile par deux vallées que sépare une espèce de cap escarpé, sur le sommet duquel est bâtie la chapelle de la sainte qui a donné son nom à tout le système de la montagne dont cet édifice occupe le centre. Ce cap représente un triangle aigu dont la pointe s'avance entre les deux vallées, et la base s'aligne sur les deux autres plateaux de droite et de gauche. Aujourd'hui, toutes ces hauteurs sont couvertes de bois; leurs pentes sont partout rapides, inaccessibles même en quelques points par la raideur des escarpemens. C'est sur les trois plateaux, en ligne droite, que se développe l'enceinte étrange qu'on nomme le mur des Païens, *Heidenmaur*, et dont je vais essayer de donner une idée.

Entouré de roches abruptes, le plateau avancé au nord n'offre aucune trace de construction, et je n'ai point à m'en occuper.

En quittant le village d'Ober-Ottrott, on monte pendant 600 toises à peu près vers le S.-E. en longeant une des vallées. A gauche, on a la chapelle de Sainte-Odile ; à droite le plateau escarpé du nord. Sur la pente, on rencontre un chemin assez large qui se dirige au S.-S.-E., pavé de larges blocs irréguliers, appareillés partout avec une certaine précision. De distance en distance, cette chaussée disparaît sous des éboulemens déjà anciens ; mais on la trouve bientôt au delà avec une largueur constante d'environ 18 pieds. C'est là ce qu'on appelle vulgairement la chaussée des Païens, et l'opinion la plus accréditée en fait une voie romaine. Pourtant son système d'empierrement la distingue de la plupart des voies antiques connues au nord de la Loire. Pour la grandeur de ses blocs, elle offre quelques rapports avec le fragment de la voie Aurélienne, qui se voit auprès de Vienne (Isère), à l'entrée de la ville. Toutefois, à Vienne, l'appareil est plus régulier ; on reconnaît facilement que les pierres ont été taillées, tandis qu'ici je n'en ai jamais pu acquérir la certitude. Il se peut d'ailleurs que le climat sec du midi et les pluies fréquentes de celui des Vosges aient produit la différence qu'on remarque aujourd'hui entre ces deux chemins extraordinaires.

Vers l'extrémité de la vallée, la chaussée des Païens tourne vers le sud et le S.-S.-O., et disparaît bientôt entièrement après quelques détours inexplicables sur le plateau où est située la chapelle de Sainte-Odile. Là, elle se croise, ou paraît se croiser, avec un autre chemin d'apparence toute semblable.

Tout le périmètre des trois plateaux en ligne droite, je devrais dire plutôt, en raison de leurs surfaces accidentelles, des trois hauteurs dont la réunion compose le mont Sainte-Odile, paraît avoir été entouré d'un mur immense, interrompu seulemen là où des escarpemens inaccessibles formaient une fortification naturelle. D'énormes pierres, entassées les unes sur les autres, sont les matériaux de ce rempart, élevé de terre encore aujourd'hui dans beaucoup d'endroits à plus de six pieds ; mais en général sa hauteur ne dépasse guère trois ou quatre pieds tout au plus. Alors même qu'il n'a que quelques pouces au dessus du sol, son existence est presque partout reconnaissable, et il est facile d'en suivre le tracé. L'épaisseur de la bâtisse, sensiblement la même dans toutes les parties de la montagne, environ cinq pieds et demi, est formée presque constamment par deux rangées de pierres, deux murs, si l'on veut, juxtaposés ; quelquefois pourtant par un seul bloc d'une dimension considérable. Assez régulières en apparence,

les assises, examinées de près, sont loin d'avoir une hauteur constante. La moyenne ne dépasse pas 18 à 20 pouces. La plupart des pierres paraissent grossièrement équarries. Aux angles brisés d'un grand nombre de blocs, placés pourtant dans les assises les plus élevées, on croirait qu'un bouleversement ancien aurait eu lieu, et que, renversées autrefois, ces pierres ont été replacées ensuite dans un ordre différent. Cette hypothèse acquiert un plus grand degré de probabilité par une circonstance très extraordinaire, et que je ne dois pas oublier. Nulle trace de ciment, d'argile ni même de terre entre les pierres ; seulement on en voit un grand nombre dans lesquelles on a taillé trois mortaises pour les réunir à autant d'autres pierres voisines, au moyen de tenons à queue d'aronde ; or, souvent, et dans les assises supérieures surtout, ces mortaises ne se correspondent pas. Il me paraît donc presque démontré que plusieurs parties du rempart ont été successivement abattues, puis grossièrement reconstruites, sans qu'on se soit donné la peine de creuser de nouvelles mortaises ou de réappareiller les pierres dans l'ordre qu'elles avaient autrefois.

Çà et là plusieurs tenons se trouvent encore existant dans les mortaises ; tous en bois de chêne, encore parfaitement reconnaissables ; conservation étrange dans un climat aussi pluvieux. J'y reviendrai tout à l'heure.

La muraille suit tous les contours de la montagne ; de là une multitude d'angles saillans et rentrans. A peine verrait-on dix toises en ligne droite. A l'extrémité S.-S.-O de l'enceinte un roc énorme détaché de la montagne semble de loin une tour isolée. Il est réuni au mur par une espèce de chaussée grossière, peut-être naturelle, un *agger* composé de quartiers de roches entassés. On appelle la roche isolée *Wachestein*, pierre de garde, nom qui semble conserver le souvenir d'une ancienne destination. En effet, le lieu serait bien choisi pour un corps-de-garde avancé, en raison de sa situation qui domine toute une vallée : au reste, quelques uns prétendent que *Wachestein* n'est pas le nom véritable de ce poste, et qu'il faut dire *Wachtelstein*, pierre de la caille. Je ne me charge pas d'expliquer cette dernière dénomination.

J'ai dit que la montagne de Sainte-Odile se divisait naturellement en trois plateaux communiquant l'un avec l'autre par des crêtes étroites, des traverses composées comme le rempart, coupant le passage de manière à isoler au besoin chacune des trois enceintes.

Vainement j'ai fait de longues recherches pour trouver des portes ;

aucune n'est reconnaissable aujourd'hui (1). Il n'y a pas non plus de tours, et c'est une circonstance très importante à noter, ce me semble. J'ai observé pourtant en un seul point, près du Wachtelstein, une petite enceinte semi-circulaire, de sept pieds de diamètre, tangente à la muraille, mais placée à l'intérieur. Des pierres sèches forment cette bâtisse, qui n'a guère que deux pieds d'épaisseur. Je n'en puis comprendre l'usage, à moins que ce n'ait été une espèce de cage d'escalier pour monter sur le rempart. L'épaisseur constante de la grande muraille ne permet pas de croire que des escaliers rampans conduisisent à son sommet; d'un autre côté, nulle trace d'un agger qui derrière aurait pu servir de plate-forme. Ces deux circonstances singulières ne s'expliquent nullement dans l'hypothèse où l'enceinte de Sainte-Odile aurait été destinée à servir de fortification.

Une autre considération contribue encore à jeter beaucoup d'incertitude sur l'usage de cette construction prodigieuse. Il n'existe pas une seule source dans tout son développement. La fontaine la plus voisine est sur le versant oriental du mont Sainte-Odile, à plus de 150 toises du rempart. Si cette enceinte eût été un camp, vaste comme il est, il devait contenir une multitude considérable d'hommes et de bestiaux. Comment les abreuver avec cette seule source, qui pouvait même tomber facilement entre les mains de l'ennemi? Il est vrai qu'un puits existait autrefois dans le monastère, mais insuffisant pour deux cents hommes. Peut-être y avait-il jadis quelque étang, quelque grande mare au sommet de la montagne qui pouvait fournir de l'eau pendant quelque temps.

Le développement de l'enceinte est de plus de 3,000 toises, outre 800 toises d'escarpemens naturels. Négligeant ces derniers, qui n'avaient pas besoin d'être gardés, il faut supposer, pour border le rempart, toujours dans l'hypothèse que ce soit un camp, il faudrait, dis-je, au moins trois à quatre mille hommes, ce qui en supposerait neuf ou dix mille pour la garnison campée dans l'enceinte. Or, sur cette hauteur, fournir de l'eau à dix mille hommes, n'est pas un problème

---

(1) A peu de distance de l'abbaye, sur le plateau central, en allant vers le S.-O., on trouve un chemin creux taillé dans le roc; à droite et à gauche, des rainures profondes et parallèles ont paru à quelques personnes destinées à la manœuvre d'une herse ou d'une porte; mais je crois impossible d'affirmer que ce chemin soit contemporain de l'enceinte. Peut-être ces travaux ont-ils été exécutés par les fondateurs de l'abbaye.

facile à résoudre. Si l'enceinte de Sainte-Odile n'était point un camp retranché, quelle destination avait-elle donc ? Si l'on suppose que ç'a été un lieu sacré, un *Mallus* gaulois, pourquoi la muraille n'est-elle pas continue ? Pourquoi cesse-t-elle là précisément où les escarpemens rendent une attaque impossible ? On sait, en outre, que les enceintes sacrées, attribuées aux Celtes, sont en terre, et qu'aucune n'offre un développement comparable à celle-ci. Elles enferment, comme à Stone-Henge, quelques monumens considérables. Il n'y a rien de semblable à Sainte-Odile.

Quelques antiquaires, il est vrai, ont cru voir des dolmens dans le voisinage, et en dehors du rempart, sur le versant du plateau S. S. O. (On l'appelle Mennelstein.) On trouve dans un fond, au bas d'un escarpement naturel peu élevé, deux espèces de grottes, offrant l'apparence des dolmens celtiques. Ce n'est, au reste, qu'une apparence ; car un examen attentif fait bientôt reconnaître qu'elles doivent leur disposition à une cause fortuite, à l'éboulement des rochers provenant de l'escarpement dont j'ai parlé. Peut-être les parois de l'une de ces grottes ont-elles été taillées ; mais à quelle époque ? C'est ce qu'il est impossible de savoir. Quant au toit, et c'est le toit qui constitue un dolmen, il est certain qu'il n'a pas été placé de main d'homme. Quelques uns supposent que ces grottes ont pu être habitées autrefois par des solitaires ; d'autres veulent qu'elles soient le débouché d'un souterrain communiquant avec l'intérieur de l'enceinte. Cette dernière hypothèse est toute gratuite ; la première, vu le peu de profondeur des grottes, n'est guère plus probable. Il m'a été impossible de voir dans ces prétendus dolmens, autre chose qu'un accident ordinaire dans tous les pays de montagnes, tout-à-fait indépendant de l'enceinte construite de main d'homme dont nous recherchons l'origine.

L'appareil du mur, formé de grosses pierres sèches, m'a rappelé celui des ruines de Substantion (Hérault) et celui du camp Salyen, sur la colline d'Entremont, auprès d'Aix. Il est vrai que les mortaises et les tenons de bois sont inconnus dans ces deux localités. Substantion et le camp d'Entremont étaient probablement des oppida gaulois, vastes lieux de refuge, destinés à renfermer temporairement une grande multitude qui s'y précipitait au moment d'une invasion. L'enceinte de Sainte-Odile, qui n'a rien de commun avec une fortification romaine, se rapproche davantage d'un oppidum gaulois. On sait que les Romains donnaient à leurs camps un tracé régulier. Ils les bordaient

de tours ; ils évitaient les hauteurs escarpées, et l'un des préceptes de leurs auteurs militaires, c'est de chercher le voisinage de l'eau.

Des tenons à queue d'aronde sont employés par les Romains, il est vrai, dans leurs constructions à grand appareil ; mais quelle différence entre leurs pierres dressées et polies avec un soin minutieux, et les blocs dégrossis à la hâte qui composent le mur des Païens ! Cependant, dira-t-on, cette voie qui offre un rapport d'appareil avec le rempart, qui ne semble faite que pour conduire dans l'enceinte, que pour ces raisons on a lieu de croire contemporaine de celle-ci, cette voie ne confirme-t-elle pas l'opinion de ceux qui attribuent aux Romains ce gigantesque travail ? Je conviens des rapports qui existent entre la chaussée des Païens et certaines voies romaines, je les ai déjà signalés ; mais nous ne connaissons pas de voies gauloises, et sans doute il en a existé. Le peuple qui a bâti le mur, a pu faire la chaussée. Entre deux hypothèses, il faut choisir : ou que les Romains, oubliant toutes leurs pratiques, aient élevé ce bizarre retranchement, ou qu'une nation celtique ou germanique ait construit un chemin, à certains égards semblable aux voies romaines. La dernière supposition, ce me semble, offre un degré de probabilité de plus que la précédente.

Si l'on supposait que l'enceinte de Sainte-Odile eût été élevée dans les derniers temps de l'empire, lors des invasions des Barbares, on pourrait jusqu'à un certain point expliquer l'oubli de tous les principes de la castramétation antique, les généraux de l'empire étant presque tous à cette époque des chefs barbares. Mais quelle apparence qu'on ait choisi, dans un moment de danger, le procédé le plus lent pour se fortifier ? Les murailles bâties au troisième et au quatrième siècle, à l'approche des peuples germaniques, sont toutes à petit appareil, mêlées de briques et, à leur base, de gros blocs, débris de grands édifices démolis dans ce moment de crise, ou déjà ruinés. Telles sont les murailles romaines de Saintes, de Tours, de Sens, etc.

Un auteur allemand du seizième siècle, qui le premier a donné une description, fort inexacte d'ailleurs, du mont Sainte-Odile, assure qu'on y a trouvé des médailles romaines en grande quantité. Ce fait, s'il était certain, serait des plus intéressans ; mais il y a tout lieu de le croire controuvé ; car depuis un siècle aucune médaille n'a été découverte sur la montagne. Je ne sache pas non plus que personne y ait vu le moindre fragment de briques ou de poteries.

La conservation des tenons en bois de chêne est un fait fort extraordinaire, et, si l'on attribue à un peuple gaulois l'érection du mur

des Païens, la durée de ces tenons paraîtra bien plus surprenante ; car alors il faudra les supposer vieux d'environ dix-neuf siècles, c'est-à-dire antérieurs à la conquête romaine. Bien plus, ainsi que je l'ai dit plus haut, il paraîtrait que le mont Sainte-Odile aurait existé, comme rempart ou comme enceinte sacrée, car je ne décide pas la question, assez long-temps pour qu'on y fît des réparations bien des années peut-être après la pose des tenons (1).

Sur ce point, il faudrait consulter des chimistes, les interroger sur la durée des bois dans les circonstances données. A ce sujet, qu'il me soit permis de citer un fait assez remarquable. Dans une galerie extérieure de la cathédrale de Trèves, on voit des voûtes en blocage construites sur des cintres, recouverts d'un toit de lattes juxtaposées. Les cintres enlevés, les lattes restées adhérentes au mortier, tapissent l'intrados des voûtes. Aujourd'hui elles existent encore assez bien conservées pour qu'il soit facile de reconnaître la nature du bois, qui est du sapin. Or, ces voûtes remontent au huitième siècle, peut-être au septième. Elles couvrent une galerie exposée à l'humidité, au vent d'ouest. Humectées, desséchées tour à tour, elles semblaient placées dans les pires conditions de durée.

Je viens d'exposer les hypothèses qui m'ont paru avoir quelque probabilité sur l'origine du mur de Sainte-Odile. Inutile de faire remarquer qu'il ne peut en aucune façon se rapporter au moyen âge, l'appareil ne ressemblant à aucune construction connue de cette période. De plus, dès le septième siècle (2), il est fait mention de cette enceinte, et il paraît que son origine était alors aussi inconnue qu'elle l'est aujourd'hui. On l'appelait *Gentilis murus*, comme aujourd'hui *Heidenmaur*, et ce nom est le meilleur qu'on puisse lui donner ; car au milieu de tant d'incertitudes, s'il y a quelque chose de démontré, c'est que cette prodigieuse construction est antérieure à l'ère chrétienne.

Abbaye de Hohenburgh.

Outre ce mur extraordinaire, la montagne de Sainte-Odile et

---

(1) On peut supposer, à la vérité, que le rempart aurait été construit à l'approche des Romains, démoli en partie par eux, puis réparé lors des invasions des Barbares. Mais il lui restera toujours dix-neuf cents ans d'existence, et quelques années de plus ou de moins ne font rien à l'affaire.

(2) Dans la clarté de Sainte-Odile, conservée dans les archives de la préfecture du Bas-Rhin.

les vallées voisines présentent encore une foule de monumens curieux. Partout on découvre sur les hauteurs et dans la plaine des châteaux, des monastères en ruines. On ferait un gros livre à ne décrire que les environs. Je me bornerai à dire quelques mots de ce qui reste de l'abbaye de Hohenburgh, fondée par sainte Odile, et de quelques unes des ruines d'alentour que je n'ai pu visiter que rapidement.

L'ancienne abbaye de Hohenburgh a subi le sort de la plupart de nos vieux monastères. Dévastée par deux incendies, rebâtie et restaurée à différentes reprises, puis frappée de mort à la Révolution, il faut maintenant chercher dans ses débris le souvenir incertain de ses dispositions primitives.

L'église, qui date des derniers temps du gothique, réparée d'ailleurs très maladroitement depuis peu d'années, n'offre aujourd'hui presque aucun intérêt. Des bâtimens élevés par sainte Odile, il serait inutile d'en chercher même la trace. Deux salles, converties en chapelles, passent, il est vrai, pour avoir été construites de son temps. Mais rien dans leur architecture ne convient au septième siècle. Il est probable qu'elles n'ont point eu dans le principe la destination qu'on leur a donnée aujourd'hui. Suivant toute apparence, c'étaient autrefois des salles dépendantes des bâtimens d'habitation affectés aux religieuses, et leur date la plus vraisemblable me paraît être le douzième siècle. La première de ces salles, qu'on nomme la chapelle de Sainte-Odile, n'offre aucun ornement caractéristique, et sa voûte ogivale est évidemment une restauration peu ancienne. A l'une de ses extrémités, on voit une tribune avec une balustrade grossière en plein cintre ; au dessous, une porte qui donne sur un escalier conduisant à des appartemens supérieurs. En face de la tribune, une fenêtre en plein cintre, étroite, donne du jour à cette pièce, plus longue que large. C'est dans l'embrasure qu'est disposé l'autel consacré à la sainte, laquelle est renommée pour guérir miraculeusement les maux d'yeux. Le défaut d'orientation, l'existence d'appartemens supérieurs, les dimensions très resserrées de cette chambre, ne permettent pas de supposer qu'elle ait été bâtie pour servir de chapelle. Tout au plus en a-t-on pu faire occasionnellement un oratoire pour l'abbesse de Hohenburgh. On y montre le tombeau de sainte Odile, refait depuis la Révolution, et du plus mauvais goût. Le soubassement, c'est la seule partie ancienne qui ait subsisté, m'a paru du quatorzième siècle.

Une salle basse voisine, un peu plus grande que celle-ci, de forme carrée, communique par une porte étroite avec la chapelle de Sainte-

Odile. On l'appelle la chapelle de la Croix. Elle est voûtée avec un pilier cylindrique au milieu, qui réunit les nervures. Dépourvue d'apside, surmontée comme la précédente de chambres habitables, elle n'a dû être autrefois qu'un vestibule ou une salle d'attente pour les serviteurs et les étrangers. Rien ne la distingue des chambres ayant cette destination qu'on voit dans tous les vieux châteaux. La voûte épaisse et en plein cintre me paraît ancienne. Le pilier central, court et trapu, terminé par un énorme chapiteau, se rapproche par son profil de ceux de Rosheim. D'ailleurs les riches feuillages de sa corbeille, les masques grimaçans à ses angles ne permettent pas de lui donner une date bien reculée, et je ne puis le croire antérieur à l'époque du byzantin fleuri. Son empatement est bizarre. Des angles du dé sortent deux mains qui saisissent le tore de la base ; motif diamétralement opposé à celui qu'on observe généralement, et qui fait sortir l'empatement de la base pour aller s'étendre sur l'angle du dé. Dans les parois de la même salle sont scellés deux tombeaux évidemment très anciens. Leur forme en trapèze allongé, une arcature cintrée sur la face principale pour tout ornement, rappellent les tombeaux chrétiens des Champs-Elysées d'Arles. Suivant la tradition, ceux-ci renferment les restes du duc Attich ou Ettich, père de sainte Odile, et de Beresvinda, son épouse.

Près de là est un cloître moderne servant aujourd'hui de dégagement à plusieurs chambres dépendantes autrefois de l'abbaye, habitées aujourd'hui par une espèce d'ermite, qui se dit prêtre et qui vend à boire aux curieux qui vont voir le mur des Païens. Dans un angle de la muraille, vers le milieu de ce cloître, on observe une pierre sculptée, encastrée de manière à présenter trois de ses faces. Le premier bas-relief représente le duc Attich remettant à sa fille l'acte de donation des terres sur lesquelles elle fonda le monastère de Hohenburg : le nom du père de sainte Odile est écrit : ETHICHO. Son costume est remarquable. Partagés sur le front, ses cheveux tombent sur ses épaules en deux tresses. Il est vêtu d'une longue robe et d'un ample manteau. Il est assis sur un fauteuil, espèce de chaise curule assez semblable au trône de Dagobert que l'on conserve à la Bibliothèque. Coiffée à peu près comme son père de longues nattes tombant sur sa poitrine, sainte Odile porte un manteau court et un voile qui ne dépasse pas les épaules.

Sur le second bas-relief, on voit un évêque dont le nom est devenu illisible, en habits sacerdotaux ; sur la troisième, la Vierge avec l'enfant

Jésus dans ses bras. A ses pieds, deux femmes en costume religieux semblent soutenir le trône de la Vierge. Peut-être leurs mains élevées ne sont-elles qu'un signe d'adoration. A la grossièreté du travail, à ces costumes différant, à plusieurs égards, de ceux qu'on observe d'ordinaire vers la fin de la période byzantine, j'aurais cru ces bas-reliefs très anciens, du onzième siècle au plus tôt, si l'on ne lisait au dessus des religieuses les noms bien connus de deux abbesses qui gouvernèrent le couvent de Hohenburg à la fin du douzième siècle ; l'une est Herrade, l'auteur du *Hortus deliciarum* (manuscrit conservé à la bibliothèque de Strasbourg), morte en 1184 ; l'autre, Relindis, qui lui succéda. Je m'aperçois sans cesse combien il est facile de prendre pour l'indice d'une époque reculée, soit l'ignorance des ouvriers, soit quelques détails particuliers, peut-être, à telle ou telle province.

Près de l'abbaye, surtout dans le potager de l'ermite, j'ai observé, gisant à terre çà et là, quelques chapiteaux provenant de l'abbaye détruite, les uns gothiques, le plus grand nombre byzantins, tous fort pauvres d'ornemens. Ils attestent les changemens nombreux qu'aurait éprouvés le monastère de Hohenburg avant sa destruction.

L'air vif de la montagne ne convenait point aux constitutions délicates. Par égard pour les poitrines faibles, un second monastère, dépendant du premier, s'éleva dans la vallée ; on lui choisit une exposition plus douce et plus agréable. Soumis aux mêmes abbesses, il était habité par les malades de la communauté. C'était une maison de convalescence. Depuis les guerres du quinzième siècle, il est ruiné plus complètement encore que l'abbaye de Hohenburg, et ses débris n'offrent plus aujourd'hui le moindre intérêt. On en peut dire autant des ruines du monastère de Truttenhausen, qu'on rencontre un peu plus loin dans la direction de Barr. Quelques arceaux gothiques, des pans de murailles fendus et couverts de lierre, voilà tout ce qu'il en reste maintenant. Suivant une tradition qui n'a probablement d'autre fondement qu'une analogie de mots, Truttenhausen aurait été jadis un collége de Druides. Je respecte fort les étymologies, et je n'essaierai pas de discuter celle-là.

Cinq châteaux, considérables autrefois, sont bâtis sur la chaîne dont la montagne de Sainte-Odile fait partie : ce sont Rathsamhausen, Lützelburg, très voisins l'un de l'autre, à l'Est et fort près du village d'Oberottrott ; Landsberg, au dessous du Mennelstein, à l'extrémité S.-O. du mur des Païens ; enfin Spesburg et Andlau, dans la même direction, mais plus éloignés.

Restauré ou plutôt rebâti, le château d'Andlau a perdu tout son caractère. Les autres manoirs féodaux, tous complétement ruinés, fournissent plutôt d'agréables motifs au dessinateur qu'une étude à l'antiquaire. Au milieu des décombres, on a peine à reconnaître maintenant le plan de ces fortifications, imprenables autrefois. Cependant, entre tous ces châteaux, on observe un certain rapport de position et de construction qu'il est bon de noter. Si des pentes de la montagne se détache un mamelon avancé qui ne soit pas commandé, c'est le site qu'on a choisi de préférence ; d'ordinaire plusieurs enceintes, séparées par des traverses, s'élèvent en amphithéâtre l'une au dessus de l'autre, chacune renfermant des cours et des bâtimens d'habitation. Les courtines sont longues ; il y a même des remparts dépourvus de tours, leur épaisseur les rendant peut-être inutiles. En général, les tours ne sont point voûtées ; mais ce qu'on observe invariablement, c'est un donjon circulaire ou carré, très élevé, isolé du reste des fortifications, quelquefois sans escalier, comme à Landsberg, ayant la double destination de servir de guette pour découvrir la campagne au loin, et de dernier refuge pour la garnison, lorsque les murailles de l'enceinte extérieure venaient à être forcées. Autant que j'en ai pu juger, toutes ces constructions datent du onzième ou du douzième siècle.

Nouvelles des Sciences et de la Littérature.

AMÉRIQUE DU NORD.

De tous les pays connus, l'Amérique du nord est celui dont on peut le mieux prévoir l'avenir et annoncer d'avance, sans trop de témérité, les phases qu'il est appelé à subir. Pays neuf, jeune, sans histoire, il présente à l'observateur une création qui n'est pas seulement le résultat des instincts sociaux de l'homme et d'un concours imprévu d'événemens, mais l'œuvre réfléchie de la volonté humaine, un système social et politique appliqué sur un sol vierge par des hommes se rendant compte de ce qu'ils faisaient, et voulant précisément ce qu'ils ont fait. Les élémens de ce système sont connus, ses principes déterminés, ses données positives; dès lors les conséquences qu'il recèle dans son sein doivent se dérouler avec une sorte d'exactitude mathématique. Les erreurs des hommes, leurs passions, les événemens extérieurs peuvent sans doute déranger la marche régulière du pays, retarder, modifier le développement logique du système américain; mais ces causes de perturbation sont elles-mêmes moins difficiles à prévoir et à calculer dans un pays où l'on ne rencontre pas toutes les variétés, les complications, les contrastes qui rendent si difficile la solution des problèmes sociaux et politiques dans notre vieille Europe. Par leur situation géographique et par les principes de leur gouvernement, les États-Unis sont en même temps moins exposés que tout autre état civilisé aux

influences de la politique étrangère; l'avenir de l'Union est tout en elle-même, dans ses propres conditions politiques et sociales.

Aussi était-il facile de prévoir que les Américains, occupés d'abord de leur établissement, de leur organisation matérielle, de leur fortune, et manquant d'hommes dont la position sociale fût déjà faite et les loisirs assurés, ne porteraient pas de long-temps les forces de leur esprit vers le domaine des sciences et des lettres.

Aujourd'hui cette première période touche à sa fin; de nouveaux besoins ne peuvent pas tarder à se faire sentir; le monde matériel n'occupe plus exclusivement les forces de l'Amérique. Mais on ne s'élève pas d'un bond à une vie intellectuelle propre, nationale, vigoureuse. D'ailleurs l'Amérique sort de l'Europe; les langues qu'elle parle sont européennes; la littérature américaine ne pouvait pas ne pas prendre son point de départ dans l'ancien continent. Dans cette seconde période, l'Amérique doit étudier, imiter, commenter les productions littéraires et scientifiques de l'Europe. Elle est à peu près dans les conditions où se trouvait, à l'époque de la Renaissance, l'ancien continent à l'égard de l'antiquité.

La troisième période s'ouvrira lorsque les conditions sociales de l'Amérique auront subi les modifications ultérieures que tout observateur attentif peut déjà prévoir.

Nous ne voulons pas développer dans ce moment l'ensemble de nos prévisions sur ce grand pays. Nous voulons seulement offrir à nos lecteurs, par la Lettre et le Prospectus suivans, une preuve intéressante pour la France de l'élan qu'ont déjà pris dans l'Amérique du nord les études graves et sérieuses.

LETTRE A M. JOUFFROY.

« Mon cher Monsieur,

« Vous pardonnerez, j'en ai la confiance, la liberté que prend un étranger de s'adresser à vous. Son admiration pour vos écrits et son respect pour votre caractère ont pu seuls l'encourager à le faire. La philosophie, dont M. Cousin et vous vous êtes les défenseurs les plus distingués, a excité dans ce pays un intérêt très vif, quoique non encore général. Depuis trois ou quatre ans elle a fortement attiré l'attention de nos hommes les plus distingués, et chaque jour nous enten-

dons parler de nouveaux prosélytes dans les diverses parties de l'Union. Elle excite une vive curiosité, et fait naître de fortes convictions. Elle a donné une impulsion nouvelle aux études philosophiques. Un nouveau zèle pour les choses élevées a pénétré dans les cœurs, et tout fait aujourd'hui présager qu'elle exercera une puissante et salutaire influence sur le développement de notre littérature.

« Depuis notre révolution, depuis cette époque où le soldat français et le soldat américain combattirent l'un à côté de l'autre pour la cause de la liberté, il y a eu affinité de sentimens entre notre nation et la vôtre, affinité que ni les changemens politiques, ni aucune autre cause d'éloignement n'ont jamais pu détruire. Nous avons toujours considéré votre pays comme une source féconde d'idées, comme le foyer de ces sentimens généreux qui élèvent les États à de nouvelles destinées, et contribuent si puissamment aux progrès de la société et au perfectionnement de l'espèce humaine.

« L'esprit méditatif et religieux de notre nation avait cependant été repoussé jusqu'ici par le scepticisme et le matérialisme philosophiques de vos écrivains du siècle dernier. Vous pouvez, d'après cela, juger de la joie avec laquelle nous avons accueilli la réforme si heureusement commencée par M. Royer-Collard, et continuée avec tant de succès par M. Cousin et par vous. C'est d'un heureux présage pour l'avenir que de voir la reine des nations, la belle France, revenir jusqu'à un certain point à la foi élevée de ses pères, à la sublime philosophie religieuse de Descartes, de Fénelon, de Mallebranche.

« Vos écrits, Monsieur, sont particulièrement propres à intéresser mes compatriotes et à donner à leur esprit une bonne direction. Je ne sais pas si vous me permettrez de vous dire qu'ils sont empreints d'un certain caractère anglais de réserve et de bons sens qui, pour nous, a beaucoup plus de poids que la subtilité analytique des philosophes allemands, que l'éloquence brillante et hardie de vos propres philosophes. Ces dernières qualités sont, permettez-moi de le dire, combinées dans vos ouvrages avec une solidité et une mesure qui inspirent la confiance et entraînent la conviction. C'est là, je pense, ce qui fait qu'aucun autre auteur français moderne n'a obtenu chez nous le respect sincère et profond dont restent pénétrés pour vous presque tous ceux de nos compatriotes qui vous lisent.

« Il est une autre circonstance qui tend à établir une liaison, de cause à effet, encore plus intime entre vos écrits et nos progrès en philosophie. Vous expliquez dans leur véritable sens Reed et Stewart ; vous

les prenez pour votre point de départ, et nous voyons leur influence se réfléchir dans chacune de vos pages.

« Or, Reed et Stewart sont les auteurs qui plus que tous les autres ont agi sur nous. Étudiés dans nos écoles, ils sont connus de tous ceux qui ne sont pas étrangers aux progrès de la philosophie. Grace à ces rapports intimes avec l'école écossaise, vous êtes mieux compris, plus dignement apprécié par nous, que si vous aviez pris exclusivement votre point de départ dans l'école allemande.

« Vous voyez, Monsieur, que vos ouvrages ont trouvé des lecteurs et sont destinés à exercer leur influence, bien loin du centre de la civilisation européenne.

« Je vous envoie le prospectus d'une publication que je viens d'entreprendre, conjointement avec plusieurs personnes instruites de ce pays, qui s'occupent de la littérature de votre continent. Vous remarquerez que vos ouvrages sont destinés à être placés en première ligne dans cette collection. Le volume des *Essais philosophiques*, que je suis occupé à traduire, contiendra la principale portion de vos *Mélanges*, votre préface à la traduction des *Esquisses* de Stewart, et une notice sur votre vie et vos travaux philosophiques. Ce serait une marque d'estime bien honorable pour moi si vous vouliez me permettre d'y joindre la traduction d'un ou deux de vos *Mélanges philosophiques* qui n'ont pas encore été imprimés. Je consacre à cette traduction une grande partie des heures de loisir que peuvent me laisser les devoirs d'une profession laborieuse. J'espère que mon travail pourra paraître au mois de janvier prochain. C'est la première maison de librairie de Boston qui est chargée de cette publication, et les mesures sont prises pour que l'ouvrage ait, en Angleterre comme aux États-Unis, le débit le plus étendu possible.

« J'ai eu le plaisir de recevoir, il y a quelques jours, une notice historique intéressante sur M. Cousin, adressée à mon ami M. Brownson. Tout document de cette nature me serait très utile.

« M. Brownson va bientôt publier une notice très détaillée sur vos idées en philosophie morale. Le premier article paraîtra dans le numéro du mois de mai prochain du *Christian Examiner*, l'un de nos principaux recueils périodiques, consacré à la littérature, à la philosophie et à la théologie. M. Brownson traduit aussi votre *Droit naturel*, ouvrage annoncé dans le Prospectus sous le titre de *Jouffroy's survey of ethical systems*.

« Signé : Georges Ridley. »

Nous donnons ci-après un fragment du *Prospectus*, ayant pour épigraphe cette phrase de Milton :

« De même que le vin et l'huile nous sont apportés d'autres pays, de même aussi « des opinions mûres et beaucoup de vertus civiles doivent être transvasées des « écrits étrangers dans nos esprits ; autrement nous continuerons à nous tromper, « et nous échouerons dans tout ce que nous voudrons entreprendre de grand.

(Milton, *Hist. d'Angleterre*, liv. 3.)

... « Beaucoup de nos savans les plus distingués se sont convaincus qu'on ne peut rendre un plus grand service à notre propre littérature que de l'enrichir d'une collection des belles et rares productions exotiques de nations amies, quoique étrangères. Descendans que nous sommes de la grande race teutonique, un sentiment de piété filiale et fraternelle nous porte à entrer en communication avec les plus beaux génies qu'elle a produits. Une littérature riche, originale, féconde, au delà de tout ce qu'on a vu précédemment, la littérature de l'Allemagne moderne, et celle de la puissante école qu'elle a formée en France, nous a paru singulièrement appropriée à l'esprit de liberté et de recherche des Américains.

« Parmi les écrivains dont on se propose de traduire et de publier les ouvrages, nous citerons MM. Cousin, Benjamin-Constant, Jouffroy et Guizot, parmi les Français : Herder, Schiller, Goethe, Jacobi, Lessing, Fichte, Schelling, Richter, Novalis, Uhland, Korner, Holty, Menzel, Neander, Schleyermacker, de Welte, Olshausen, Hase et Fwesten, chez les Allemands.

« Les ouvrages suivans, dont les uns sont déjà prêts, et les autres en voie de traduction, sont destinés à faire partie de notre collection : »

Mélanges philosophiques de Cousin, Benjamin-Constant et Jouffroy. — Choix des poésies diverses de Goethe et de Schiller. — Histoire de la littérature de l'Allemagne, par Menzel. — De la Religion, par Benjamin Constant. — Autobiographie de Goethe. — Leçons de M. Cousin sur l'Histoire de la philosophie. — Leçons de Wette sur la Philosophie religieuse. — Correspondance de Goethe avec Schiller, Zelter, etc. — Droit naturel, de Jouffroy. — Poèmes lyriques de Korner, Novalis, Uhland, etc. — Destination de l'homme, par Fichte. — Vie de Paul Richter, avec un choix de ses œuvres. — Choix des ouvrages religieux de Herder. — De la Philosophie de l'art, et Mélanges, par Schelling. — Choix de Lessing, — Théodore de Welte. — Histoire de la civilisation, par M. Guizot. — Vie de Herder.

Beaux-Arts.

SALON DE 1837. — COPIE DU JUGEMENT DERNIER, DE MICHEL-ANGE, PAR M. SIGALON.

La peinture est en progrès réel ; nous verrons une école française, si l'élan continue ; mais je crois que le temps de la grande peinture est passé : nous n'avons pas le loisir de faire de longs travaux, et les gouvernemens n'ont plus assez d'or pour les payer ; les exigences matérielles réduisent l'art à des proportions exiguës. Il faut assembler vingt fois un conseil municipal pour décréter une fresque, une arabesque de voussure, un ornement d'archivolte, un tableau d'église, un bénitier. Nous ne reverrons plus, je le crains, le temps où Fiesole peignait le cloître de *Santa-Maria-Novella;* André del Sarto, le cloître de l'*Annunziada;* Raphaël, la sacristie de la métropole siennoise et les loges du Vatican ; l'Espagnolet, l'église de la Chartreuse Saint-Martin. La munificence de la protection ne viendra plus aussi généreusement en aide à la fougue de l'art. C'est ainsi : l'art est la seule chose qui marchera lentement au siècle des chemins de fer ; et avouez qu'il y a de quoi s'affliger ; car, lorsqu'on prête l'oreille autour de soi et qu'on entend bouillonner tant de vives intelligences, on regrette les trésors qui resteront enfouis sous la poussière de ce siècle constitutionnel. Nous avons de jeunes peintres qui n'attendent qu'une miette du budget pour illustrer le Louvre comme un album de reine, et qui changeraient, avec amour, en toiles de chevalets tous les pans de murs de cet inutile monument. Le *genre* et le paysage nous consoleront ; ce domaine est à nous ; c'est une gloire modeste, mais c'est une gloire ; il ne faut jamais dédaigner ce mot : il vient de nous surgir une pleiade de paysagistes

qui sera lumineuse un jour au ciel du Louvre. C'est vraiment un beau spectacle, celui que nous donnent ces jeunes gens si recueillis, si studieux, et déjà si avancés dans la connaissance des grands phénomènes de la lumière et de l'air. A l'inverse des maîtres flamands, qui ont étudié de préférence et peint la nature du Nord, ceux qui nous arrivent semblent se destiner exclusivement à la reproduction de la nature du Midi. Les paysagistes français ont toujours affectionné celle-là ; Claude Lorrain était de Nancy, et certes une forêt nuageuse de Ruisdaël, et un lac mélancolique d'Hobbema, tout chefs-d'œuvre qu'ils sont, n'éclipseront jamais le soleil de Claude. Eh bien ! Claude aura de dignes successeurs, et son soleil luira pour quelques-uns de nos contemporains : attendez.

Un fait qu'il faut constater avant tout, c'est la tendance individuelle de tous nos paysagistes à faire de l'art nouveau et à s'éloigner de l'imitation. S'ils ne sont pas tous originaux, du moins ils se sont efforcés de le paraître, et à force de tentatives, d'essais, de tâtonnemens, chacun aura son style à lui, nous n'en doutons pas. Comme le Salon a fermé ses portes, hâtons-nous de courir devant les toiles qui ont attiré l'attention de la foule ou des connaisseurs. M. Aligny a exposé deux tableaux du plus grand mérite. Le *Prométhée* et *Jésus-Christ à Emmaüs*. C'est de la peinture conventionnelle, ont dit quelques-uns ; c'est de la belle et saisissante peinture, c'est de la poésie de la Bible et d'Homère, ont dit de mieux inspirés. Le *Prométhée* est comme un rêve fait au pied d'un volcan, après une lecture d'Euripide. Elle est puissante l'imagination qui a tiré cette page du néant. L'autre tableau nous initie dans une nature orientale bien étudiée, malgré la bizarrerie apparente de ses effets et de ses teintes. Les palmiers, les plantes grasses, les terrains, tout est fortement traité sur cette campagne vigoureuse. Le sol est altéré, le ciel brûle ; nous sommes sur le grand chemin de Nazareth à Emmaüs. Jésus-Christ est bien posé en apparition.

M. Cabat n'a plus que quelques pas à faire pour devenir le premier paysagiste de l'époque et marcher l'égal des maîtres. Son tableau est une belle œuvre ; avec un peu plus de transparence dans son ciel et son horizon, c'était un chef-d'œuvre. On conçoit difficilement, si l'on ne l'a point vu, qu'on puisse jeter tant d'intérêt sur une petite toile, avec le plus simple des sujets. Le héros principal est un arbre, et un arbre vieux et sans grace ; il est tourmenté par une tempête, qui semble bruire à nos oreilles ; le vent désole cette triste campagne ; il ride l'eau

du canal, courbe les roseaux, et s'acharne contre un malheureux berger et son malheureux troupeau avec une violence qui nous fait compassion. Il faut voir comme ce phénomène invisible et impalpable est rendu merveilleusement! Il est impossible de faire mieux retentir un ouragan dans un aussi petit cadre et avec d'aussi chétifs moyens.

M. Camille Roqueplan a exposé cette année quelques tableaux de genre, d'une grace et d'un esprit achevés. Ce jeune peintre s'est placé dans une voie excellente ; il paraît, depuis son remarquable début, qu'il hésite sur sa vocation ; il a fait de la peinture terrible avec l'espion Morris, et de la peinture charmante avec son Jean-Jacques Rousseau ; il a touché, avec un égal bonheur, aux deux extrémités de l'art. Un bel avenir lui est assuré. Sa palette lui donnera tout ce qu'il voudra lui demander.

MM. Édouard Bertin, Corot et Jadin se sont tout-à-fait écartés des voies traditionnelles, et ils ont bien fait. Ce n'est pas chez eux qu'on trouvera la peinture d'imitation. M. Édouard Bertin a créé deux beaux paysages, et trouvé des effets nouveaux. M. Corot est toujours le peintre vigoureux auquel la nature du désert a confié ses secrets intimes. M. Jadin a fait poser devant lui la campagne de Rome, et nous l'a rendue avec son immensité lumineuse et son majestueux néant. Nous avons vu avec peine, cette année, que M. Bodinier, en traitant le même sujet, n'ait pas tenu les magnifiques promesses qu'il nous a faites au dernier Salon. Il est homme à prendre une revanche éclatante au Salon prochain.

De frénétiques éloges ont couvert, cette année, les deux tableaux de M. Winterhalter, le *Décaméron* surtout. Ce n'est pas nous qui nous inscrirons en faux contre cet enthousiasme, tout périlleux qu'il puisse être pour l'avenir d'un jeune peintre, dont on salue les débuts avec ce luxe d'acclamations. Au bout du compte, pourquoi l'enthousiasme n'aurait-il pas le droit de crier aussi haut que la critique? Oui, la foule a raison quelquefois ; la foule a passé devant le *Décaméron*, et elle a battu des mains. Quelques vices de détail se perdent dans ce délicieux ensemble, et vraiment on respire d'aise en face de cette voluptueuse création. Il est des gens qui ont trouvé que M. Winterhalter ne s'était pas assez inspiré de Boccace ; d'autres lui ont reproché de n'avoir pas fidèlement peint les Italiens du Décaméron. Eh! qu'importe cela? M. Winterhalter n'avait qu'à ne point donner de titre à son tableau ; à quoi bon un titre pour une œuvre semblable? Ce sont de divines jeunes femmes qui causent sur l'herbe avec de beaux jeunes gens ; cela

s'est vu partout, en Italie comme ailleurs, et Boccace ne l'a pas inventé. L'autre tableau du même peintre, la *Causerie à la fontaine,* est une scène napolitaine, scène d'indolence, de langueur, de musique et d'amour, comme on la joue, sur le golfe de Baia tous les jours, sous le voluptueux soleil du midi.

M. Dagnan, dont l'absence avait été remarquée au dernier Salon, a exposé cette année un beau paysage qui a obtenu beaucoup de succès. La lumière est excellente et savamment distribuée ; les eaux sont fluides, les accessoires posés avec bonheur, les terrains merveilleusement rendus ; les fabriques fuient dans une perspective bien ménagée, tout le long du canal. Les sommets des montagnes nagent dans des teintes d'une vapeur lumineuse du plus bel effet.

M. Brascassat excelle dans le genre qu'il s'est choisi et dont il ne s'écarte point ; c'est le vrai moyen d'exceller. Son tableau du Combat des taureaux arrête toujours la foule au passage. Paul Potter nous revient sous un nom français.

Un jeune peintre, M. Loubon, nous a donné des vues de Provence qui lui ont fait le plus grand honneur. C'est un artiste dont le talent grandit chaque année, et qui marche vers une belle réputation.

L'histoire a largement tapissé cette année encore les pans supérieurs du Louvre. Nous avons vu quelques batailles aussi belles que possible dans notre temps de paix, et d'autres qui font regretter que l'on se soit battu dans l'original. MM. Coudere, Scheffer, Bouchot, Bellangé, Eugène Lami, Allaux, ont préparé de belles toiles pour les galeries de Versailles. Eugène Delacroix a jeté la furie de ses inspirations dans une flamboyante mêlée qui rugit comme un ouragan. Les tableaux de chevalet que la foule a remarqués portent des noms d'élite. En première ligne il faut placer *Le Tasse dans sa prison,* par M. Gallait. M. Robert-Lefebvre a donné la charmante page de l'Evangile, *Sinite parvulos,* traduite au pinceau avec beaucoup de bonheur. M. Clément Boulanger a fait fortune avec sa *Procession de la Gargouille.* Nous avons vu lever l'étoile de M. Flandin l'an dernier. Ce jeune artiste nous promet de continuer Ingres ; le maître se révèle déjà dans l'écolier. Les frères Johannot, *fratres lucida sidera,* ont encore brillé cette année, comme toujours.

Notre Louvre se ressent déjà de la commotion que la peinture allemande a produite à Rome. Nous avons visité l'atelier d'Overbeck, et nous n'avons pas hésité de croire que cette école aurait sa vogue bientôt ; les sujets bibliques lui sont exclusivement réservés. Overbeck a

déjà peint toute l'histoire de Joseph avec la naïveté de l'art aux anciens jours. Cet artiste est de bonne foi dans son travail; il se croit le contemporain de l'Ecole de Florence, et fait toutes les nuits de solennels entretiens avec Ghirlandajo, Buffamalco, Mazaccio et Raphael, non pas le Raphael de la Transfiguration, ce jeune homme dégénéré, disent-ils, qui annonçait déjà Jules Romain, mais le pur et angélique Sanzio, qui avait continué Pérugino. On s'étonne, parmi certaines gens, de ce qu'en notre siècle il se trouve un peintre qui veuille ainsi rétrograder de trois siècles, et ne tenir aucun compte des progrès matériels et des découvertes que l'art a faites; car, dit-on, les anciens de Florence étaient excusables de peindre leurs tableaux ou leurs fresques avec cette raideur de pinceau et ce dédain de la forme; ils assistaient à la naissance de l'art; mais pourquoi ceux qui vivent aujourd'hui se privent-ils gratuitement du bénéfice de l'expérience? A coup sûr, si les frères Gaddi vivaient en 1837, ils ne feraient plus de Pères Eternels avec des manteaux d'un bleu indigo et des barbes d'or. Orcagna n'aligurait plus ses saints personnages, dans la chapelle de Ruccellaï, avec cette symétrie et ce nivellement de poses et de regards qui n'annoncent chez l'artiste aucun sentiment de la perspective, aucune connaissance de la dégradation des teintes. Ces vieux Florentins seraient aujourd'hui de jeunes et chauds Vénitiens. Pourquoi vouloir dépouiller l'esprit de la beauté de la forme? Si l'art a progressé, profitez de ce qu'il vous a appris. Overbeck, avec son flegme germanique et son mysticisme de l'école byzantine, ne répond jamais aux hommes de chair qui lui parlent ainsi. Le moyen de conserver ses croyances, c'est de n'en jamais ternir la pureté native au frottement des mondaines controverses. Overbeck poursuit son œuvre dans un isolement majestueux. *Jérémie* et *Tobie*, que nous avons vus au Salon, reflètent l'astre lointain des deux maîtres, Overbeck et Cornélius.

L'an dernier, nous avions au Louvre plusieurs pastiches de cette école. M. Sturler nous avait envoyé de Florence l'épisode de Suénon; M. Hesse nous avait donné *Léonard de Vinci*; M. Louis Boulanger, ce jeune grand peintre, avait exposé le *Triomphe de Pétrarque*. Cette année, M. Delaroche, s'étant inspiré des anciennes écoles, a fait aussi son pastiche florentin. Il n'a pas eu de succès. Ce tableau de *Sainte-Cécile* n'est pas assez vieux, et il est trop neuf; sa naïveté a de la coquetterie, et sa candeur de la prétention. M. Delaroche a été plus heureux en rentrant dans son histoire d'Angleterre; il est à l'aise avec les hommes d'armes, les buffleteries, les lourdes épées et les rois in-

fortunés. Tout cela est touché avec une délicatesse de pinceau et une grace de coloris charmantes. Nous ne comprenons pas que la foule n'ait pas accordé cette fois aux tableaux de M. Delaroche les ovations solennelles dont elle les honorait autrefois. Charles 1er et Strafford n'ont obtenu qu'un beau succès d'estime et un enthousiasme réfléchi.

MM. Scheffer, Court et Louis Boulanger ont exposé de beaux portraits; M. Dubuffe a ravi toutes les femmes, selon son usage, avec un satin désespérant. Dans le grand salon, un portrait a vivement frappé la foule; il est de M. de Châtillon; il représente dans toute sa grâce et sa vivacité espagnoles, une femme qui porte le plus beau nom qu'une épouse de poète puisse porter. *Date Lilia!*

Après avoir parlé ainsi rapidement de ce Salon, un mois après qu'il est fermé, après avoir glissé à peine sur les belles choses, il nous sera permis de ne pas même effleurer cette multitude de toiles sans nom ni couleur qui tapissent la galerie et la tapissent mal. Sans doute il fallait des ombres aux bons tableaux, mais on a trop abusé des portraits de famille et des gardes nationaux. Ce qui est respectable dans le foyer domestique est souvent ridicule dans un salon public.

Tableau de M. Sigalon. — Un grand événement, dans notre histoire artistique, c'est l'inauguration du Jugement dernier de Michel-Ange, dans le palais des petits-Augustins. M. Sigalon, qui a traduit le poème de Buonarotti, a passé quatre ans de sa jeunesse sur un échafaudage de la chapelle Sixtine, afin de reproduire, pour nous, cette œuvre colossale, qui surgit comme un monde, dans les fastes de la peinture. Le bonheur a voulu qu'il se trouvât, dans le vieux devis du palais des monumens français, une salle ou hangar à peu près semblable à la chapelle Sixtine du Vatican. De cette manière l'illusion est complète; on se croit à Rome; on admire la fresque prodigieuse; on attend le pape et les cardinaux. Le Vatican est à Paris.

Ceux qui tombent, sans préparation, devant le tableau de M. Sigalon demeurent quelque temps dans une indécision singulière, et se surprennent à refouler au fond du cœur l'admiration qu'ils apportaient sur la foi du maître. En peu de mots, nous ferons l'historique du Jugement dernier, et nous nous placerons au point de vue du siècle qui vit éclater cette œuvre extraordinaire. Rome avait été prise par les troupes du connétable de Bourbon; et l'on sait quels ravages furent commis par les Espagnols et les Allemands, dans ce sac horrible, qui a trouvé, pour historien oculaire, le marquis de Buonaparte, un des aïeux de l'empereur Napoléon. Rome revient de sa stupeur

sous le pontificat de Paul III. Michel-Ange, nommé inspecteur général des fortifications de Florence, dans la même guerre, et réfugié à Venise, après la capitulation, reprend le chemin de Rome, dès que l'Italie est pacifiée. Le pape vient frapper à la porte de l'atelier du grand sculpteur; Paul III et l'artiste s'asseyent sur un bloc de marbre, et ils ont ensemble un de ces entretiens sublimes qui donneront la joie au monde des arts. Le pontife livre la chapelle Sixtine à Michel-Ange; il l'emmène avec lui au Vatican, le place devant un pan de muraille, et lui dit : Voilà la toile de ton Jugement dernier!

Buonarotti s'élance vers la muraille avec toute la furie de son exécution; il peint sous l'impression de son époque, avec tous les préjugés, et toutes les fantaisies du temps. L'art était en complet travail de transition. L'école de l'idéal et l'école de la forme étaient aux prises. Les artistes, enfans de Florence, avaient peuplé les cloîtres et les églises de leurs naïves et religieuses peintures, empreintes de mysticisme et de foi. L'Italie, qui s'était prosternée devant la madone byzantine de Santa-Maria-Novella, avait brûlé tout son encens devant l'école qui s'était faite l'héritière de Cimabuë et surtout de Giotto, ce messie de l'art italien. Michel-Ange appartenait à cette école, par Ghirlandajo son maître, l'émule des Fiesole, des frères Gaddi et de l'infortuné Mazaccio. Ses inclinations, ses souvenirs, ses caprices de jeunesse le reportaient avec délices à ce beau temps de la peinture naissante, et déjà si radieuse à son berceau. Pourtant l'art avait progressé, selon les uns, et reculé selon les autres. L'étoile vénitienne se levait à l'horizon des lagunes; Paul de Vérone, Titien, Tintoret, ces merveilleux créateurs de la forme, se laissaient pressentir au fond de l'Adriatique. Raphaël, lui-même, avait depuis long-temps complètement déserté son premier drapeau. Le Sanzio angélique semblait avoir renié *il Perugino*, son maître. Le peintre de la vierge de Forligno, et de l'histoire de Pie II, écrite dans la sacristie de Sienne; le séraphique amant des vierges de marbre de Lucca della Robbia et des saintes filles de Fra-Angelico, Raphaël enfin, avait peint, avec de profanes préméditations d'effets et de couleurs, l'apothéose du Thabor, que certaines gens traitaient de *malheureux chef-d'œuvre*. L'art était livré aux disputes, aux controverses; Florence et Venise se regardaient et croisaient leurs palettes, comme deux chevaliers leurs glaives, en champ-clos.

Michel-Ange n'était pas de nature à faire des concessions aux écoles; mais il subissait malgré lui, et à son insu, l'influence de son temps. Il peignit son Jugement dernier, en mêlant ses réminiscences aux créa-

tions : il passa de Ghirlandajo à Jules Romain, et resta lui-même, dans le milieu. Il fit de la symétrie, comme Fiesole pour les Ruccellaï, et du vagabond, de l'inspiré, du décousu, du tourmenté, comme lui seul pouvait en faire. Artiste d'improvisation furibonde, appelé à grands cris, dans toute l'Italie, dans vingt ateliers; à Bologne, pour Sainte-Pétronne; à Florence, pour la chapelle de Médicis; à Saravezza, pour l'exploitation des carrières de marbre; à Civita-Vecchia, pour une citadelle à bâtir; attendu partout; partout désiré comme un roi, il s'effraya bientôt de l'œuvre interminable qu'il venait de tracer sur la muraille Sixtine; il avait quatre cents figures à peindre, et quelles figures! alors, le capricieux et fantasque génie essaya de se donner patience et agrément, dans ce formidable travail: il descendit de la majesté de son ciel chrétien, aux personnalités comiques de la satire; il maria Dante et l'Arétin; il avait des ennemis et beaucoup, il les damna impitoyablement; il avait des amis, et peu, il les sauva. Il fit un incroyable mélange de sérieux et de bouffon, de caricature et de majesté. Sculpteur avant tout, il cisela sa fresque, plutôt qu'il ne la peignit; son pinceau énorme fit saillir les couleurs dans d'effrayans reliefs, accusés avec une vigueur cyclopéenne; il usa et abusa de sa force, sans pitié pour lui ni pour les autres; surtout il prodigua les nudités, avec tout ce dédain dont le génie veut écraser les convenances; que lui importait le scandale! il était roi; sa palette était un sceptre; son échafaudage un trône; ses courtisans le pape et le conclave; tout ce qu'il laissait tomber du haut de son ciel olympien devait être accueilli à genoux, au son des cloches de Saint-Pierre, et des canons du château Saint-Ange. Voilà ce qui donne à cette fresque ce caractère de grandeur inattendue, cette physionomie de rêve, ce foudroyant éclat de contrastes, ce merveilleux désaccord de scènes, tout cet ensemble prodigieux qui impose silence à l'analyse, et fait violence à l'admiration.

Rendons grace à M. Sigalon qui a fait avec tant de patience intelligente le calque surprenant de l'œuvre de Buonarotti. La copie est réduite de si peu qu'elle paraît de la dimension originale; le premier effet qu'elle produit, c'est la stupeur. On se tait; on regarde; on doute; on n'ose pas critiquer, parce que le grand nom est là qui vous en impose; on n'ose pas admirer, parce que, dans notre langue conventionnelle d'éloges, on ne trouve pas de formules analogues à cette production inattendue. On passe de Jésus-Christ à Caron, de la vierge tremblante aux monstres du noir Ténare; des

martyrs qui vivent dans l'auréole, aux morts qui secouent leurs suaires; des anges au démon; du ciel de saint Jean au Styx d'Homère, et l'éblouissement vous saisit, et l'on a besoin de s'en aller respirer un peu, dans cette autre chapelle Sixtine, à travers tous ces modèles qui nous viennent aussi, comme des traductions, de l'œuvre de marbre de Michel-Ange : chose singulière! on retrouve alors sur les statues éparses du tombeau des Médicis les mêmes contours, les mêmes formes, les mêmes effets anatomiques de muscles, que dans les statues peintes sur le tableau; marbre ou couleur, on sent partout le doigt de fer de Buonarotti; cette empreinte herculéenne qui faisait trembler le granit; cette main qui ne pouvait peindre un tableau, parce qu'elle aurait percé la toile, et qui n'a trouvé, digne de lui résister, que la muraille Sixtine car elle a pour base le cirque de Néron, et pour appui cette montagne de marbre qu'on nomme le Vatican.

M. Sigalon, l'ingénieux traducteur de Buonarotti, a vaincu des difficultés immenses pour nous faire ce magnifique don. D'abord cet éclat de coloris que nous trouvons sur la copie n'existe plus, hélas! sur l'original. Tant de cierges se sont éteints devant le *Jugement dernier*, tant de *Fonzioni* ont été célébrées à la Sixtine, que la fumée des offices a tissu un voile séculaire sur ce monde *Michel-Angesque*. Il a fallu que M. Sigalon fît des prodiges de sagacité pour remettre en lumière les anciennes teintes, telles que le maître les créa. Nous avons vu dernièrement à Florence un peintre habile, M. Marini, qui a restauré, avec le même bonheur, les fresques effacées du cloître de l'*Annunziada*, toutes chefs-d'œuvre d'André-del-Sarto. M. Sigalon a appliqué les règles de l'anatomie comparée à la résurrection des couleurs. Il avait d'ailleurs fait une étude préalable de Michel-Ange sur d'autres œuvres, et s'était admirablement inspiré de son coloris. On peut dire que le *Jugement dernier* est sorti du tombeau à la voix de M. Sigalon. Si nos souvenirs ne nous trompent pas, la réduction de la fresque ne porte que sur le haut; le bas est resté dans la dimension originale; c'est une copie qui monte en se rétrécissant. Au reste, la page est si grande qu'il faut une minutieuse attention et des yeux exercés, et tout pleins encore des impressions du Vatican, pour remarquer ces différences. En dernier mot, M. Sigalon a bien mérité de l'art et de la France; son tableau est une pacifique et pure conquête qui nous vient de Rome, et qui nous restera : nous ne l'avons pas payée avec du sang.

Bibliographie.

Origines du Droit Français,

Cherchées dans les symboles et formules du droit universel, par M. Michelet, professeur à l'école normale, chef de la section historique aux archives du royaume (1).

Nous ne voulons qu'annoncer aujourd'hui le nouvel ouvrage de M. Michelet, dont nous rendrons compte plus tard. Au premier aperçu, les *Origines du droit français* paraissent être sorties des œuvres de Vico, dont M. Michelet fut l'éditeur en France il y a deux ans, comme il a été un an plus tard l'éditeur des Mémoires de Luther, passant ainsi de l'histoire à la biographie, de la généralité à l'individualité, de la philosophie historique à la psychologie, et les éclairant l'une par l'autre. Le nouvel ouvrage est né du système de Vico comme l'exemple de la règle. Peut-être même les *Origines du droit français* n'eussent-elles jamais vu le jour sans cette phrase hardie du philosophe napolitain. « L'ancienne jurisprudence fut toute poétique ; le droit romain dans son premier âge fut un poème sérieux. » M. Michelet a accepté comme théorème l'affirmation de son maître, et convaincu que Rome ayant eu sa poésie du droit, les autres nations devaient aussi reproduire dans une mesure quelconque le même phénomène, il a entrepris de déchiffrer les énigmes de l'âge poétique du droit français. « La France, se demande M. Michelet, aurait-elle commencé, dans son droit, par la prose ? Offrirait-elle l'unique exemple d'une nation prosaïque à son premier âge, mûre à sa naissance, raisonneuse alors et logicienne ? ou bien tout ce qu'elle eut de poétiques formules, de symboles juridiques, aurait-il à jamais péri ? La tâche est rude pour celui qui veut éclaircir cette question. » M. Michelet n'a pas puisé seulement dans le glossaire général de Ducange et de Carpentier et dans celui

(1) Chez L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12, à Paris. Cet ouvrage qui se vend aussi séparément, fait partie de la troisième livraison de l'*Histoire de France* du même auteur, qui vient d'être mise en vente.

de Laurière, il a consulté les chroniques des villes et des provinces, les contes, les fabliaux, les annuaires et les almanachs, qui lui fournissaient des textes.

Avant d'entrer en matière, l'auteur se recueille et s'empreint, pour ainsi dire, de la poésie de son sujet. « Celui qui va parler, dit il, n'est pas un légiste, c'est un homme. Un homme, en matière profondément humaine, ne peut-il, comme un autre, donner et demander avis? En Israël, les juges qui siégeaient aux portes des villes n'étaient autres que les hommes de la ville même. Quand les prud'hommes du moyen âge tenaient leurs assises au carrefour d'une grande route, au porche de l'église, ou sous l'aubépine en fleurs, ils appelaient, en cas de doute, le premier bon compagnon qui passait; il posait son bâton et siégeait avec les autres, puis reprenait son chemin. »

Tout à l'heure M. Michelet va avoir à chercher l'origine de la propriété : « Étrange orgueil de l'homme va-t-il dire! Il se croit le Dieu de la terre. L'enthousiaste possesseur place sur cette terre l'idée de l'infini; il prétend la posséder comme Jupiter possède le monde. Il qualifie la propriété dans son ivresse titanique, du nom même du Dieu très grand : *fondus maximus, optimus !!*.... Mais, pour que l'occupation soit parfaite, pour que la terre, qu'elle *transhumane*, comme dit Dante, s'identifie à l'homme, il faut qu'il y entre en effet, qu'il mette en elle ce qu'il a de sacré, la volonté et le travail. Plus tard il y enfoncera un sillon plus profond, il l'occupera plus intimement encore, il y sèmera non plus l'orge et le froment, mais l'homme même. Il y fera sa couche et ils ne seront plus séparés. »

L'auteur de l'*Origine du droit français*, vu de ce côté de son style, remet en mémoire le *Génie du Christianisme*. Mais nous avons dit que nous ne faisions qu'annoncer son livre, dont le compte-rendu ne tardera pas à paraître.

SCÈNES DE LA VIE ITALIENNE.

Sous le titre de *Scènes de la vie italienne*, M. Méry vient de faire paraître deux volumes que recommandent son nom bien connu d'abord, et ensuite son beau style, que revêt toujours une poésie splendide et colorée. L'auteur a réuni dans ce livre plusieurs esquisses dont quelques unes, que nous connaissions déjà, ont été une bonne fortune pour les revues qui les ont publiées, dont les autres serviront sans nul doute de consécration à un vrai et légitime succès.

Comme M. Méry l'annonce lui-même dans sa préface, les *Scènes de la vie italienne* ne sont point destinées à servir de guide au voyageur dans la patrie des belles ruines et des nobles souvenirs. On trouve bien çà et là des descriptions, des peintures éblouissantes; on traverse à la hâte Gênes, Pise, Florence, Rome : mais le plus souvent la description ne sert qu'à encadrer magnifiquement les sentimens et la fantaisie du poète. Depuis long-temps d'ailleurs l'Italie a été explorée dans tous les sens, fouillée dans tous ses monumens, remuée dans toutes ses cendres; et depuis que ses pompes sont passées, depuis que ses plus illustres enfans se sont couchés l'un après l'autre dans le cercueil, depuis que la vie a cessé de faire battre son cœur, plus d'un amant étranger est venu, comme jadis Roméo aux pieds de Juliette, pleurer sur la belle endormie qui se réveillera quelque jour peut-être. Si M. Méry, en soulevant ce triste linceul, n'a pas dessiné tous les traits, s'il n'a pas moulé son plâtre sur sa face décolorée, à coup sûr, c'est qu'il ne l'a pas voulu. Personne mieux que lui ne comprend

cette histoire, personne plus que lui n'aime ces villes de marbre, ces flots purs, cette terre amie du soleil, ce firmament si ressemblant au ciel natal de la Provence. Toutefois le spectacle de la mort et de la désolation le fatiguerait bientôt; il lui faut quelque chose d'agité et de vivant : aussi la vie circule-t-elle puissamment dans les drames parfois trop courts que renferment ces deux volumes. Il n'y a que de lugubres rapports, que quelques solennelles et historiques figures qui puissent arrêter ses regards et faire tomber à ruisseaux les larmes de ses yeux. *Une visite à la mère de l'Empereur*, à cette Niobé inconsolée, comme il l'appelle, peut donner une idée de ces impressions douloureuses qui ne s'effacent jamais.

Mais la nature a par delà les Alpes de si sublimes épanouissemens, la lumiere blonde et dorée chasse tellement devant elle les ombres et la nuit, les feuilles des arbres se découpent en festons si variés, la mer soupire une plainte si douce, les brises de l'Adriatique caressent si mollement les cheveux, que la joie revient vite au cœur, et que la pensée trouve à peine un coin obscur où elle puisse se reposer de toutes ces splendeurs. Toute bouche alors se délie, les paroles divines abondent d'elles-mêmes sur les lèvres, et le chant improvisé perd le plus souvent cette gravité sérieuse que lui donnent en France nos caractères, nos mœurs moins abandonnées et notre ciel plus nuageux. Cette facilité d'inspiration, qu'on trouve là-bas, et que M. Méry conserve même parmi nous, a pu peut-être parfois nuire à la solidité et à l'éclat serein de son style ; le refroidissement du métal sorti bouillonnant l'a fait briser en quelques endroits. Mais si l'œil est blessé de ces légers défauts, si le lecteur calme et froid se prête à regret, dans la prose, à ces hardiesses, à cet enivrement de l'improvisation personnelle, dans le vers (car il y a d'admirables vers dans les *Scènes de la vie italienne*), le mètre qui contient et conserve mieux la pensée à laquelle il sert de moule, fait disparaître les scories, et rien alors ne détruit la pureté et la beauté natives. Le vers de M. Méry est simple et fier, toujours luxueusement rimé, plein de délicatesses charmantes et de graces antiques ; on pourrait souvent aussi, sans trop d'invraisemblance, le comparer à ces belles filles latines portant des amphores sur leurs têtes, ardentes, échevelées, et souriant aux convives du riche Pollion pendant la dernière nuit d'Herculanum, qu'il nous raconte dans un si effrayant récit. Ce poème, sans contredit, le morceau capital du livre, est dignement intercalé entre deux nouvelles, *Van-Dyck au palais Brignole* et l'*Ame transmise*, que nous nous contentons d'indiquer, forcés que nous sommes de resserrer nos critiques, et surtout nos éloges dans les étroites limites d'un bulletin de bibliographie.

Scriptorum Græcorum nova collectio,

Curante A. E. Egger.

Longini quæ supersunt græce post editionem Lipsiensem a. 1809 *aucta et emendata. Ruhnkenii dissertationem de vita et scriptis Longini, notulas, indices, alia additamenta disposuit et concinnavit A. E. Egger, in collegio S. Ludovici professor vicarius. — Adjecta est appendix excerpta e Longini rhetoricis hactenus inedita continens* (1).

Depuis près de trente ans, Longin était fort négligé des érudits et des littérateurs.

---

(1) Paris, 1837. 1 vol. in-18, chez Bourgeois-Maze, quai Voltaire, 23.

A l'étranger, quelques critiques éparses dans des recueils philologiques, une dissertation spéciale sur le Traité du Sublime, une réimpression peu répandue dans la librairie, sont à peu près tout ce qu'il y avait de neuf sur cet auteur, quand parut, en 1834, la traduction italienne de M. Em. de Tipaldo. En France, la curiosité s'arrêtait en général à la traduction de Boileau, consacrée par une longue habitude, par une sorte d'admiration officielle et par de nombreuses réimpressions. Le petit volume que nous annonçons paraît destiné à faire époque dans l'histoire des éditions du célèbre rhéteur. Il contient en effet, outre des textes nouveaux (VIIIe fragment et appendix), la collection la plus complète qu'on ait publiée jusqu'ici, des matériaux nécessaires pour discuter la question de la propriété littéraire du Traité du Sublime. Nous espérons revenir plus tard sur cette intéressante publication, qui forme, comme on le voit, le premier volume d'une collection nouvelle.

Memoirs of the life of sir Walter Scott.

(Mémoires relatifs à la vie de sir Walter Scott) publiés par sir Lockhart. Tome 1er.

Les admirateurs de Walter Scott appelaient depuis long-temps de tous leurs vœux la publication de ces mémoires qu'on leur avait annoncés, selon l'usage, comme étant sous presse et dont, après trois ans d'attente, le premier volume vient, aujourd'hui seulement, d'être livré à leur impatiente curiosité.

M. Lockhart, gendre de l'illustre romancier, avait entrepris, dans le courant de 1834, de rassembler les divers matériaux qu'il avait recueillis sur les particularités les plus intéressantes de sa vie, et il était sur le point de les faire paraître lorsqu'il découvrit, dans un vieux cabinet du manoir d'Abbotsford, un cahier contenant des mémoires rédigés en 1808 par sir Walter Scott lui-même. Dès lors, sans renoncer complètement à son plan, il le modifia, le refit même en partie et jugea à propos de rejeter à la fin de l'ouvrage les faits qu'il avait ressemblés et qui devaient d'abord le composer exclusivement. L'auteur d'*Ivanhoe* et des *Puritains* a donc écrit presque entièrement de sa main ce premier volume de mémoires et il l'a écrit comme la plupart de ses œuvres, c'est-à-dire, sans exagération, sans prétention, sans affectation, en un mot sans viser à l'effet. Il commence par exposer avec l'enjouement plein de bonhomie qu'on lui connaît, les raisons qui l'ont porté à être jusqu'à un certain point son propre historien, et par exprimer le vœu que « le peu de popularité » qu'il s'est acquise puisse le justifier d'oser ainsi entretenir familièrement le lecteur des diverses *circonstances* de sa vie, lesquelles ont été en général trop uniformes et trop insignifiantes pour mériter le nom d'événemens. . . .

La vérité est que la vie de Walter Scott n'offre point ces contrastes, ces revers, ces aventures si singulières et si multipliées que l'on s'attend presque toujours à trouver dans l'histoire de tous les hommes d'un grand talent ou d'un génie supérieur. Le public est même devenu tellement exigeant à cet égard qu'aucune de nos modernes célébrités n'aurait aujourd'hui le courage de raconter sa vie, s'il ne lui était permis de modifier les arrêts déjà accomplis du destin et de leur prêter le charme de la poésie et les allures du roman.

Le jeune Walter n'annonça pas d'abord de hautes facultés. Placé par son père à l'université d'Édimbourg, il y fit peu de progrès; ses études laissèrent même de si faibles traces dans son esprit que, par la suite, il ne se rappela plus, ainsi qu'il l'avoue, la forme des lettres grecques. Le docteur Adam, recteur de l'académie, n'était cependant point mécontent de lui; il lui trouvait beaucoup d'intelligence à défaut d'aptitude, et il disait que s'il avait moins de facilité que ses camarades pour retenir les mots d'une langue, il savait, en revanche, plus promptement et infiniment mieux qu'eux en saisir l'esprit et le caractère dominant.

A l'appui de cette assertion, M. Lockhart cite quelques traductions en vers anglais faites par le jeune Scott de différens morceaux d'Horace et de Virgile. L'un de ces fragmens, conservé précieusement par sa mère, a été trouvé il y a peu de mois. On lisait les mots suivants sur l'enveloppe qui le renfermait: *My Walter's first lines*, 1752. (Premiers vers de mon Gauthier, 1752.) Comme il est inédit en France, on nous saura peut-être gré de le reproduire.

In awful ruins, Ætna thunders nigh,
And sends in pitchy whirlwinds to the sky
Black clouds of smoke, which, still as they aspire,
From their dark sides there bursts glowing fire.
At other times, huge balls of fire are toss'd,
That lick the stars, and in the smoke are lost:
Sometimes the mount, with vast convulsions torn,
Emits huge rocks, which instantly are borne
With loud explosion to the starry skies;
The stone made liquid as the huge mass flies,
Then back again with greater weight recoils,
While Ætna thundering from the bottom boils.

« Entouré de redoutables débris, l'Etna tonne à peu de distance : il envoie jus-
« qu'aux cieux, en épais tourbillons, de sombres nuages de fumée incessamment
« percés, à mesure qu'ils s'élèvent, par des flammes ardentes qui se fraient un pas-
« sage à travers leurs flancs ténébreux. Tantôt d'énormes masses embrasées, violem-
« ment repoussées, s'élancent jusqu'aux étoiles, puis disparaissent au milieu d'une
« noire vapeur, et tantôt le volcan déchiré par d'immenses convulsions vomit de
« lourds rochers qui, au bruit d'une effroyable explosion, sont lancés jusqu'au firma-
« ment étoilé. Ils éclatent, se brisent, bondissent et se liquéfient, puis se durcissent,
« sautent et bondissent encore, tandis que, du fond de son gouffre de feu, l'Etna
« gronde et bouillonne sourdement (1). »

---

(1) C'est l'imitation du passage suivant de Virgile :

.... Sed horrificis juxtà tonat Ætna ruinis,
Interdumque atram prorumpit ad æthera nubem,
Turbine fumantem picco, et candente favillâ;
Attollitque globos flammarum, et sidera lambit ;
Interdum scopulos avulsaque viscera montis
Erigit eructans, liquefactaque saxa sub auras
Cum gemitu glomerat, fundoque exæstuat imo.

ENÉIDE, Livre III.

Le père de Walter Scott, qui était procureur, avait destiné son fils à lui succéder ; ce dernier montrait peu de dispositions pour la carrière du barreau et de la magistrature; cependant il s'acquittait avec beaucoup de bonne volonté de la tâche aride qui lui était journellement imposée. Il raconte pour donner une idée de son ardeur au travail, qu'il lui arriva souvent de copier jusqu'à cent vingt pages in-folio d'actes notariés, sans prendre de repos ni même de nourriture.

Vers la deuxième année de sa cléricature, la rupture d'un vaisseau sanguin le retint long-temps au lit et contribua sans doute à développer le goût naissant qu'il éprouvait alors pour les romans et la poésie. Comme les médecins lui avaient expressément défendu de parler, il n'avait d'autre distraction que la lecture et le jeu d'échecs. Tous ses amis s'empressèrent à l'envi de lui apporter des ouvrages d'imagination, afin qu'il pût oublier l'inaction à laquelle il était condamné; il profita si bien de leur obligeance que lorsqu'il fut guéri il se sentit animé d'une violente passion pour les aventures romanesques, et, alors plus que jamais, il reconnut qu'il était tout-à-fait impropre à la carrière des lois que son père exigeait néanmoins qu'il continuât de suivre.

Ici se termine ce premier volume des mémoires de Walter Scott. Nous aurions désiré en donner une analyse plus étendue ; mais ils contiennent une multitude de faits qui n'ont leur explication que dans les volumes suivans. Nous attendons donc la publication du tome second pour porter un jugement plus éclairé sur l'ouvrage, et sur le degré d'intérêt qu'il présente.

The Portfolio (le Portefeuille).

On n'a point oublié la profonde sensation que produisit dans toute l'Europe l'apparition du premier numéro de ce recueil et les doutes que cherchèrent à répandre sur l'authenticité des pièces diplomatiques qu'il contenait plusieurs cours du Nord dont ces pièces dévoilaient les secrets les plus importans. Les rédacteurs du *Portfolio* ne se sont cependant point laissé décourager par les obstacles qu'ils ont rencontrés et ils ont continué et continuent encore à faire connaître les traités, les papiers d'état et les correspondances diplomatiques que des circonstances qu'ils n'expliquent point ont placés entre leurs mains.

Le *Portfolio* paraît à Londres le 1er et le 15 de chaque mois.

Brief an eine dame uber die Hegelsche philosophie

(Lettre à une dame sur la philosophie de Hégel), *von Dr. Karl W. E. Mayer.* — Berlin, 1837, in-8°.

Un disciple de Hégel a voulu essayer d'initier les dames aux mystères de la philosophie de son maître, bien que Hégel lui-même semble les en avoir exclues : « Les femmes, dit il quelque part, peuvent bien avoir de l'éducation, mais elles ne sont pas faites pour les sciences supérieures, pour la philosophie et pour certaines productions de l'art qui exigent une idée générale. Les femmes peuvent avoir des pensées, du goût, de l'élégance, mais elles ne possèdent pas l'*idéal.* »

Les disciples de Hégel sont plus indulgens que leur maître, auquel, d'ailleurs, on pardonne volontiers un certain ton dédaigneux ; car il est grand jusque dans ses erreurs.

M. Mayer fait sentir toute sa supériorité à la dame à laquelle il s'adresse, et de sa hauteur, du milieu du nuage dont il s'enveloppe, il veut bien laisser tomber quelques rayons de la science ; mais il ne lui donne pas plus de lumière qu'elle ne peut en supporter, faible créature qu'elle est, et tout en nous rudoyant, nous autres hommes, sur notre obstination et notre aveuglement, il dit à sa dame de la meilleure grace du monde : « Vous n'êtes pas faite pour l'idéal ; mais laissez-moi parler, écoutez toujours. » Ici il ne faut pas oublier que les disciples de Hégel se piquent de belles manières, qu'ils savent se dépouiller de l'austérité des autres philosophes ; ce sont des gens du monde, des philosophes fashionnables, qui ne veulent nullement, comme Antisthène, faire paraître leur vanité à travers les trous de leurs manteaux. Loin de là, soumis à l'empire de la mode, élégans même, on les voit se mêler à nos distractions, à nos plaisirs. A l'Opéra de Berlin, ils posent sur le banc des *dilettanti*, et paraissent dire : Nous sommes philosophes, et cependant nous daignons paraître à l'Opéra. Après avoir plongé nos regards dans les profondeurs de l'absolu et de l'infini, nous consentons à les porter sur les prêtresses de Terpsichore ; car nous savons que l'*art est l'équilibre planant entre le ciel et la terre ; le beau est l'apparence sensible de l'idée ; c'est l'idée dans une apparition bornée* (page 59). »

Vouloir donner une analyse de la lettre de M. Mayer, ce serait entreprendre une tâche bien plus difficile encore que celle que l'auteur s'est imposée ; mais nous nous plaisons à reconnaître qu'il a fait tout ce qu'il lui était possible de faire, et que, dans un cadre très resserré, il a réussi à présenter avec assez de clarté les principaux resultats du système de Hégel. Ceux qui lisent l'allemand et qui ne sont pas entièrement étrangers aux études philosophiques, trouveront dans cette brochure de quoi disserter dans un salon, si par hasard il y était question de Hégel et de sa philosophie. Ils y trouveront aussi, à chaque page, les traces et le reflet de l'esprit qui anime cette école, de son dédain pour tout ce qui n'est pas elle. Les sarcasmes y abondent contre le sentiment et le sens commun, qui prétendent maintenir leurs droits en face de ce que Hégel appelle la raison ou l'idée absolue. La *Messiade* de Klopstock et les *Martyrs* de Châteaubriand y sont traités d'absurdités ; ce que Kant appelait *la chose en elle-même* (das Ding an sich), la vérité absolue qu'il croyait inaccessible à la raison, est un vain fantôme, une fausse abstraction : « La vérité, dit l'auteur, est accessible à l'homme ; il faut seulement qu'il ait le courage de vouloir s'en emparer (p. 13). » « S'il en était autrement, Dieu serait un être jaloux (p. 16). » Or, il est manifeste que Dieu n'est pas jaloux, puisque la vérité absolue a été reconnue par Hégel et par ses disciples.—Quelle est cette vérité absolue? On n'attend pas de moi que, renfermé dans les limites d'une notice bibliographique, j'essaie de donner une idée du système de Hégel ; mais s'il ne s'agit que de la formuler en peu de mots, au risque de ne pas être compris, je dirai que, selon Hégel, *la vérité absolue et concrète* n'est ni dans le *moi* ni dans l'objectivité ; ce sont là deux abstractions : elle n'est pas non plus dans l'union des deux, mais elle est dans l'idée revenue à elle-même après avoir vaincu l'objectivité ; et c'est là ce que Hégel appelle l'*idée spéculative*. Si vous ne comprenez pas, c'est que vous ne connaissez pas Fichte et Schelling, et que vous ne voyez pas qu'il s'agissait pour Hégel de réconcilier les deux systèmes, de laisser à la nature sa réalité objective vis-à-vis de l'esprit, sans pourtant encourir le reproche d'être pan-

théiste en faisant de Dieu une espèce de fatalité qui se manifeste dans l'organisme du monde. La philosophie se divise en trois parties : 1° la logique, ou la science de l'idée abstraite en elle-même ; 2° la philosophie de la nature, ou la science de l'idée, comme existant dans la nature ; la nature est l'idée objective, mais elle n'a pas la conscience de son être ; 3° la philosophie de l'esprit, ou l'idée dans sa forme concrète, subjective et objective ; c'est l'idée revenue à elle-même, ou l'idée absolue. Vous retrouvez là le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; c'est une sorte de christianisme spéculatif, semblable à celui de quelques Pères de l'Eglise de l'école néoplatonicienne, mais qui aboutit nécessairement au panthéisme ; car les trois divisions que Hégel établit ne sont qu'un procédé dialectique de notre esprit subjectif, une analyse dialectique de la nature divinisée ; la logique, ou le Père, comme préexistant à la nature, n'est qu'une hypothèse ou un simple jeu de l'esprit. Le monde n'est plus une création de la *volonté* divine ; Dieu est *forcé* de créer le monde ; il est forcé, sous peine d'être une vide abstraction, de se placer dans son opposé, c'est-à-dire qu'il y a toujours été ; il a toujours été forcé de se faire nature ; il est lui-même la nature. Il ne peut plus être question, non plus, d'une ame individuelle, d'une immortalité de l'ame dans le sens religieux.—Mais ces questions sont trop profondes pour pouvoir ici être traitées en passant ; nous comptons y revenir plus tard. En attendant, nous osons espérer que tous ceux qui liront la brochure de M. Mayer sans aucune prévention ne trouveront pas nos assertions trop hasardées.

Menzel Franzosenfresser

(*Menzel le mangeur de Français*), par L. Bœrne.

Ludwig Bœrne, dont le nom est encore bien peu connu en France, jouit en Allemagne d'une immense popularité. Écrivain ingénieux, penseur profond, défenseur ardent des droits de son pays, il s'est élevé dans la plupart de ses pamphlets à la hauteur de Paul Louis Courrier, et l'on retrouve dans toutes ses satires l'esprit, la verve, la fine critique qui caractérisent les chansons politiques de Béranger.

L'ouvrage qui vient de paraître sous le titre bizarre de *Menzel Franzosenfresser* peut être regardé comme le testament politique et littéraire de Bœrne. C'est d'une main paralysée par de longues souffrances qu'il en a tracé les premières lignes ; c'est sur son lit de mort qu'il en a terminé le dernier feuillet, et cependant dans les pensées dont il abonde, rien ne décèle ni ne trahit les douloureuses préoccupations de l'homme pour lequel l'éternité va bientôt s'ouvrir. Cet ouvrage, considéré sous le rapport du style, est en effet l'un des plus remarquables que Bœrne ait écrits ; considéré sous le point de vue politique, il est l'un des plus violens qu'il ait jamais publiés. Ses idées sur la liberté, trop passionnées pour être justes, sont empreintes d'une exaltation poétique que la langue allemande, si énergique et si belle, exprime avec une merveilleuse puissance. La censure, en les laissant subsister, a sans doute voulu rendre un dernier, un éclatant hommage au talent d'un écrivain dont chaque ouvrage a puissamment contribué au progrès des lettres et à l'amélioration du goût national. Ses réflexions critiques sur la forme du gouvernement des états de la Confédération n'y figurent que comme des digressions de l'opuscule que nous annonçons. L'objet est la satire des *Gallophages*.

Les Gallophages, que Bœrne a très spirituellement tournés en ridicule, sont les membres d'un parti acharné contre la France et les Français. Ils appartiennent à ces patriotes furibonds qui, dans leur zèle aveugle et inconsidéré, poussent sans cesse les peuples les uns contre les autres, perpétuent les vieilles haines de pays à pays, et s'efforcent de rendre tout rapprochement impossible entre les nations les mieux faites pour se comprendre et pour s'estimer. En France, on prendrait aujourd'hui en pitié les écrivains qui chercheraient à ranimer les sentimens de jalousie et de discorde qui ont si long-temps divisé notre patrie et l'Angleterre. En Allemagne, il n'en est malheureusement pas ainsi, et il existe encore des individus qui, aigris par le souvenir de nos conquêtes, prêchent ouvertement une croisade contre la France, sans s'apercevoir que leurs vains discours ne produisent aucune sensation, et que leur folle haine n'inspire aucune espèce de sympathie.

Bœrne n'a pas fait choix d'un héros idéal; il s'est attaqué franchement au chef du parti, à Menzel lui-même, écrivain distingué d'ailleurs, et dont toutes les feuilles germaniques ont reproduit à l'envi les articles. Le *Franzosenfresser*, qui ne forme qu'une brochure in-18, est un de ces nombreux ouvrages qu'on ne saurait ni analyser ni traduire. L'allemand, sous la plume de Ludwig Bœrne, acquiert la grace, la précision, la finesse que les étrangers admirent avec raison dans notre langue, et dont, parmi les auteurs d'outre-Rhin, Saphir seul peut donner quelque idée.

MARTIN DOISY.

Paris, Impr. de Paul Dupont et Comp.,
rue de Grenelle-St-Honoré, 55.

LA REVUE FRANÇAISE

PARAIT LES 1er ET 15 DE CHAQUE MOIS, ET FORME 6 VOLUMES IN-OCTAVO DE 400 PAGES PAR ANNÉE.

LE PRIX D'ABONNEMENT EST :

POUR PARIS.		POUR LES DÉPARTEMENS.	
Un an.	40 F.	Un an.	44 FR.
Six mois.	22 »	Six mois.	23 »

On s'abonne à Paris, au Bureau de la Revue,
Rue de Grenelle-St-Honoré, N° 55, Hôtel-des-Fermes.

DANS LES DÉPARTEMENS,

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET DIRECTEURS DES POSTES.

Et aux Bureaux

DES MESSAGERIES ROYALES ET DES MESSAGERIES GÉNÉRALES.

Dans les villes ci-après :

	Chez MM.		*Chez MM.*
Aix,	Aubin.	Marseille,	Croze Magnan.
Amiens,	Ve d'Arras.	Metz,	Brenon.
Angers,	Launay.	Nancy,	Vidart.
Besançon,	Bintot.	Nantes,	Prosper Sebire.
Bordeaux,	Lawale, neveu.	Orléans,	Pesty.
Clermont,	Veisset.	Pau,	Fourtané.
Colmar,	Reiffenger.	Poitiers,	Fradet.
La Rochelle,	Caillaud.	Rennes,	Vatar.
Lille,	Van Denbogh.	Rouen,	Legrand.
Lyon,	Baron.	Strasbourg,	Baur.
Le Mans,	Étienne Dupuy.	Toulouse,	Delboy.